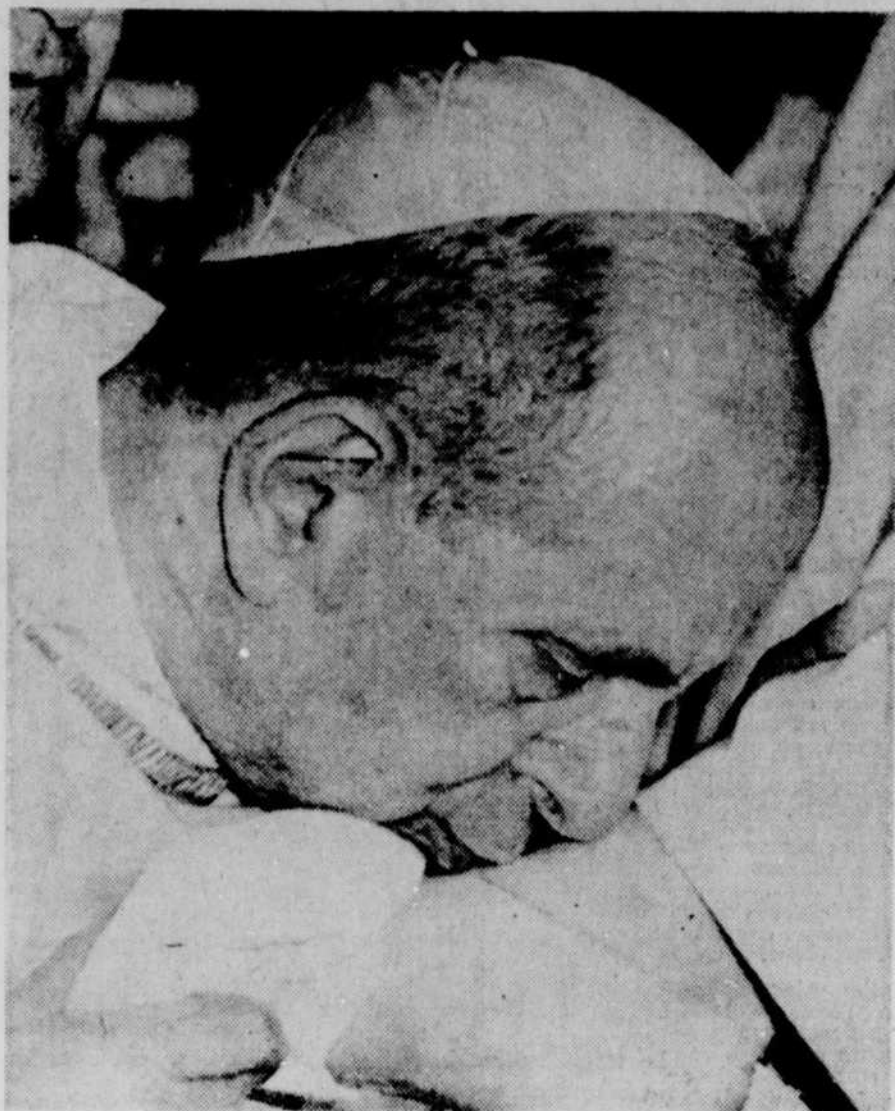




Le baiser de l'humilité

Répétant le geste posé par le Christ, le Pape Paul VI a lavé et baisé les pieds de quelques fidèles, hier, en cette fête du jeudi-saint.

La sécurité sociale Ottawa cède des millions mais maintient sa juridiction Castonguay: "Un effort de souplesse"

par Pierre Bellemare

QUÉBEC (PC) — Le projet Lalonde sur la sécurité sociale au Canada, déposé mercredi aux Communes, contient assez d'éléments nouveaux et nettement positifs pour convaincre le ministre Claude Castonguay de participer à la conférence fédérale - provinciale du Bien-être, les 25, 26 et 27 avril à Ottawa.

Le titulaire des Affaires sociales, après trois ans de luttes stériles, est heureux de constater que les objectifs et priorités d'Ottawa en matière de sécurité du revenu se rapprochent sensiblement des positions québécoises, qui reposent sur la Commission Castonguay - Népveu.

Le document de M. Marc Lalonde, l'objet de la conférence la semaine prochaine, "ouvre de nouvelles avenues au dialogue et il

témoigne d'un effort systématique de souplesse de la part du fédéral", affirmait notamment M. Castonguay dans une rencontre avec la presse, jeudi à Québec.

Allocations familiales

Le changement le plus significatif dans l'attitude fédérale, selon lui, se manifeste dans le nouveau régime d'allocations familiales proposé par le ministre Lalonde. Cette proposition de porter les allocations à \$20 par mois, en moyenne, est d'ailleurs la plus spectaculaire des 14 propositions du document Lalonde.

Mais, en plus de vouloir injecter dans ce programme \$800 millions additionnels, dont environ \$200 millions iraient au Québec, le gouvernement central préconise un régime universel et variable au gré des provinces, au-delà du seuil minimal qui fixerait Ottawa.

Toutefois, le projet Lalonde s'écarte de la thèse québécoise en ce qui concerne l'administration du programme des allocations familiales. M. Castonguay maintient qu'Ottawa devrait remettre l'argent aux provinces qui émettraient, selon leurs propres barèmes, les chèques aux bénéficiaires.

Il se demande jusqu'où le document Lalonde peut, dans sa forme

actuelle, éliminer l'incohérence des trois régimes en vigueur: allocations scolaires et familiales du Québec, allocations familiales fédérales.

Trop tôt

Il est trop tôt également pour savoir ce qu'il adviendra des deux régimes québécois d'allocations scolaires et familiales avec l'application éventuelle du projet Lalonde. M. Castonguay analysera avec ses hauts-fonctionnaires toutes les implications de la proposition fédérale et il exposera ses vues à ce sujet devant les participants de la conférence des ministres du Bien-être.

Néanmoins, cette "nouvelle priorité fédérale" sera de nature à améliorer le régime d'aide sociale, pense-t-il, en subvenant aux "besoins urgents" que ressentent certaines couches de la société: les incapables au travail, les mères seules, les invalides.

"Sans être présomptueux, d'ajouter le ministre, j'estime que M. Lalonde a fait un excellent travail. Il a franchi une étape qui nous permettra de progresser plus vite que par le passé". M. Castonguay, évoquant le nom de l'ex-ministre fédéral de la Santé, M. John Munro, est d'avis que l'arrivée de M. Lalonde, ainsi que le consensus des provinces depuis novembre 1972,

favoriseront un déblocage dans ce litigieux dossier social.

Difficultés

Cependant, plusieurs difficultés surgiront à nouveau la semaine prochaine, "car il reste énormément de travail à accomplir". Outre la proposition sur les allocations familiales, le document Lalonde soulève un tas de questions sans fournir de réponses, souligne M. Castonguay.

Il a du reste observé, avec un léger sourire, que le fédéral a admis clairement qu'il n'a pas la clé à tous les problèmes et qu'il est disposé à trouver des solutions de concert avec les provinces.

Finalement, il ne lui paraît pas opportun de rouvrir le dossier constitutionnel pour réformer la politique sociale, car toute cette réforme, comme l'a déclaré M. Lalonde, peut s'effectuer d'elle-même. M. Castonguay croyait au contraire, il y a quelques mois, qu'il était essentiel de reprendre le dialogue constitutionnel.

"C'était au moment, dit-il, où nous avions utilisé en vain tous les autres moyens possibles. Mais, aujourd'hui, le contexte est fort différent et des ententes sont envisageables sans toucher à la Constitution canadienne".

Lock-out aux chantiers maritimes Les ouvriers de la Davie se butent contre les barrières

Par Benoît AUBRY

La Davie Shipbuilding de Lauzon a décrété un lock-out hier, mettant ainsi à pied 2.300 travailleurs.

On sait que les employés avaient décidé d'arrêter le travail hier matin pour protester contre les négociations trop lentes. Le lock-out devait être décrété peu de temps après.

Au cours d'une réunion du syndicat, tenue ce matin, à laquelle prenaient part la grande majorité des employés de la Davie, on a décidé de tenir une autre assemblée mardi matin à 8 h. pour faire le point sur la situation et décider des mesures à adopter, si nécessaire.

Entre-temps, les employés, par l'entremise de la Fédération de la métallurgie (CSN), ont repris les négociations avec la partie patronale, peu après la réunion de ce matin. Celles-ci dureraient toute la fin de semaine.

Selon des membres du syndicat, les travailleurs auraient tenté de retourner au travail ce matin, mais les portes étaient closes.

Des travailleurs de la Davie Shipbuilding, rencontrés ce matin lors de la réunion, ont indiqué qu'ils n'accepteraient certes pas "un contrat insignifiant".

Selon un représentant syndical, après 16 séances de négociations, la partie patronale aurait toujours refusé d'aborder les questions salariales.

Précisons par ailleurs que les employés de la Davie auraient pu déclencher une grève légale à compter du 12 mai seulement.

Notons enfin qu'il semble y avoir présentement une grande instabilité dans l'industrie navale, de sorte que les contrats accordés à la Davie Shipbuilding de Lauzon deviendraient de plus en plus rares.



Comme la grande majorité des quelque 2.300 employés de la Davie Shipbuilding étaient présents ce matin à la réunion convoquée à la suite du lock-out d'hier, plusieurs d'entre eux n'ont pu pénétrer à l'intérieur du "Casino", faute d'espace. Ils ont entendu les représentations de leurs dirigeants syndicaux par l'entremise de haut-parleurs installés à l'extérieur. (Photo: L'Action-Québec, par François Boulay)

Manifestation syndicale à Montréal le premier mai

MONTREAL (PC) — Le président intérimaire de la Confédération des syndicats nationaux, a déclaré jeudi que son syndicat préparait une démonstration dans le centre de la ville de Montréal à l'occasion du premier mai pour protester contre "la répression anti-syndicale au Québec".

M. Norbert Rodrigue, président de la CSN pendant l'emprisonnement de M. Marcel Pepin, a déclaré au cours d'une

conférence de presse que l'emprisonnement des trois chefs syndicaux constituait l'objet principal de la démonstration.

Mais, a-t-il ajouté, la manifestation vise aussi les amendes et emprisonnements imposés à 44 syndicalistes suite au front commun de mai, les lois spéciales et les injonctions ainsi que la loi 89.

M. Rodrigue espère que la manifestation attirera des milliers de travail-

leurs de la région montréalaise en ce premier mai, jour du travail dans le monde entier, sauf en Amérique du Nord.

La police a donné un permis pour la manifestation pour laquelle un détachement de 200 policiers a été prévu.

M. Rodrigue a déclaré qu'il pensait que la manifestation serait pacifique à moins de "provocation extrême" de la part des autorités.

\$10 millions en timbres-poste pour financer les Jeux de '76

Par BENOÎT HOULE

OTTAWA (P.C.) — Le ministère des Postes émettra dès l'année prochaine des timbres commémoratifs à surcharge semi-postale, pour aider à financer l'organisation des Jeux Olympiques de Montréal en 1976.

La nouvelle a été annoncée jeudi par le ministre des Postes, M. André Ouellet, qui a du même coup indiqué que deux nouveaux timbres commémoratifs, qui n'étaient pas prévus au programme initial du ministère pour l'année en cours, allaient être émis le 2 août prochain à l'occasion de la visite de la reine Elizabeth et de la tenue, à Ottawa, de la réunion des premiers ministres du Commonwealth.

Ces deux timbres seront les plus grands jamais émis par les Postes canadiennes. Mesurant 40mm sur 48mm, ils seront deux fois plus grands que les timbres récemment émis pour commémorer le 100e anniversaire de fondation de la Gendarmerie royale canadienne et le 300e anniversaire de la mort de Jeanne-Mance.

Les Olympiques

Le ministre a souligné que les Postes canadiennes émettront une série de plusieurs timbres à surcharge semi-postale pour aider le Comité d'organisation des Jeux Olympiques.

Ainsi, le timbre de huit cents pourra porter, par exemple, la mention huit plus deux, ce qui veut dire que le timbre coûtera dix cents à l'usage des Postes. Huit cents seront versés aux Postes pour le tarif postal régulier et deux cents iront au COJO pour chaque timbre vendu.

Aucune précision n'a toutefois été donnée sur la valeur des timbres qui seront émis ni sur la surcharge. Le tout sera précisé dans un projet de loi qui devrait être présenté à la Chambre des communes avant cet été.

"Les Canadiens qui veulent aider au financement des Jeux pourront ainsi le faire", a expliqué M. Ouellet, en précisant que ceux qui ne veulent pas payer la surcharge pourront toujours se procurer des timbres de la série régulière à la valeur faciale.

\$10 millions

M. Ouellet espère que les ventes de timbres olympiques et articles connexes, comme les cartes spéciales commémoratives et les albums, pourront rapporter au COJO la somme prévue de \$10 millions.

Le ministère émettra toutefois deux sortes de timbres pour les Olympiques.

La première série à surcharge semi-postale servira pour l'affranchissement du courrier alors que la deuxième série, sans surcharge, ne servira qu'aux collectionneurs. Les revenus produits par la vente de ces timbres offerts aux collectionneurs seront versés au COJO après déduction des frais d'impression, de production et de vente.

Un mécanisme sera prévu afin que ces timbres offerts aux collectionneurs ne servent pas à l'affranchissement

régulier. Le ministre n'a pas précisé, mais il est possible que ces timbres soient offerts sur des cartes ou dans des albums déjà oblitérés.

Les premiers timbres seront émis en 1974 et le programme se poursuivra jusqu'en 1976. Ils seront tous valables pour poster des lettres et serviront à mousser l'intérêt à l'égard des Jeux, tant au Canada qu'à l'étranger.

Ce programme de timbres à surcharge semi-postale a déjà été utilisé par d'autres pays, comme le Japon, l'Allemagne et la France.

Nouveaux timbres

Les timbres émis lors de la visite de la reine et de la conférence des premiers ministres du Commonwealth auront des valeurs de huit et de 15 cents. Ils auront toutefois le même motif.

La reine arrivera au Canada le 31 juillet et y demeurera jusqu'au 4 août. La conférence se tiendra dans la capitale du 2 au 10 août.

De nouveaux timbres seront également émis pour souligner le caractère multiculturel du Canada. Ainsi, un premier timbre sera émis le 20 juillet pour marquer le bi-centenaire de l'arrivée, à Pictou, en Nouvelle-Écosse, des premiers colons écossais au Canada.

Une décision qui enchante les organisateurs

MONTREAL (PC) — Les organisateurs des J.O. de Montréal étaient enchantés hier, de la décision du gouvernement fédéral, au sujet de timbres olympiques, qui pourraient bien rapporter \$10 millions, pour financer les Jeux 1976.

Louis Chantigny, vice-président des communications au COJO, a déclaré que les plans préliminaires dévoilés par le ministre des Postes André Ouellet, suivaient "la procédure régulière" des Jeux de Munich et ailleurs.

"Nous sommes convaincus que les gens vont en acheter et nous encourageons les grasses compagnies à le faire pour leur usage propre, ce qui est aussi une procédure régulière", a dit Chantigny.

Celui-ci a ajouté que cet aspect "volontaire" respectait la politique générale de financement des Jeux, par la vente de pièces de monnaie souvenirs et de loteries, dont on attend encore la décision du gouvernement.

Toutefois, le gouvernement introduirait d'autres mesures olympiques vers le 15 mai, y compris les pièces de monnaie.

Ces pièces de monnaie devraient rapporter \$250 millions et les loteries \$32 millions, selon le COJO, qui doit faire son prochain rapport au C.I.O. le 24 juin, et non au début de mai comme on l'avait mentionné auparavant.

De plus, les timbres courants de faible valeur feront désormais ressortir davantage notre héritage historique. Sauf le timbre de huit cents, qui portera toujours l'effigie de la reine, les timbres de la série régulière porteront les effigies des premiers ministres défunts comme celles de John A. MacDonald, Wilfrid Laurier, Robert Borden, William Lyon Mackenzie King, R.B. Bennett et Lester B. Pearson.

Timbres commémoratifs

Le programme des prochaines émissions de timbres commémoratifs est ainsi conçu:

Le 16 mai: 100e anniversaire de la mort de Joseph Howe; le 8 juin: 100e anniversaire de la naissance de J.E.H. MacDonald; le 22 juin: centenaire de l'entrée de l'Ile-du-Prince-Édouard dans la Confédération canadienne; le 20 juillet, 200e anniversaire de l'arrivée de colons écossais à Pictou; le 2 août: visite de la reine et réunion des premiers ministres du Commonwealth; le 20 septembre: 100e anniversaire de la naissance de Nellie McClung; le premier novembre: émissions de Noël — quatre timbres et le 28 novembre: Indiens algonquins — deux timbres.

Sommaire

Classées	12
Comiques	11
D'un océan à l'autre	8
Décès	13
Finance	7
Horoscope	13
La Belle Province	6
La famille	5
Menu du Jour	2
Mots croisés	13
Opinions	4
Patron-Mode	5
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	2
Québec région	2
Sports	9-10-14

la météo

Ensoleillé, encore du soleil. Tant mieux, profitons-en! On prévoit encore du soleil pour demain et pour toute la fin de semaine. Quelques petits nuages pour orner le ciel, mais rien de très gros. Une belle fin de semaine de Pâques, comme on le souhaitait. Un minimum de 40 la nuit et un maximum de 65 le jour.

— des détails en page 13



Mme Joséphine Demers est devenue, à la première seconde de la journée d'hier, centenaire. Une cinquantaine d'amis ont fêté cet exploit au foyer Notre-Dame de la Garde, dans St-Sauveur.

(Photo : l'Action-Québec, par Yvon Torres)

"On ne commence pas à vieillir avant 90 ans"

— une centenaire

(B.B.) — Si Mme Joséphine Demers, une centenaire rencontrée au foyer Notre-Dame de la Paix hier, n'était pas tombée au bas de son lit, il y a deux ans, elle serait peut-être encore aussi alerte qu'avant cet événement.

C'est du moins l'opinion exprimée par les proches de cette vénérable dame qui l'ont vu marcher, converser, jouer aux cartes, et faire son lavage jusqu'à ce pénible accident dans lequel des côtes furent cassées. Jusqu'à ce moment, elle avait l'habitude de dire prudemment à ses amis, en parlant des "nouvelles" vieilles dames accueillies au foyer : "c'est à 85 ou 86 ans, pis c'est fini". Or Mme Demers, qui plaisantait ainsi, en avait elle-même 95.

Joséphine Blouin est née le 27 avril 1873 à St-Lambert, c'est de Lévis. Mariée à 38 ans, sur le tôt si on regarde la longueur de sa vie, son bonhomme n'a probablement pu endurer cette force de la nature et il est décédé après deux ans de ménage. Il ne faut pas oublier que les Taureaux, son signe astrologique, sont particulièrement sensuels et passionnés.

Elle n'eut pas d'enfants et ne se remaria point. Mme Demers demeura par la suite avec sa mère, tout en travaillant à l'hôtel de ville de Québec pendant 50 ans. Cette dernière décéda il y a 25 ans, à l'âge vénérable de 96 ans.

A partir de 1942, elle fut accueillie par M. et Mme Joseph Fitzbach, un policier de la

Sûreté de Québec. Enfin, en 1956, elle entra à l'orphelinat St-Sauveur, récemment renommé le Foyer Notre-Dame de la Paix.

Jusqu'à l'âge d'environ 90 ans, Mme Demers pesait près de 190 livres et elle était en pleine forme. Selon les infirmières qui s'occupent d'elle depuis plusieurs années, dont Mère Marie-Madeleine, elle aimait passionnément la vie, et l'aime toujours d'ailleurs même si ses facultés, la vue et l'ouïe surtout, faiblissent progressivement. Ses activités consistaient, jusqu'à son accident, à tricoter, voir des spectacles, jouer aux cartes, rencontrer des amis, etc.

Son secret de la longévité et du bonheur : jamais arrêté de travailler. "Après ça, onankylose et on meurt".

Tragédie de Saint-Ephrem

Il n'y avait pas de responsable technique sur le chantier

Par Nicole BEAULIEU

Un rapport sommaire effectué par la Fédération nationale du bâtiment et du bois, sur le tragique effondrement d'un stade couvert en construction, à St-Ephrem de Beauce, indique que le personnel du chantier ne comptait pas de responsable technique.

Le contremaître chargé de l'exécution des travaux était un menuisier spécialisé dans les travaux de finition et l'équipe de travail était presque entièrement constituée de manoeuvres; seulement trois menuisiers et deux apprentis-menuisiers en faisaient partie.

Le stade était presque terminé au moment où sous le passage de vents violents, la structure de bois s'est écroulée, causant la mort de trois travailleurs et infligeant des blessures à seize de leurs compagnons de travail.

Ces détails concernant le tragique accident survenu mercredi dernier dans la petite municipalité de St-Ephrem ont été communiqués hier, par le président de la FNSBB-CSN, M. Michel Bourdon, qui s'est montré étonné du nombre très restreint de menuisiers qui travaillaient à cette construction pourtant uniquement constituée de bois.

M. Bourdon a déploré l'abolition des permis de travail qui habilitaient autrefois les ouvriers à travailler dans le domaine de la construction et il

a reproché à certains députés créditistes d'avoir "semé un esprit d'irrespect des lois qui existent dans le secteur de la construction". Insistant sur la nécessité d'assurer la protection de la

population et celle des travailleurs eux-mêmes, en exigeant une certaine compétence des ouvriers et menuisiers, M. Bourdon a déclaré que "le rôle joué par les députés créditistes sera à étudier".

Le Québécois et sa culture

Bien qu'ils aient laissé tomber le thème proposé par l'association d'éducation du Québec, "Le Québécois et sa culture", les enseignants, parents et élèves de la CECQ ont vécu intensément leur semaine de l'éducation.

"Nous avons voulu ignorer le thème proposé qui nous apparaissait assez difficile pour nous attaquer à des questions plus pratiques, concernant plus directement les parents", a souligné le coordonnateur des activités étudiantes à la CECQ, M. Vincent Brousseau.

Parmi les nombreuses activités offertes à la population du 7 au 14 avril, la plus importante a été sans contredit, le cinquième congrès annuel des parents; organisé par le comité de parents de Québec, le congrès a donné lieu à des échanges d'idées sur la participation des parents à la vie de l'école; les vœux exprimés à cette occasion seront retrasmis aux 63 comités d'école aux fins d'études.

Une activité fort appréciée a été l'exposition de livres qui poursuivait comme but essentiel de faire connaître le monde des livres aux étudiants et à leurs parents; de semblables expositions se sont tenues à Ste-Odile, St-Paul, St-Pascal et St-Martyrs.

Plusieurs écoles ont accueilli des conférenciers de provenances diverses qui ont discoursé sur des sujets aussi variés que : l'autorité, l'éducation, la toxicomanie et l'alcoolisme.

Deux activités méritent une mention. A l'école Wilbrod Bhérér, la "Journée X" a permis aux employés de la région de rencontrer dans leur lieu d'étude, leurs futurs employeurs qui leur ont fourni des explications sur le contenu de leurs cours sur la vie de l'école, etc.

Enfin, à Marguerite-Bourgeoys, les filles du secondaire ont convié leurs parents à un "jeudi artistique" qui a été fort goûté, dit-on.



Le soleil semble bien installé à Québec. Espérons qu'il passera l'été avec nous.

(Photo : François Boulay)

Convention PQ à Charlesbourg

La convention pour le choix d'un candidat péquiste dans le comté de Charlesbourg aura lieu le 13 mai prochain. C'est ce qu'ont décidé les membres de l'Association du parti, lors d'une assemblée générale tenue au début de la semaine.

A cette occasion, M. Henri Laberge qui s'était porté candidat aux élections de 1970 a été élu président de l'association. Renée Blackburn, vice-présidente, Nicole Blais, secrétaire, Rachel

Fortier, trésorière, tandis que Gaston Germain, Monique l'Heureux et Bertrand Tremblay nommés conseillers. Jusqu'à présent, l'Opération-ressource dans le comté a dépassé de 19 son objectif de 365 souscripteurs et a atteint un montant de \$6,400 environ. De plus le porte à porte a amené 45 nouveaux membres et a permis de rejoindre 166 sympathisants. L'objectif que le PQ s'est fixé est de 700 nouvelles adhésions.

D'après Bell

13,000 familles de la région déménageront à la fin du mois

Enfin ! L'hiver est derrière nous; ça sent déjà le printemps, les hirondelles sont de retour et... près de 100,000 familles québécoises se préparent à déménager.

Cette migration massive touchera environ 80,000 familles à Montréal, 5,000 à Sherbrooke et 3,000 à Trois-Rivières.

En ce qui concerne la région de Québec, Bell Canada prévoit que 13,000 familles changeront de domicile, ce qui représente une augmentation de 10 pour cent par rapport au nombre de déménagements l'an dernier.

C'est ce qu'a déclaré le nouveau directeur commercial de Bell Canada pour le district de Québec, M. Roger Blais. Il a précisé que la campagne d'information menée jusqu'à maintenant avait permis aux préposés à son service de négocier

avec près de 7,000 clients des dates d'échéance pour l'installation du service téléphonique à leur domicile. M. Blais en a profité pour inviter ceux qui ne l'auraient pas encore fait à retourner la carte-réponse insérée dans leur dernier compte pour indiquer leur nouvelle adresse ainsi que la date du déménagement, ou encore à appeler le bureau d'affaires à 688-3911.

M. Blais a ajouté que ces déménagements de mai occasionnent à chaque année des milliers d'heures supplémentaires de travail pour les employés de Bell Canada dans la région de Québec. La journée la plus achalandée est le 1er mai, mais la période intensive s'étend du 15 avril au 15 mai.

L'installation du service téléphonique dans votre nouvelle demeure nécessite le travail de

toute une équipe. Il y a le service de la planification qui doit prévoir d'avance; les indispensables préposés au service qui transigent avec le client; les employés des centraux qui voient à mettre l'équipement à votre service et il y a bien sûr les installateurs.

Après avoir franchi toutes ces étapes, on serait porté à croire que le travail s'arrête là, mais il ne faut pas oublier que la nouvelle adresse et le nouveau numéro de téléphone de l'abonné sont ensuite acheminés au service de l'assistance annuelle qui pourra fournir les renseignements à l'interception. Par la suite, ces changements sont envoyés à Télé-Direct pour l'inscription au prochain annuaire. Il va de soi que notre service de la comptabilité est aussitôt averti.

Dans la période des déménagements les employés de Bell Canada sont très occupés; certains comme les installateurs par exemple rendent visite à des centaines d'abonnés, se dépêchant, tout en gardant leur bonne humeur, leur courtoisie et la politesse qu'on leur connaît.

Modifications aux règlements de la FCSCQ

Le Conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires a convoqué l'Assemblée générale en session spéciale, en vue de procéder à des modifications aux règlements généraux de l'organisme.

L'Assemblée siégera à Montréal les 18 et 19 mai; elle réunira quelque 800 commissaires d'écoles, représentant la presque totalité des commissions scolaires et commissions régionales pour catholiques au Québec.

Les modifications proposées ont trait à l'élection des dirigeants de la Fédération, à ses sections régionales, aux pouvoirs de son Assemblée générale, de son Conseil d'administration et de son bureau de direction, et à plusieurs autres aspects du fonctionnement de la Fédération.

Parmi les modifications proposées, on note la remise d'un plus grand nombre de pouvoirs à l'Assemblée générale des membres, notamment celui d'élire les principaux dirigeants.

Pour ce qui est des sections régionales, les propositions de modifications précisent davantage les rapports que la Fédération doit entretenir avec elles. On trouve aussi, dans les changements proposés, plusieurs articles relatifs aux permanents, aux comités, à la cotisation, au congrès, aux procès-verbaux, à la Revue Scolaire, etc.

Un projet de modification aux règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires a été préparé par 75 commissaires d'école représentant toutes les régions du Québec. Ce projet a ensuite été présenté au Conseil d'administration, qui l'a adopté presque au complet, à l'exception de quelques articles que le Conseil a modifiés. Toutefois, les délégués à l'Assemblée générale des 18 et 19 mai prochains auront en leur possession le texte complet du comité spécial, ainsi que le texte des recommandations du Conseil.

Les étapes des projets Perspectives-Jeunesse

(R.A.) — Lorsqu'un projet Perspectives-Jeunesse a été accepté et qu'il est sur le point d'entrer en opération, il a d'abord été sélectionné trois fois, par trois groupes de personnes différentes et selon des critères différents.

Des 135 projets qui ont été présentés entre Lévis et Rivière-du-Loup cette année, une quarantaine seulement pourront être mis en opération au cours de l'été, après avoir passé par les trois sélections.

La première sélection est faite par les fonctionnaires fédéraux du programme "P-J" qui se basent sur les huit critères suivants: impact communautaire, participation des jeunes, besoin des participants, caractère novateur du projet, possibilité de réalisation, coût du projet, appui dans le projet bénéficiaire, lettres de recommandation.

A cette première sélection, 63 projets ont été retenus, ce qui représente 150% du budget mis à la disposition de la région.

Vient ensuite la deuxième sélection qui est faite par un comité consultatif composé de 11 personnes de la Côte-du-Sud provenant des milieux suivants: Service social de l'enfance et de la famille, Conseil des oeuvres, Associations étudiantes, Jeunes Chambres, Travaillants, Conseil régional de santé et des services sociaux, Foyer pour handicapés physiques et mentaux, Centre culturel, Gouvernement du Québec, programme "P-J" et une per-

sonne ressource en provenance du conseil de développement de la Côte-du-Sud.

Chaque projet est alors étudié en détail avant que chaque personne lui donne une cotation. Le total de ces cotes après avoir enlevé l'une des plus hautes et l'une des plus basses sert de sélection. Les critères retenus, cette fois, sont l'impact sur le développement de notre région, la possibilité de réalisation du projet et le degré d'engagement des appuis donnés au projet.

43 projets sont alors retenus, ce qui représente 110% du budget global.

Vient alors la troisième sélection. C'est l'avis des députés de chaque comté fédéral et les représentations du gouvernement du Québec qui servent de sélection. Ces derniers auront d'abord pris connaissance du résultat de la consultation. Les recommandations finales égaieront alors 100% du budget, soit le total des sommes mises à la disposition de la région.

Ce dernier comité de sélection aura également regardé la distribution des emplois, des montants d'argent et des projets afin que ces derniers se retrouvent en proportion égale dans tous les comtés de la région. Le comité de sélection qui a effectué la deuxième partie, espère que cette année, aucune ingérence politique "comme il s'en est produit l'an dernier" ne viendra tacher le travail effectué par les jeunes et par le comité bénévole de sélection.

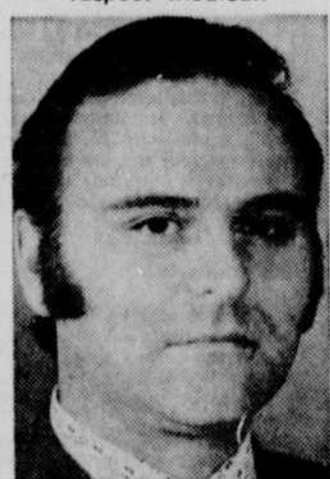
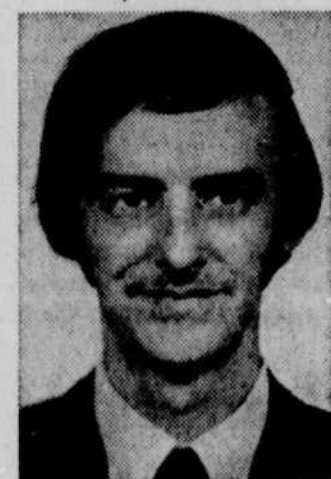
côté enseignants

un point c'est tout!

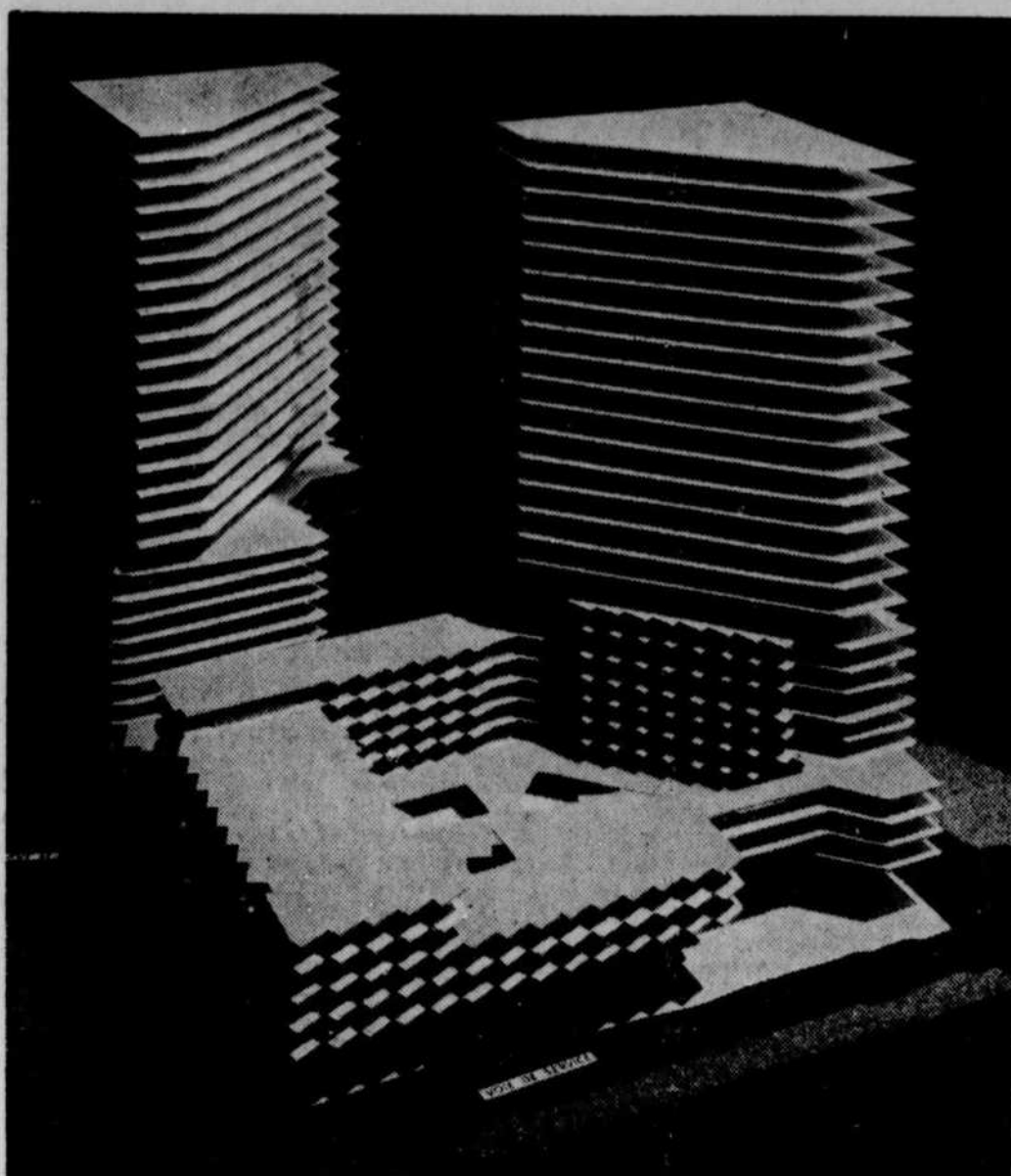
Au menu du jour

- Dîners —** (jusqu'au 29 avril), Pavillon Lemieux, Porte 1532 Toiles de Vladimir Smirnoff (jusqu'au 25 avril).
- Conférences — Assemblées**
- Eglise Cité universitaire Soirée de réflexion et de participation dans le cadre du Vendredi-Saint. Montage sonore et musique de Pierrick Houdy sur le thème de "La mort de Dieu". A 20 h.
- Montmartre canadien Chemin de la Croix de Paul Claudel, à 20 h.
- Spectacles**
- Grand Théâtre de Québec, salle Octave-Crémazie, Le Trident présente à 20 h. 30 "La mégère apprivoisée".
- Expositions**
- Foyer du Palais Montcalm Peintures de Ginette Boucher
- Grand hall, Pavillon de Koninck Oeuvres de Jeannette Weiss (jusqu'au 30 avril).
- Tour des arts, université Laval Oeuvres de Nicole Jolicœur (jusqu'au 30 avril).
- Handico, Place Fleur de Lys Travaux d'artisanat (jusqu'au 21 avril).
- Galerie Naviles, 3400 Quatre-Bourgeois Toiles de Claude Fleury (jusqu'au 28 avril).
- Musée du Québec, Oeuvres de Marcelle Ferron (jusqu'au 30 avril).

CONGRES EDUCATIONNEL SOCIETE SAINT JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC — REGIONALE GUILLAUME-COUTURE (LEVIS) THEME : L'HOPITAL D'AUJOURD'HUI

Président du congrès	Paneliste (aspect médical)	Paneliste (aspect administratif)	Paneliste (aspect social)	Invité spécial (synthèse)	Coordonnateur du congrès
 Guy Bureau Président du conseil médical, Hôtel-Dieu de Lévis	 Dr. J.-Guy Houle Président du conseil médical, Hôtel-Dieu de Lévis	 Roger Lepage Directeur général, Hôtel-Dieu de Lévis	 Jean Rousseau t.s.p. Directeur du service familial, Rive-Sud	 Dr. Fernand Turcotte Prof. adj. Méd. sociale et préventive, université Laval	 Charles Castonguay, c.l.u. Assureur-vie agréé, Directeur général de la promotion, L'Entraide

L'HOPITAL D'AUJOURD'HUI — Tel sera le thème développé par trois panélistes, dimanche, le 29 avril au Motel Tanguay, Rond-Point de Lévis. Ce congrès sera présidé par M. Guy Bureau, ex-président, et la partie éducationnelle sera dirigée par l'animateur du congrès M. C. Castonguay. C'est le Dr. Fernand Turcotte, professeur adjoint, médecine sociale et préventive, université Laval qui présentera la partie éducationnelle entre 3 hres P.M. et 5 hres P.M. La Régionale Guillaume-Couture est sous la présidence de M. J.R. Proulx. Pour réservation, tél. : 837-1802 ou 837-9050, avant le 25 avril.



Voici l'allure que prendra Place Haute-Ville, une fois complétée les deux phases du projet. Le complexe, évalué à quelque \$30 millions, sera situé sur le boulevard St-Cyrille entre les rues St-Michel et St-Simon.

Un projet de \$30 millions

Place Haute-Ville sera en opération à l'été 1974

Par François LINTEAU

Le centre-ville de Québec ne manquera pas d'hôtels, ni de complexes immobiliers d'ici quelques années. En effet, hier matin, au cours d'une conférence de presse, on a dévoilé les plans de Place Haute-Ville, un projet de \$30 millions, qui sera situé sur le boulevard Saint-Cyrille, près des édifices parlementaires.

Le promoteur de ce nouveau complexe, M. Lucien Verreault, a précisé que le projet comportera deux phases, qui coûteront chacune \$15 millions.

Les travaux de construction de la première phase ont déjà débuté depuis la fin de mars. Selon les prévisions, le stationnement étagé pouvant accommoder plus de 400 voitures, la galerie de boutiques de 20,000 pieds carrés, les 15,000 pieds d'espace commercial et l'hôtel de neuf étages, soit une Auberge des Gouverneurs de 300 chambres, devraient être en opération à l'été 1974.

Quant à l'édifice à bureaux de 16 étages, qui fait aussi partie de la première

phase, il devrait être terminé dès la fin de la présente année.

Il est à noter aussi que Place Haute-Ville sera reliée par un passage souterrain au Centre de Congrès de la ville de Québec, ainsi qu'aux complexes gouvernementaux.

La deuxième phase com-

prendra elle un stationnement étagé pour 350 voitures, 25,000 pieds carrés d'espace pour boutiques, 250 logements, 200,000 pieds carrés d'espace à bureaux, quelques salles de cinéma, une piscine, et une station-service.

L'hôtel La Société Delta, proprié-

taire de la chaîne d'hôtels l'Auberge des Gouverneurs, opérera sous forme de location l'hôtel de 300 chambres prévu dans Place Haute-Ville.

Ce nouvel établissement, qui amènera la création d'environ 300 emplois, sera caractérisé principalement par le fait qu'il sera cons-

truit, non pas en hauteur, mais de manière à rappeler les résidences de grand luxe.

Sa forme est déterminée par l'orientation des chambres, ouvertes vers l'intérieur et les jardins. Une grande place a été réservée à l'aménagement paysagé et une piscine sera à la disposition des clients 12 mois par année.

Le ministre Simard maintient sa décision: pas de barrage sur la Jacques-Cartier

Selon le Comité pour la conservation de la Jacques-Cartier, CCJC, qui a rencontré pour la première fois hier le ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, a décidé de maintenir sa position vis-à-vis le projet hydroélectrique, sur la Jacques-Cartier.

Rappelons que le ministre a expulsé, le 16 février, l'Hydro-Québec du parc des Laurentides après avoir acquis la conviction que la réalisation d'un tel projet s'inscrirait à l'encontre des objectifs et des politiques de son ministère visant un aménagement

rationnel du territoire dans le vaste secteur du tourisme et des loisirs en milieu naturel. Cette décision se fonde, au point de vue juridique, sur la loi des parcs provinciaux qui stipule que rien ne doit être fait à l'intérieur de ces limites qui puisse diminuer l'utilité des parcs.

De plus, le ministre se dit assuré que l'aménagement hydroélectrique projeté par l'Hydro-Québec au nord de Tewkesbury, à 30 milles de Québec, "gâcherait de façon inadmissible la beauté exceptionnelle de la vallée et le potentiel considérable qu'elle constitue aux points de vue éducatif, touristique et récréationnel."

Enfin, M. Simard tenait compte des besoins prochains en espaces verts et annonçait la préparation d'une loi-cadre pour une meilleure protection

des parcs. Depuis quelques jours, on notait un certain fléchissement de la part des autorités gouvernementales face aux pressions de l'Hydro-Québec qui essaie actuellement de démontrer la nécessité de compléter les études dans la vallée de la Jacques-Cartier.

On sait que le député de Chauveau, M. André Harvey, a fait volte-face sur cette question, la semaine dernière, en prenant connaissance des aménagements touristiques projetés soudainement par l'Hydro-Québec, et que le président du CCJC considère irréalistes.

Pour sa part, M. Simard a déclaré hier au CCJC que l'Hydro-Québec devra faire la preuve que ces aménagements hydroélectriques ne diminueront en rien l'utilité et le potentiel récréatif du bassin de la Jacques-Cartier.

Selon le CCJC, "cette preuve sera impossible à faire suivant l'avis des spécialistes en aménagement des parcs." "Il est bien connu — d'ajouter le comité — que dans les États américains et dans les autres provinces canadiennes un aménagement hydroélectrique du type proposé pour la rivière Jacques-Cartier ne pourrait en aucune circonstance être autorisé à l'intérieur d'un parc."

Le communiqué du CCJC termine enfin en disant que de retour d'un voyage en Grèce, le ministre Simard s'est dit étonné qu'il ne soit pas encore assuré que la commission parlementaire devant étudier le problème de la Jacques-Cartier, le 3 mai prochain, ne soit pas publique. "Il verrait d'un bon oeil que les organismes intéressés puissent y faire valoir leur point de vue."

Suite au débrayage à la boulangerie 50 employés de la pâtisserie Simard sont mis à pied temporairement

(par Nicole Beaulieu)

Une cinquantaine d'employés du secteur de la pâtisserie de la firme "Pain Simard Ltée" ont été victimes, hier matin, de mises à pied temporaires de la part de l'employeur qui repro-

chait ainsi au débrayage des travailleurs de la boulangerie. Ceux-ci ont quitté le travail mercredi matin pour tenir une journée d'étude qui s'est poursuivie hier; membres du Syndicat des boulangers et pâtisseries (CSN), ces travailleurs ont étu-

dié les problèmes soulevés par le renouvellement de leur convention collective expirée le 1er mars dernier. Il semble que les difficultés vécues par les employés de "Pain Simard" s'apparentent à celles vécues par leurs confrères de "Diana Inc." qui ont déclenché la grève, lundi dans le dessein de forcer leur employeur à s'asseoir à la table de négociations. Ces entreprises sont depuis peu, passées aux mains du mouvement Desjardins.

Interrogé hier, sur les mises à pied effectuées au sein de l'entreprise, un représentant patronal a dit que l'employeur a été forcé d'agir de la sorte par suite de l'arrêt de travail des travailleurs de la boulangerie: "Les activités étant paralysées dans le secteur de la boulangerie, il devenait impossible de continuer à opérer normalement dans le secteur de la pâtisserie", a-t-il dit.

Ce porte-parole patronal a affirmé qu'une fois la situation rétablie au sein de l'entreprise,

les employés qui ont été invités à demeurer chez eux, "faute de travail", seront rappelés; il a posé des réserves cependant, en ce qui concerne le retour au travail de ceux qui ont quitté leurs postes pour tenir une journée d'étude.

Avouant admettre très difficilement ce geste syndical, il a dit considérer cet arrêt de travail non pas comme une journée d'étude mais comme une grève illégale qui pourrait justifier des mesures de représailles de la part de l'entreprise.



Une maison de quatre étages, abritant 8 logements, et portant le numéro civique 815 de l'avenue Lévis, dans le quartier Belvédère, a été lourdement endommagée par un incendie, en fin d'après-midi, hier. Environ 60 pompiers, répondant à trois alertes, ont mis une couple d'heures à maîtriser les flammes. Personne n'a été blessé, mais au moins 25 personnes ont été chassées de leur domicile. Les dégâts par le feu, l'eau et la fumée dépassent les \$50,000.

(Photo: L'Action-Québec — François Boulay)

La protection publique à Notre-Dame-des-Laurentides

(par Bernard Bérubé)

Un dossier sera préparé afin de déterminer les besoins et le coût d'une extension du service de protection publique au territoire de Notre-Dame-des-Laurentides.

C'est ce qui a été décidé hier soir à l'Hôtel de ville de Charlebourg, à la suite d'une rencontre entre les trois municipalités intéressées, les maires Henri Casault, Maurice Renaud et Raymond Lapointe.

Rappelons que le ministère de la Justice a toléré le service inadéquat de Notre-Dame-des-Laurentides depuis 1969. Selon la loi des Cités et Villes, toute municipalité relevant de cette loi doit posséder un corps de protection publique, ce qui n'est pas le cas de Notre-Dame-des-Laurentides. Actuellement, le service de police de cette localité comprend 4 policiers à temps partiel le soir. Il n'y a aucune protection pendant la journée, ce qui a fait dire au maire de cette municipalité qu'"on sent que la population est insuffisamment protégée; c'est une situation anormale". Dans les cas extrêmes, la SQ intervient.

Notre-Dame des Laurentides se trouve devant une alternative: recourir au corps de protection publique de Charles-

bourg-Orsainville, ou créer son propre corps.

Selon cette dernière possibilité, il en coûterait environ \$100,000 aux contribuables de Notre-Dame des Laurentides, avec un service de 6 policiers à temps plein et un chef. Toutefois, en ajoutant les services connexes (locaux, équipement, frais juridiques), qui n'existent pas actuellement et que Charlesbourg peut offrir du jour au lendemain, il faut ajouter un montant additionnel d'environ \$100,000.

Le coût net du service de protection publique de Charlesbourg-Orsainville est de \$810,000 annuellement. Cette dernière municipalité participe pour un quart à ce coût (sans les revenus), soit environ \$200,000.

On s'attend à ce que cette somme soit la part exigée à Notre-Dame des Laurentides, même si elle ne compte qu'une population de 6,000 âmes comparativement à 14,000 pour Orsainville. En effet, le territoire de Notre-Dame des Laurentides est beaucoup plus étendu et compte 33 milles de rue, alors que sa voisine en compte 28.

La décision finale sera prise d'ici trois semaines, après que les officiers auront remis un dossier sur l'extension du service de protection publique à Notre-Dame des Laurentides.

La construction

Bourdon demande des mesures d'urgence sur les chantiers

Par Nicole BEAULIEU

Selon le président de la Fédération nationale des syndicats du bâtiment et du bois (CSN), M. Michel Bourdon, il faudra adopter des mesures d'urgence, assurant la sécurité des travailleurs, si l'on veut éviter que les chantiers de construction ne se transforment en véritable hécatombe, cet été.

Commentant la tragédie survenue mercredi à St-Ephrem de Beauce où trois travailleurs et seize autres ont été blessés, dans l'écroulement d'un stade couvert en construction, M. Bourdon a sévèrement blâmé le ministre québécois du Travail, M. Jean Cournoyer, "qui patine depuis longtemps sur la question de la sécurité dans le domaine de la construction".

"Il y a deux ans, a dit M. Bourdon, le ministre du Travail affirmait ne pas avoir les crédits nécessaires. Aujourd'hui, il éprouve de la difficulté à recruter les inspecteurs."

"Le gouvernement et le ministre du travail font preuve d'une négligence coupable à bien des points de vue", a-t-il

poursuivi, ajoutant que la sécurité des travailleurs est à ce point négligée, que cinquantes inspecteurs à peine ont la responsabilité de 10,000 chantiers de construction, alors que le service de protection de la faune compte à lui seul, un personnel de 400 membres.

Pour M. Bourdon, la sécurité sur les chantiers de construction est étroitement reliée à la sécurité d'emploi, car il arrive fréquemment que l'employeur recoure au chantage et menace un employé de congédiement, lorsque celui-ci refuse d'effectuer un travail dangereux.

Aussi la fédération se propose-t-elle d'appuyer fortement sur cet aspect lors des prochaines négociations de négociations, insistant particulièrement sur la clause de délégués de chantier. Rendue plus "vigoureuse", cette clause empêchera l'employeur d'exercer des représailles à l'endroit du délégué en fonction.

"Ce point, a dit M. Bourdon, "sera soulevé des qu'on pourra négocier". La FNSB-CSN tentera également d'obtenir que l'employeur accorde une heure

par mois aux travailleurs pour leur permettre de recevoir de l'information sur la sécurité au travail.

Profondément insatisfait du travail effectué par la Commission de l'industrie et de la construction (organisme bipartite constitué de représentants patronaux et syndicaux, chargé de voir à l'application du décret), la fédération réclame aujourd'hui, un système d'inspection efficace qui forcera l'employeur à respecter les normes de sécurité; outre le nombre élevé d'accidents mortels qui surviennent sur les chantiers non sécuritaires, une proportion étonnante d'accidents laisse le travailleur gravement mutilé.

Comme mesure d'urgence, M. Bourdon a proposé hier que le gouvernement assermenté deux ou trois cents agents de la Sûreté du Québec et leur donne pour mission de faire l'inspection des chantiers en opération.

"Si on ne fait rien dès ce printemps, on est convaincu qu'il va y avoir bien d'autres morts sur les chantiers", a-t-il prédit.

Face à la cour

Le hold-up du "Chalet suisse"

Deux récidivistes québécois, Renaud Brochu, 26 ans et Jacques Bourret, 25 ans, ont été condamnés à des peines respectives de 12 ans et de 8 ans de pénitencier, hier, pour un vol à main armée de \$1,969.00 commis en septembre dernier, au restaurant "Chalet suisse", au 26 de la rue Saint-André, à Québec.

Les deux individus avaient été trouvés coupables par un jury des assises de Québec, le 19 mars, à l'issue d'un procès d'une semaine présidée par le juge Edouard Laliberté, J.C.B.R.

En sus de l'accusation de vol à main armée, le duo était aussi accusé de port d'armes, de vol d'automobile et de déguisement.

Quatre ans pour viol

Un motard du nom de Jacques Cyr, âgé de 24 ans, et domicilié au 349 de la 5ième Rue, à Québec, a été condamné hier à 4 ans de pénitencier pour un viol commis le 22 décembre 1971 au local de motards "Les Gaulois" sur la rue de l'Espérance.

Le tribunal a tenu compte que l'accusé était déjà détenu depuis un an pour ce crime. L'un des complices de Cyr a déjà été condamné au pénitencier pour ce viol que le juge a qualifié de sordide et de répugnant.

La victime était une jeune anglaise de 18 ans. Les bandits avaient usé de violence et de menaces contre elle et contre son ami qui avait tenté de la protéger.

Déjà six morts et deux blessés aux environs de la capitale

Le long congé de la fête de Pâques vient à peine de débuter qu'on compte déjà six pertes de vie attribuables à la circulation.

Effroyable tragédie

Trois personnes, dont l'identité ne pourra être divulguée qu'en fin d'après-midi aujourd'hui, ont connu une mort affreuse la nuit dernière, quand elles ont été brûlées vives dans leur automobile qui s'était écrasée contre l'arrière d'un camion, sur la route 20, à la hauteur de Berthier, dans le comté de Montmagny.

Les corps calcinés ont été retirés des débris de la voiture et ils sont complètement méconnaissables. Le seul indice

que la police possédait ce matin, c'était le numéro de la plaque minéralogique du véhicule détruit.

Capotages

M. Jean-Pierre Lemieux, âgé de 18 ans, du 41 de la rue Jolicoeur, à Sainte-Catherine, comté de Portneuf, a perdu la vie, vers 1 heure 45 ce matin lorsque l'automobile qu'il conduisait a capoté dans un virage. L'accident s'est produit non loin du 143 de la route Jacques-Cartier, à Sainte-Catherine.

Un autre capotage, celui-là survenu hier soir, sur le boulevard de la Capitale, a coûté la vie à Gaston Roussel, 37 ans, du 475, rue des Peupliers, à Québec.

Piétoué

Madame Albert Paquet, âgée de 61 ans, du 47 ouest, boul. Charest, a été tuée par une automobile, vers minuit 25, ce matin. La tragédie s'est produite à l'angle du boulevard Charest et de la rue Victoria, à Québec. Un homme d'une cinquantaine d'années a été blessé dans le même accident.

Autre blessé de la circulation

Ce matin, vers 7 heures 50, un jeune homme de 22 ans, a été renversé par une automobile à l'angle des rues Saint-Pierre et Saint-André, dans la basse-ville de Québec. Les ambulanciers de la maison Moisan l'ont transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le Québec métropolitain a connu cinq incendies depuis 15 heures hier, causant des blessures à une personne et entraînant des pertes estimées provisoirement à près de \$100,000.

A Ville Vanier

M. Robert Desrochers, domicilié au 308 de la rue Santerre, à Ville Vanier, s'est infligé des brûlures au deuxième degré, vers 15 heures 05, hier, en se portant au secours de son fils en bas âge qui dormait dans une chambre de son logis. L'enfant s'en est tiré indemne, mais le père a subi des brûlures à la partie supérieure du corps et a dû être hospitalisé au Christ-Roi.

Les flammes ont pris naissance dans une rôtisserie oubliée sur le poêle, et se sont communiquées à un mur ainsi qu'au plafond de la cuisine. L'intervention rapide des pompiers de Vanier, dirigés par le Sergent J.-C. Beaulieu, a permis de limiter les dégâts par le feu au seul logis de M. Desrochers. Les appartements occupés par les familles Trahan, Genest et de Dame Berthe Côté, n'ont été nullement endommagés, sauf le logement de M. Claude Trahan que la fumée avait envahi.

ment endommagés par l'eau et la fumée.

Personne n'a été blessé, mais les pompiers ont dû aider une dame âgée à évacuer son logis. Au moins 25 personnes ont été chassées de leurs domiciles par le sinistre.

Il semble que le feu ait pris naissance dans l'entre-plancher du troisième étage. Les enquêteurs du Commissariat des incendies de Québec tentent aujourd'hui d'en établir la cause exacte.

Environ 60 pompiers de plusieurs casernes, sous la direction du chef des opérations Dominique Gonthier, assisté du chef de division Yvan Larose et des chefs chefs de districts Charland et Michaud, qui répondaient à trois alertes successives, ont lutté avec acharnement contre le brasier avant de réussir à le maîtriser de façon concrète.

Dans un matelas

Ce matin, vers 6 heures 30, les pompiers de la caserne "no 12" se sont rendus au 38 de la rue Saint-Louis, où le feu consumait un matelas. Le feu serait attribuable à un chambre imprudent qui aurait fumé au lit.

Rue Saint-Olivier

Quelques minutes plus tard, soit vers 7 heures 10, les mêmes pompiers ont maîtrisé un début d'incendie dans le mur d'un logis situé à l'angle des rues Saint-Olivier et Saint-Marie, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Là encore, les dégâts sont minimes.

A NOS LECTEURS et ANNONCEURS...

LUNDI,

le 23 avril prochain

L'Action Québec

ne sera pas publié. Nos bureaux, ateliers et notre LIBRAIRIE seront fermés toute la journée.

La Direction



L'éditorial

PAR ROGER BRUNEAU

Un débloçage en matière de sécurité sociale

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde a déposé mercredi aux Communes, un "livre jaune" constituant un document de travail sur la sécurité sociale au Canada. Le document contient les plus intéressantes propositions faites par le fédéral depuis longtemps en vue de solutionner, en collaboration avec les provinces, une foule de problèmes inhérents aux programmes à frais partagés dans le domaine de la sécurité sociale. Et même si la plupart des journaux ont sauté sur la manchette sensationnelle que leur offrait ce document soit le projet de tripler les allocations familiales d'ici deux ans, le texte à notre sens, nous apparaît bien plus important encore en ce qu'il prévoit accorder aux provinces une assez grande liberté dans l'application des programmes.

Le ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Castonguay se bat depuis des années afin d'obtenir pour le Québec — et du même coup pour les autres provinces — une plus grande autonomie dans l'application des programmes. On a critiqué jusqu'à ce jour, l'incompréhension d'Ottawa qui tenait à prendre presque unilatéralement toutes les décisions au sujet des programmes à mettre en route, aux améliorations à y apporter, aux montants des allocations qui devaient être versées, aux normes d'application de ces mesures etc. D'un autre côté, le Québec a fermement argumenté depuis quelques années, que les décisions prises par Ottawa n'étaient pas nécessairement celles que prendraient les provinces, que le fédéral se trouvait trop loin de la population bénéficiaire de ces mesures pour juger mieux que les provinces des secteurs à privilégier. En somme le Québec disait au fédéral: donnez-nous les montants que vous prévoyez pour les programmes à frais partagés dans le domaine de sécurité socia-

le, et laissez-nous décider quand, où et comment nous allons distribuer ces montants. Cette proposition avait rencontré de rudes oppositions du côté d'Ottawa jusqu'à ce jour. On avait espéré un assouplissement du système avec l'arrivée de M. Lalonde au ministère canadien de la Santé et du Bien-être, mais une première rencontre tenue avec les provinces récemment, avait fait déchanter les optimistes.

On aura appris mercredi que M. Lalonde n'était pas indifférent aux revendications du Québec et des provinces, et le document qu'il a déposé aux Communes constitue une intéressante ouverture pour harmoniser les rapports entre les deux niveaux de gouvernement au chapitre de la sécurité sociale. Ottawa n'offre évidemment pas de se retirer complètement des programmes à frais partagés, tout en continuant d'y contribuer. Il veut se conserver encore un droit de regard qui n'est pas mince. Selon le "livre jaune", les provinces pourraient déterminer les niveaux de revenu garanti et de supplément de revenu et seraient autorisées à modifier, comme elles le jugent à propos, les taux d'allocations universelles et autres allocations versées aux termes des programmes administrés par le fédéral, sauf en ce qui touche l'assurance-sociale relative aux salaires. Mais le fédéral se réserverait le droit de fixer des taux minimaux d'allocations, les provinces s'engageraient à verser dans un autre programme ce qu'elles retireraient d'un programme donné, les provinces ne pourraient pas profiter de ces changements pour diminuer les montants qu'elles auraient autrement versés à ces programmes et elles ne seraient pas libres d'exploiter cette latitude pour hausser le montant net que le fédéral verse aux provinces. Donc, le fédéral se réserverait la juridiction sur les grandes philosophies sociales de l'heure tout

en donnant plus de latitudes aux provinces pour appliquer les programmes dans leur territoire respectif. Ce n'est pas encore l'autonomie complète des provinces, mais c'est une sérieuse ouverture vers une plus grande liberté.

Il est très intéressant également de noter, dans le document de M. Lalonde, les principes sur lesquels veut se baser Ottawa pour établir un système idéal. Ce système veut se fonder sur des valeurs communément admises par les Canadiens; inciter l'individu à travailler et non l'en détourner; fonctionner en harmonie avec les forces motrices de l'économie plutôt que de s'y opposer; contribuer au plein épanouissement de l'individu; combattre la pauvreté; il doit être équitable à l'endroit des prestataires; l'ensemble du système doit être simple et facile à comprendre; il doit reposer sur une administration efficace et doit être épaulé par une gamme de services auxiliaires.

Le remplacement de la formule sélective proposée l'an dernier par l'universalité des prestations, décevra une certaine opinion défendant le principe qu'il faut donner davantage à ceux qui ont le plus besoin d'aide, mais ce virement de politique sera sans doute compensé par les nouvelles formules qui prévoient un régime très complet comprenant des allocations de base, un supplément de revenu général, un supplément de revenu additionnel et un régime de dernier recours complémentaire sans oublier l'élargissement et l'amélioration d'autres services spéciaux dont ne peuvent normalement se prévaloir les économiquement faibles.

De toute évidence, M. Castonguay et les spécialistes de son ministère auront là de quoi réclamer une certaine victoire sur les formules actuelles même s'ils jugent n'être qu'à mi-chemin de leur objectif; l'autonomie provinciale en matière de sécurité sociale.

Document

Réflexions sur... "Pacem in Terris" (4)

Par S. E. le cardinal Maurice Roy

Deuxième Partie

PROBLEMATIQUE D'AUJOURD'HUI

Il s'agit donc de tenter un diagnostic, qu'on pourrait appeler un "diagnostic de différence", pour mesurer les changements apportés en dix ans à la problématique et aux mentalités; puis d'esquisser quelques suggestions prospectives, visant à définir quelques priorités majeures dans la recherche et l'action pour la Paix dans les années qui viennent. Après quoi, on pourra voir que la méthode de Jean XXIII, enrichie et complétée par divers actes et documents de Paul VI, garde sa valeur fondamentale, tant à l'intérieur qu'au-dehors de l'Eglise, pour l'édification de la Paix.

S 1 — Un diagnostic de différence

Dans l'immense table des matières et des visions diverses de la paix, il me faut évidemment choisir, et d'abord renoncer presque entièrement à l'une des deux faces du problème: celle du Développement, Mater et Magistra l'ayant déjà abordé, Pacem in Terris se contente de le rencontrer en chemin. Son thème s'en trouve à la fois allégé et accru, s'il est vrai que la paix a désormais pour nom et pour mesure la société.

On peut, semble-t-il — et c'est à cela que je me limiterai —, ramener ces différences des deux contextes aux trois points suivants:

I Un remodelage planétaire

Le contexte que trouvait Jean XXIII en écrivant sa Lettre était dominé par ces quatre composantes: un système bipolaire; basé sur l'équilibre de la terreur; accompagné d'une inégalité générale des nations par rapport aux deux Grands et où le Tiers-Monde servait d'enjeu, chaque bloc s'efforçant de le faire basculer dans son camp; sans que les Nations unies puissent intervenir autrement.

Le cadre que propose l'encyclique est, au contraire, un système d'égalité entre les Etats; l'équilibre de la confiance; l'aide au Tiers-Monde dans le respect de son indépendance; et, au-delà des Etats-Nations, une autorité mondiale effective.

Dix ans après, les choses ont bien changé.

Regardons d'abord la carte du monde. Elle manifeste, entre autres, un transfert vers l'Océan Pacifique; l'émergence de l'Amérique Latine; le déplacement manifeste, aussi, vers l'Océan Indien; l'affirmation de l'Afrique et du monde arabe. Quant à l'Europe, elle vient de s'élargir; mais ni elle, ni l'Amérique du Nord ne sont plus le centre du monde.

A ce planisphère, il faut superposer la démographie: problème immense qui à lui seul ferait l'objet d'une longue étude.

La carte socio-politique a beaucoup changé, elle aussi. Pacem in Terris la décrivait comme une somme d'Etats-Nations et atteignait ces diverses communautés nationales une à une, à la manière de l'ONU, comme autant d'entités totalement distinctes (Pacem in Terris, § 42). Aujourd'hui, ces nations tendent à se regrouper en systèmes régionaux ou continentaux et deviennent désormais des partenaires internationaux. Nous assistons donc à un certain décloisonnement des nationalités.

En même temps, on constate, au sein de chaque nation, la tendance à des regroupements subnationaux davantage à échelle humaine et répondant à un besoin de communications interpersonnelles de plus en plus contredit par l'uniformisation de la vie sociale. Ce mouvement de diastole et de systole, de dilatation et de contraction par rapport à l'être national, déjà perceptible il y a dix ans à l'époque de Jean XXIII, semble être un fait marquant d'aujourd'hui, avec le rôle croissant des "forces transnationales" sous leurs diverses formes: économiques (entreprises multinationales; systèmes monétaires); culturelles (mass-media); civilisation de l'image; idéologies, religions) etc. ...

II Du bipolaire au multipolaire.

Mais le changement le plus voyant se situe au niveau de la politique du système bipolaire (« bloc atlantique » et « bloc soviétique ») à la multipolarité. Celle-ci entraîne une redistribution des rôles et une certaine suppression des divers rideaux tendus entre l'Est et l'Ouest. Comme chacun le sait, c'est le risque d'un choc frontal atomique qui a entraîné, pour une large part, ce dégel et cette neutralisation mutuelle sur le plan militaire. Mais c'est aussi l'accession de nouveaux pays à l'échelon des Grandes Puissances, ainsi que l'urgence nécessaire des échanges techniques et commerciaux. Nous avons vu, malheureusement, comment cette amélioration des relations Est-Ouest entre pays déjà ou presque industrialisés ne se vérifie pas, tant s'en faut, dans les rapports « Nord-Sud », c'est-à-dire dans les pays du Tiers-Monde et, a fortiori, du « Quart-Monde » (les nations et les catégories sociales marginalisées).

III La Guerre

A) « Nous avons maintenant un après-guerre. »

Ce jugement de Paul VI (28-1-73) lors de la cessation du conflit vietnamien, pouvons-nous l'appliquer à la guerre dans son ensemble?

Oui, sous un certain angle. Tout le monde le sent confusément: une page semble tournée, celle de la terreur nucléaire. Nous sortons de la guerre des nerfs. Une guerre totale est improbable actuellement. C'est une différence radicale de notre époque par rapport à celle de Jean XXIII. Les analyses le révèlent: c'est la guerre elle-même, par ses impasses, qui empêche la guerre. Les déterminismes qui conduisaient les peuples, naguère encore, à l'épreuve de force, se créent maintenant, en quelque sorte, leurs propres « anticorps ». Chacun des camps se sent pour ainsi dire condamné à la paix. Car la guerre n'apparaît plus seulement comme un crime, mais comme une absurdité. Elle révèle au grand jour « son irrationalité désastreuse » (Paul VI, Ibid.). Elle apparaît comme un non-sens, une finalité qui se détruit elle-même. Elle n'est plus une solution. Elle n'entre plus dans les fins politiques.

En conclusion pour autant que nous inaugurons une phase nouvelle et définitive du genre humain, celle de la non-guerre, serait un pur sophisme. En effet, nous restons toujours à la merci d'une erreur de calcul et d'une rupture d'équilibre, du fait de l'entrée éventuelle de nouveaux partenaires dans le club fermé des Puissances nucléaires.

Quoi qu'il en soit de l'hypothèse d'un emploi global des armes atomiques, les conflits locaux, eux, restent et vont sans doute rester encore une réalité existante. Les instituts de polémique, c'est-à-dire d'étude scientifique des guerres, ont dressé la liste de ces conflits et les ont classés par familles. Qu'il suffise d'en citer ici quelques-uns: guerres par Etats interposés, guerres-éclairs, blocus des voies maritimes, manœuvres d'intimidation, conflits d'intervention, luttes ethniques et tribales, conflits séparatistes, guerres civiles, insurrections raciales, génocides, ethnocides. Enfin, tout récemment, le terrorisme, anarchique ou organisé (prises d'otages, attentats à la bombe, détournements d'avions, assassinats de leaders etc...) visant, avec de très faibles effectifs, mais en mobilisant les mass-media, à attirer l'attention du monde entier sur des situations d'injustice ou d'oppression jusqu'alors souvent oubliées par l'ensemble des Etats.

B) Mais, en même temps, la course aux armements.

A ces divers conflits ouverts, qui défrayent tous les jours la chronique internationale de nos journaux et de nos éans, il faut ajouter, parce qu'elle est une guerre en puissance, la course aux armements.

De la trilogie des armes: A.B.C., on ne retient d'ordinaire que l'arme

atomique. Et pourtant, les deux autres, biologique et chimique, ne relèvent pas de la science-fiction. En 1973 comme en 1963, elles ne sont pas plus à l'abri d'une perversité ou d'une erreur d'emploi que la bombe atomique. Leur fabrication, leur stockage, leur transport sont un danger pour notre environnement humain. Mais — et ceci paraît nouveau par rapport à l'époque de l'Encyclique — le commerce des armes s'est énormément accru et prend aujourd'hui l'aspect d'une « épidémie contagieuse » (Paul VI, 9-1-1972) et par là même, d'une provocation permanente à la guerre.

Il faudrait parler encore des armes psychologiques, des procédures pénales barbares (camps de concentration, détentions arbitraires, tortures) qui causent autant de victimes par mort lente que les guerres déclarées.

Devant un tel arsenal et un tel éventail, même si le risque de guerre totale s'éloigne, peut-on vraiment parler de paix? Ceci, qu'il fallait dire, ne met pas en cause la réalité et l'immense espoir — que ne connaissions pas encore l'Encyclique — de l'après-guerre où nous sommes entrés.

Violence et contestation

Au dire des meilleurs experts, nous assistons à un double transfert:

— le transfert du militaire à l'économique: l'impossible affrontement par les armes se mue en compétition économique. Celle-ci prend le relais de la guerre froide, de la guerre chaude et de la colonisation militaire. Elle crée entre nations de nouvelles distances et de nouveaux clivages, bien éloignés de la description et des espoirs que formulait Pacem in Terris quant à « l'égalité naturelle de toutes les communautés politiques et à leur droit... au développement » (§ 88, 89, 138). Et elle introduit, par là même, de nouvelles tensions et oppositions, de nouveaux rideaux.

— le transfert de l'international au national: du fait de diverses dissensions, les rapports entre Etats tendent à se stabiliser, au point que la société internationale devient une société bloquée. Les conflits qui ne peuvent plus avoir lieu entre Etats se transportent à l'intérieur de chacun d'eux. Ils y fermentent et provoquent des explosions et des crises d'une extrême gravité.

C'est un autre univers que celui de Jean XXIII. Sa vision était celle d'une société ordonnée et hiérarchisée: une place pour chaque nation à sa place. De la base au sommet, de la personne à l'autorité publique de compétence universelle (§ 137) la société forme une pyramide de corps intermédiaires (§ 53) fondée sur le « principe de subsidiarité » (§ 141-142). Chacun — individu, communauté de base ou Etat — lui apporte son concours actif, dans le respect de l'autorité et au service du bien commun. Régulée par une charte de droits et de devoirs mutuels, elle est animée par une volonté commune. C'est une société de participation (§ 31, 40, 53, 73, 146), orientée vers « l'avènement d'un ordre collectif » (§ 31), bref une société d'assentiment.

Dix ans ont passé. Un changement radical s'est opéré.

D'abord, le conflit, qui s'exprime par la violence, est un fait, un fait nouveau, dans son ampleur: cette violence est partout, dans les pays sans guerre et dans tous les corps sociaux. Au point qu'il faudrait aujourd'hui ajouter à l'Encyclique un nouveau chapitre: « Bellum in Terris ». Cette violence est pluriforme. On distingue aujourd'hui les violences physiques, qui mettent en vue la vie ou la liberté matérielle des personnes ou des groupes. Mais — et c'est nouveau — on dénonce aussi, un peu partout, les violences culturelles, par exemple la pression exercée par les moyens audio-visuels, par le régime et les cadences du travail, les transports, les innombrables contraintes de la civilisation industrielle et de la technologie; celles du savoir et du pouvoir.

(à suivre)

En mouvement et des hommes

LOUIS O'NEILL

De la résignation à l'espoir

Le mal, la souffrance et l'échec sont de sombres réalités qu'on n'aime pas regarder en face. Le mystère de la Passion du Christ nous oblige à le faire. Il ne s'agit pas d'inciter le croyant à se replier sur ses propres misères et limites, mais de l'aider à déceler la signification positive d'une réalité qu'il est enclin à fuir spontanément.

Au premier abord, la Passion du Christ semble symboliser la consécration de l'échec et la glorification de la résignation. Paradoxalement, le déroulement du mystère liturgique met plutôt l'accent sur l'idée de victoire et de résurrection. Le

Vendredi-Saint fait jointure avec le jour de la vie nouvelle, la Pâque.

Dans le cheminement de Jésus, la résignation trouve une place, mais seulement en ultime instance. Le Christ a d'abord lutté, combattu, milité, affronté le risque et l'échec. Il ne s'est pas résigné par anticipation. Rien dans l'Evangile qui légitime la thèse d'une acceptation a priori du mal, de l'injustice et de la souffrance. Ni celle d'une passivité larmoyante, consolation des impuissants et des démissionnaires.

Rien surtout qui légitime l'acceptation hâtive de la souffrance dont d'autres portent le poids. Se résigner trop vite à la souffrance et à l'injustice, dont souffrent les autres, c'est imiter la conduite de certains dont parle l'Evangile, qui laissaient choir sur le dos des autres des poids qu'ils ne supportaient pas eux-mêmes. Résignation qui s'apparente alors bien plus à un vice qu'à une vertu.

Ce qui est proprement chrétien, c'est de témoigner de l'espoir, peu importe les échecs, le mal, la souffrance. Roger Garaudy, penseur marxiste, considère ce « principe de l'espoir » comme une valeur commune aux chrétiens et aux marxistes. Valeur qui entretient la conviction que, en dépit de tous les obstacles et des forces du mal, on peut rendre le monde meilleur, plus humain, moins injuste. Ce message d'espoir, Garaudy le discerne dans l'événement de la Passion.

« Avoir la foi, si je cherche à déchiffrer l'image chrétienne, c'est

percevoir dans leur identité la résurrection et la crucifixion. Affirmer le paradoxe de la présence de Dieu dans Jésus crucifié, au fond du malheur et de l'impuissance, abandonné de Dieu, c'est libérer l'homme des illusions du pouvoir et de l'angoisse. Dieu n'est plus l'empereur des Romains ni cet homme dans sa beauté et sa force qu'il était pour les Grecs. Ce n'est pas une promesse de puissance. C'est cette certitude qu'il est possible de créer un avenir qualitativement nouveau seulement si l'on s'identifie à ceux qui, dans le monde, sont les plus dépourvus et les plus écrasés, si on lie son sort au leur jusqu'à ne concevoir d'autre victoire réelle que la leur.

« Cet amour et l'espérance de la résurrection ne font qu'un. Car il n'y a d'amour que lorsqu'un être est pour nous irremplaçable et que nous sommes prêts à donner pour lui notre propre vie. Lorsque nous sommes réellement prêts à ce don pour le dernier des hommes, alors Dieu est en nous: il est le pouvoir de transformer le monde. » (L'Alternative, p. 125-126).

Une telle perception spirituelle ne conduit pas au repliement sur soi, au narcissisme. Au contraire. Vécue dans cette perspective, la Semaine sainte libère le croyant de lui-même et fournit l'occasion d'un recommencement. La résignation n'est plus qu'un accident de parcours, dont il faut se dégager le plus vite possible. L'essentiel, c'est le nouveau départ, la résurrection.



L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, L'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727. Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Delisle, directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Levesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.

Nuances

PAR FRANÇOISE L.-ROY

Mors et vita

La mort et la vie, soit les deux grands thèmes de notre méditation pascale, si toutefois méditation il y a : l'octave ne se présente-t-elle pas comme une belle occasion de rachat ? Le souffle de la Résurrection a vraiment besoin d'électriser les tièdes que nous sommes ! Plus de chrétiens que jamais reconnaissent en être, des tièdes peut-être, mais surtout des inquiets, pas très heureux, et même un peu confus d'oser repenser ce qu'ils considéraient déjà comme valeur inébranlable : une foi exigeante, incommode parfois, mais si rassurante ! Le Seigneur ne tient pourtant pas à nous comblés, dans l'abandon, mais ne mesurant pas le don, pouvait fort bien Lui convenir après tout, et il n'est pas dit que ça ne tienne pas toutjourns : sincérité et simplicité furent le fait de si grands saints, et des saints il en fut de tous les temps comme de toutes les ténues, il est vrai ! En ce qui nous concerne, haïllonnent les interrogations et les tourments, pour nous adonner tout bonnement à la prière simple de cœur, celle qui rejoint le Créateur dans l'ineffable, sur les ailes de l'oiseau ou les pétales de la fleur ; la prière lucide qui reconnaît que Quelqu'un a signé ce printemps après tant d'autres ! N'y a-t-il pas un moment où le langage des choses l'emporte sur celui des hommes ? Combien de fois un ciel étoilé ne vous aura-t-il pas été salutaire ? Apaisement et ferveur se reconditionnent dans la paix, plus que dans bien des discussions souvent déroutantes quand elles ne sont pas vaines ! Laissons s'interroger ceux qui ne savent taire leur détresse, mais que notre volonté y survive, et que la qualité de notre action de grâce en soit décuplée ; croire en la Résurrection est un privilège pour l'humain qui, bien tenu d'avancer sur une route souvent cahoteuse, ne prête pas le flanc à la désespérance !

La paix ici-bas ? C'est une exigence du cœur que la terre point toujours ne matérialise ! Combien a-t-on vu d'humains bousculés de jour en jour, propulsés d'année en année, proies d'un devoir immédiat, ou axés sur une obligation à long terme, à moins qu'ils ne soient pas le souci de se ménager une vieillesse à l'abri des soucis matériels : combien en a-t-on vu mourir au seuil des jours tranquilles, leur retraite à peine entamée, frustrés de leur récompense terrestre ? Bien qu'il ne faille pas trop croire aux existences servies de douceurs ! Il faut s'acharner à faire le plein des menues joies quotidiennes, savoir les détecter avec autant de minutie que d'amour de telle sorte que bien peu de jours puissent être exempts de regret-ce que d'un rayon de soleil !

Que le soleil de la Résurrection soit plus généreux encore pour chacun de nous ! Tournons résolument la page sur cet "HIER" qui n'a plus voix au chapitre : tant de chrétiens bien faits y arrivent qui s'accrochent d'un bon-heure raisonnable, reconnaissants de ce qui fut, pleins d'espoir dans ce qui sera !

JOYEUSES PAQUES.

Douceur féminine !

9349 SIZES 10 1/2-20 1/2

Marian Martin

Petite robe toute simple à laquelle vous ajoutez un large collier et vous avez un modèle chemisier, le favori de la mode ! Vous pouvez coordonner deux couleurs ou la confectionner d'une seule couleur. Demandez le patron no 9349 dans les nouvelles demi-grandes : 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. Pour la grandeur 14 1/2 ayant 37 de buste, vous aurez besoin de 1-5/8 verges de 60" de largeur.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1, Ontario

Prix : 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Son chandail préféré !

7049

Alice Brooks

Faites-lui plaisir en lui offrant ce très beau chandail à l'occasion de son anniversaire ou de naissance, pour la fête des Pères ou toute autre occasion. Ses tricotés à partir du cou jusqu'à la longueur désirée, tout d'une pièce. Servez-vous de deux couleurs de laine. Demandez le patron no 7049. Grandeur : 36-42 incluses.

Les mères célibataires sont nombreuses en Russie

MOSCOU. (PA). — "Après huit ans de vie commune, il s'est sauvé comme un lèche en apprenant que j'étais enceinte". C'est en ces termes qu'une jeune Soviétique a expliqué sa situation. Comme des milliers d'autres femmes, elle avait quitté son village natal pour se rendre à Moscou, en quête d'une vie divertissante mais qui devait la conduire dans le monde particulier des mères célibataires.

Son cas, parmi bien d'autres, a été étudié récemment au cours d'une rare discussion publique portant sur les mères célibataires et publiée dans l'hebdomadaire *Gazette Littéraire*.

On a cité en exemple la république de Biélorussie où les naissances illégitimes ont augmenté de 450 pour cent chez les jeunes femmes de 20 à 24 ans en 1970, et de 350 pour cent dans le groupe des adolescentes de 15 à 19 ans.

Amour aveugle

TORONTO. (PC). — Un homme de 81 ans, Walter Lloyd estime que son épouse Frances, 78 ans, est une femme adorable. Tous deux sont aveugles, et Mme Lloyd est également atteinte de surdité.

Le couple, s'aidant de cannes blanches, est parti récemment par autobus pour se rendre à l'Institut canadien des aveugles à Toronto, où Mme Lloyd a reçu un certificat au mérite en



L'Empire State Building sert de toile de fond à cet ensemble original comportant short et veste, réalisé par Victor-James Garment Co. Ltd. de Toronto. Il fait partie de la collection de modes présentée en avril dernier par un groupe de fabricants canadiens à l'hôtel McAlpin de New York. La manifestation était patronnée par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Horizons Nouveaux

Des personnes à la retraite reçoivent des subventions

OTTAWA (PC). — Le ministre de la Santé a annoncé mercredi l'octroi de 155 nouvelles subventions dans le cadre du programme Nouveaux Horizons, pour aider les personnes à la retraite à élaborer et à réaliser des projets devant profiter à elles-mêmes et à la collectivité.

Ces subventions, au montant de \$869,140, profiteront à plus de 25,000 personnes.

Il s'agit de la cinquième tranche de subventions du programme annoncé en août 1972.

Trente-cinq de ces subventions ont été accordées à des organismes du Québec pour personnes âgées.

En voici la liste :

Brossard Cercle de l'Age d'or, \$3,582;
Cabano, Club de l'Age d'or, \$4,894;
Château-Richer, Club de l'Age d'or, \$2,640;
Farnham, Les Foyers Farnham Inc., \$21,977;
Ferme-Neuve, Club du Bel Age, \$5,465;
Grand-Esprit, Division Loisirs, \$7,131;
Hull, Club Bonne Entente et Entraide, \$7,809;
Lac Beauport, Les retraités de St-Mathieu, \$7,164;
Lac Beauport, Retraités à l'action, \$5,400;
Lachine-Dorval, Y.M.C.A., \$6,920;
Lachute, Porte ouverte, \$15,124;
Les Cedres, Club d'Age d'or, \$2,000;
Louvainville, Cercle de l'Age d'or, \$7,270;
Montréal, Initiation à la vie créative, \$2,305;
Montréal, Résidence Sophie Barat, \$1,696;
Montréal, Les Bricoleurs, \$2,569;

Québec, Club des retraités de St-Roch, \$11,140;
Rivière-du-Loup, Club de l'Age d'or St-Jean-de-Dieu, \$3,550;
Saint-Adolphe, Cercle de l'Age d'or, \$6,350;
Ste-Agathe-des-Monts, Auberge des Sabies, \$4,000;
St-Alexis-des-Monts, Cercle de l'Age d'or, \$11,643;
Saint-Alphonse, Club de l'Age d'or, \$1,220;
Saint-Anastasia, Club de l'Age d'or, \$2,390;
Ste-Anne-de-Bellevue, Club du 3e Age, \$3,935;
St-Cyprien, Club de l'Age d'or, \$3,047;
St-Ferdinand d'Hallifax, Club de l'Age d'or, \$6,071;
St-Gertrude, Association des personnes retraitées, \$2,825;
St-Janvier, le Club de l'Age d'or, \$6,000;
St-Jean, C.E.M.C. régional, \$30,911;
Saint-Pascal, Club de l'Age d'or, \$5,168;
Saint-Raymond, Foyer Saint-Jean, \$3,075;
Sainte-Thérèse, Les Pensionnaires du Foyer, \$1,000;
Timwick, Club de l'Age d'or, \$5,541;
Val d'Or, La Gamme d'Or, \$950;
Ville La Pocatière, Club de l'Age d'or, \$9,770.

Nouveau-Brunswick

Bathurst Chaleur Evening Stars, \$7,800;
Cocagne, Les retraités de Cocagne, \$4,275;
Saint-Ignace, Club de l'Age d'or, \$2,270;
St-John, North End Silver Threads, \$400;
Saint-Quentin, Club de l'Age d'or, \$12,050;
Salisbury, Golden Age Senior Citizens, \$6,110.

"Ce problème au niveau éthique ne saurait rester plus longtemps insoluble", indique la *Gazette Littéraire*.

En Union soviétique, l'éducation sexuelle est pratiquement inexistante et les sujets relatifs au sexe et à la nudité sont tabous en littérature et dans les journaux.

Au cinéma, les scènes d'alcôve sont laissées à l'imagination, alors que s'estompent des images d'amants enlacés et complètement vêtus.

Selon le journal soviétique, les statistiques enregistrées en situation qui se retrouvent dans Biélorussie témoignent d'une la plupart des régions du pays.

Si l'on en juge d'après les chiffres de la Biélorussie, on compterait environ 649,000 naissances illégitimes en Union soviétique pour l'année 1970 qui a marqué le dernier recensement national.

Le monde au temps de Ponce Pilate

PAR GEORGE W. CORNELL de la Presse Associée.

De la colline située à l'est et dominant Jérusalem, on pouvait entendre le son de flûtes, de tambourins et de lyres. Ponce Pilate, en train de se faire masser le dos dans son solarium tout au haut de son palais, jeta un coup d'oeil sur la scène qui s'offrait à ses yeux. Un autre troupeau de paysans, se dit-il, qui envahissent cette ville déjà surpeuplée pour y célébrer leur fête religieuse.

Ces fêtes, particulièrement celle de la Pâque, n'apportaient que des difficultés pour le gouvernement romain d'occupation.

Pour le moment, cependant, Pilate était tranquille. Il avait découvert comment contrôler ces Juifs intraitables, même s'il fallait pour cela faire tomber une fête de temps en temps.

Il était là depuis environ trois ans et, sauf pour une réprimande de la part de Tibère, il avait réussi habilement à consolider son autorité, surtout par son alliance avec les dirigeants du Temple.

Ces derniers semblaient aussi déterminés que lui-même à avoir raison, des révolutionnaires et autres mécontents, y compris cet homme de Galilée appelé Jésus, avec ses appels aux pauvres, ses promesses de "libération des captifs", de "liberté pour les opprimés", tout cela sous la bannière d'une conception nébuleuse d'un "Royaume de Dieu".

Cet homme était un orateur extraordinaire, encore plus audacieux que son précurseur, Jean Le Baptiste. Ce dernier avait été assez encombrant, alors qu'il attirait même certains légionnaires de Rome, venus l'entendre avant qu'on lui coupe la tête.

Les puissants chefs du Temple, soudoyés avec de l'argent, ne faisaient pas parade de leur collaboration avec Pilate. Aucun Juif ne pouvait être accepté de ses compatriotes s'il était soupçonné de frayer avec les Romains. Une coutume voulait même que les Juifs, lorsqu'ils rencontraient un Romain, lui tournent le dos et crachent par terre.

Les liens de Pilate avec le grand prêtre Joseph Caïphe, un Sadducéen, étaient assez évidents, cependant, puisque ce poste de commandement était sujet à nomination par le gouverneur lui-même.

Le gouverneur romain et l'aristocratie du Temple collaboraient tellement étroitement que les fonds provenant du trésor sacré du Temple étaient remis secrètement à Pilate, en vue d'un projet de construction.

Un aqueduc

Au début, tout allait bien. Les directeurs du Temple fournissaient les fonds et Pilate avait ordonné à ses architectes et à ses ingénieurs de commencer la construction d'un aqueduc de sept milles, depuis les sources de Bethléem jusqu'aux immenses réservoirs de Jérusalem, sous le Temple. Pilate avait calculé que son statut s'en trouverait grandement accru de l'empereur, puisqu'il agrandirait ainsi le système inadéquat de la ville, sans qu'il en coûte un sou à Rome.

Mais voilà que des rumeurs avaient commencé à circuler concernant le transfert des deniers du Temple, et une tempête se préparait.

L'indignation populaire avait balayé la cité, raconte Joseph, un historien juif pro-romain de l'époque. Les Juifs étaient outragés que l'oppression romaine mette la main sur les pieux de monnaie dont ils pouvaient leur Temple, en hommage à Dieu. Ils avaient rejeté leur fureur sur Pilate.

"Plusieurs milliers de personnes s'étaient réunies, et poussaient des clameurs contre lui", écrit Joseph. "Infidèle, voleur", criaient-ils. Le poing levé vers Pilate.

Les impôts prélevés par les Romains sur les terres, le grain et les bestiaux, de même que les frais de douanes et autres, étaient déjà un sujet de ressentiment de la part du peuple subjugué, bien que ces impôts fussent payés en monnaie romaine et non pas avec les shekels réservés pour les offrandes au Temple. Le fait de détourner ces fonds sacrés pour réaliser des projets païens était considéré comme une profanation.

Pour venir à bout du peuple, Pilate avait ordonné que 400 soldats se déguisent en civils, en enchaînant sous leurs tuniques des bâtons et des épées. Ces soldats étaient mêlés à la foule des manifestants. Lorsque la populace refusa de se disperser, Pilate donna le signal et les soldats "se mirent à corriger ceux qui étaient désobéissants et ceux qui ne l'étaient pas", raconte Joseph.

"Un grand nombre furent tués, beaucoup furent piétinés à mort. Les autres s'enfuirent et plusieurs furent blessés. Le choc produit par ce massacre réduisit le peuple au silence." Cette fois, Pilate ne pouvait plus reculer, comme il l'avait fait à Césarée, au commencement de son mandat. Cette fois, la situation avait été brutale, mais efficace.

Pilate renvoya le massacre, et s'étant revêtu de sa tunique et de sa toge, descendit prendre son repas de midi. C'était un homme ambitieux, rusé et strictement pragmatiste. Il

avait été formé aux disciplines des légions romaines, et était déterminé à exploiter tout ce qui pouvait servir son avancement.

Révolte

Un philosophe de l'époque, Philon, dit que Pilate était "naturellement inflexible et obstinément cruel", et qu'il commettait "des actes de corruption, des insultes, des fraudes, des outrages au peuple, des meurtres répétés sur d'innocentes victimes".

Jésus lui-même, comme le raconte Luc, mentionne "les Galiléens dont le sang avait été mêlé par Pilate au sang de leurs holocaustes". Les détails manquent à cet épisode, mais il est sous-entendu qu'un certain nombre de Galiléens étaient venus à Jérusalem pour faire leurs offrandes traditionnelles, et que pendant qu'ils étaient occupés à prier, les soldats de Pilate les avaient massacrés.

A la suite du massacre des manifestants de Jérusalem contre l'usage qu'il avait fait des fonds du Temple, Pilate, une fois de plus, avait enflammé la colère des Juifs en faisant suspendre dans le palais d'Hérode des écussons dorés dédiés à l'empereur.

Pendant qu'il prenait son repas sur une terrasse adjacente au palais, Pilate entendit encore une fois les bruits d'un défilé. Un flot énorme de gens bordait la route jusqu'à la porte de l'Agneau. Ces gens agitaient des branches d'olivier, ils jetaient leurs vêtements par terre sur la route, en criant "Hosanna". Au milieu de cette adulation, un homme portant la barbe était assis sur un âne, et un petit groupe d'hommes le suivait.

Il fallait que la manifestation ait été organisée à Jérusalem, pour que tant de gens y participent. Pilate envoya des espions dans les rues. Des rapports lui parvinrent bientôt : "C'est Jésus, le Galiléen". Le gouverneur fronça les sourcils : il fallait qu'il dompte cet aventurier galiléen.

Des événements imprévus de toutes sortes semblaient se produire à Jérusalem, au même moment. Déjà les soldats romains avaient dû réprimer une violente émeute lorsque Jésus fit son entrée étonnante au Temple.

Maintenant, il fallait organiser un piège secret et le réaliser à la nuit tombante. Ce fut une période difficile pour Ponce Pilate. Le gouverneur recevait une suite ininterrompue de messages et envoyait des messages dans les unités militaires dispersées à travers toute la ville. Les arrestations s'accumulaient. Un détachement avait été envoyé pour maîtriser une émeute au cours de laquelle plusieurs personnes avaient été tuées. Le chef de la bande, Barrabas, avait été capturé.

C'était la pâques juive, une période de grande faveur religieuse pour toute la nation, qui semblait toujours provoquer l'hostilité des occupants militaires.

Du haut des tourelles de la Tour Antonia, d'où on pouvait voir la place du Temple et les quartiers aménagés pour Pilate, les sentinelles romaines surveillaient l'agitation causée par la présence de Jésus. Ce dernier, armé d'un fouet à bestiaux, avait renversé les tables des changeurs de monnaie, les éventails des marchands et les cages de moutons, chassant les marchands, les animaux, les curieux et les gardiens hors du Temple.

Circulation paralysée

L'Evangile selon saint Marc signale qu'il ne permettait à personne d'emporter quoi que ce soit, bloquant la circulation et paralysant toutes les activités commerciales. "Ma maison sera appelée une maison de prières, mais vous en avez fait une caverne de voleurs", proclamait-il. Pilate n'intervint pas immédiatement, soit parce qu'il n'en avait pas le courage, soit parce que la manifestation semblait être trop fortement appuyée par la populace.

Déjà il avait été réprimé au moins une fois par l'empereur Tibère pour la violence excessive de ses châtiments. Il connaissait des façons plus habiles d'arrêter le mouvement soulevé par Jésus.

Le fait que cette manifestation avait réussi à faire évacuer, ne fut-ce que temporairement, l'immense place du Temple, laisse croire que cet événement avait pris des proportions beaucoup plus grandes que ce qui est raconté par les évangélistes.

Contre l'establishment

C'était une attaque directe contre le cœur de l'establishment financier, culturel et religieux, et celui-ci était absolument nécessaire à Pilate pour le maintien de la paix dans la colonie.

La police du Temple, employée par le grand-prêtre Caïphe, nommé par Rome, avait apparemment été chassée comme le reste des fonctionnaires du Temple. Les récits bibliques expliquent clairement pourquoi les administrateurs du Temple avaient également évité d'agir contre Jésus, à l'époque. "Ils craignaient le peuple, disent les récits. Ils ne purent rien faire, parce que tout le peuple était suspendu à ses paroles". Les gens eux-mêmes s'étonnaient : "N'est-ce pas là

festations semblables, dans une atmosphère déjà trop survoltée. Il voulait donc réduire au silence, par des moyens habiles et détournés, ce Jésus qui faisait accourir les foules et soulevait leur passion.

Certains l'appelaient le "Messie", d'autres lui donnaient le nom de "Christ", et cela évoquait une idée de manteau royal inquiétant pour Rome. Il prétendait avoir un lien de parenté avec le Dieu juif. "Un saint roi viendra et régnera sur l'univers, disait une prière juive. Sa colère tombera sur le peuple de Latium et Rome sera détruite de fond en comble. O Dieu... faites que les Romains périssent..."

Pilate s'entendait avec Caïphe pour que l'on arrête Jésus sans bruit, et qu'on lui fasse un procès immédiatement, pour empêcher toute tentative d'opposition. Il signa un mandat pour sédition, et le passa à un tribun militaire avec ordre de l'exécuter. Un traitre parmi ceux qui suivaient Jésus avait indiqué où il se trouverait pendant la nuit. "Il y aura peut-être de la résistance, dit Pilate. On nous a dit que certains des hommes seront armés. Soyez prêts à tout."

Mission romaine

Le fait qu'un détachement militaire romain, décrit comme une "cohorte" dans l'évangile de saint Jean, avait été assigné à cette mission indiquait que celle-ci avait été envoyée par les Romains.

En fait, le détachement chargé d'arrêter Jésus rencontrait une résistance momentanée. L'apôtre Pierre sortit son épée, mais Jésus l'arrêta dans son mouvement. "Ne dois-je pas boire la coupe que Mon Père m'a préparée ?"

Des représentants des prêtres sadducéens et de la police du Temple étaient également présents, à peu de distance. Le commandement romain leur donna la permission d'emmener Jésus, déjà enchaîné, devant Caïphe. Celui-ci devait interroger Jésus avant le procès.

La participation des Sadducéens avait été utile, et elle le serait davantage encore lors du procès. Pilate était prêt à rendre le jugement lui-même, dès la première heure le lendemain matin.

LA LIBRAIRIE DE L'Action

LE COUPLE NU

desmond morris

Après le "sing nu" et le "zoo humain" voici le COUPLE NU. L'auteur observe au microscope les moeurs sexuelles de l'homme... et de la femme. Le COUPLE NU, c'est le couple mis à nu par un savant qui est aussi un humoriste.

\$7.20
\$7.35 franco

La Librairie de l'Action, 3, Place Jean-Talbot, Québec, G1K 3K2, 529-8821

La Librairie de l'Action, 2,700, boulevard Laurier, Place Laurier, Ste-Foy, 659-1021

La Librairie de l'Action, 3, Place Jean-Talbot, Québec, G1K 3K2, 529-8821

Veillez me faire parvenir exemplaire(s) de (LE COUPLE NU) au prix de \$7.35 franco chacun.

Ci-joint mon chèque au montant de \$.....

Signature : Nom : Adresse : Code Postal :

vous présentent

"La Maman de la semaine"

Mme BRIGITTE LAUZON
1054, de la Paix, Ancienne-Lorette

est l'heureuse maman d'un garçon de 7 livres et 11 onces. Il devient le deuxième enfant né le 26 mars 1973.

A Témiscamingue

Primes et pensions sont investies pour acheter le moulin de la CIP

TEMISCAMINGUE (PC) — Dans un ultime effort pour remettre en marche le moulin de Témiscamingue, les anciens employés de la Canadian International Paper réunissent leurs économies et ce qui reste de leurs indemnités et pensions pour investir dans l'usine.

Le moulin, sur la rivière Ottawa, à environ 350 milles à l'est d'Ottawa, a été fermé il y a environ un an par la CIP qui considère que son opération n'est pas rentable.

Un groupe d'anciens cadres de l'usine et des commerçants locaux ont fondé la compagnie l'Embec Forest Products Inc. dont le but est d'acheter l'usine et de la remettre en marche cette année. Il en coûtera de \$13 à \$15 millions pour acheter les installations de la CIP, faire les réparations, installer de nouveaux équipements et cons-

tituer un capital de roulement. M. George Petty, président de la Tembec, ancien vendeur pour la CIP, a déclaré que les employés et les commerçants de la ville seront propriétaires d'environ 35 pour cent du capital. On pense que les habitants de Témiscamingue pourront réunir \$1 million, alors que le gouvernement fédéral devrait en fournir cinq et le gouvernement du Québec trois et demi. De plus, des intérêts privés investissent 2 millions et le solde serait prêté par des institutions financières.

La compagnie Tembec négocie présentement avec les deux niveaux de gouvernement et la compagnie CIP, filiale d'une compagnie américaine. Selon M. Petty, ce n'est plus qu'une question de temps.

M. Charles Carpenter, chef du local des Travailleurs unis

du papier a déclaré que le syndicat conseille aux travailleurs d'investir leur prime de congédiement et leur pension pour aider à obtenir le million de dollars nécessaire.

"J'ai travaillé 25 ans pour la CIP et j'ai obtenu une indemnité de \$1.800, ainsi que \$3.500 en pensions", a ajouté M. Carpenter.

La moitié de la ville est sur l'assurance - chômage depuis que la CIP a fermé, faisant 875 chômeurs. Environ 70 familles ont quitté la ville depuis la fermeture mais la plupart restent espérant retrouver du travail.

M. Alfred Babin, âgé de 55 ans, lui aussi à l'emploi de CIP depuis 25 ans, pense que le moulin en vaut encore la peine et a déclaré qu'il était prêt à contribuer les \$1.000 qu'il lui reste de sa pension. M. Babin, père de sept enfants, est sur l'assurance - chômage depuis la fermeture de l'usine.

Dans la construction

L'entente de la FTQ coûterait en 3 ans \$85 millions au ministère de la Voirie

QUEBEC (PC) — L'entente de la FTQ dans le domaine de la construction occasionnerait au ministère de la Voirie des déboursés additionnels de \$85 millions en trois ans, selon l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec.

De plus, cette association a affirmé jeudi que seulement la Corporation des maîtres-électriciens et celle des maîtres-plombiers ont signé cette entente de principe, jugée illégale par la CSN. Le quotidien québécois "Le Soleil" faisait état la veille de quatre associations patronales en titrant une manchette: "La FTQ passe un sapin à la CSN".

présenter une offre globale de huit pour cent.

La loi 290 doit expirer le 30 avril prochain et M. Danseur, désigné par le principe du Travail.

M. Jean Cournoyer, pour rapprocher les sept parties en présence, n'a pas encore réussi à faire assier tout le monde à une même table de négociations.

M. Cournoyer, interrogé la semaine dernière sur cette question, a laissé entendre qu'il présenterait un projet de loi à la reprise des travaux parlementaires, le premier mai, pour prolonger l'application du décret car les employés de la construction pourraient recourir à la grève à partir du premier mai si aucune entente n'intervient d'ici là.

Le lac Memphrémagog étant, lui, épargné, la source de pollution serait située sur la rivière Magog, et sans doute, dans la ville même. Les trappeurs suggèrent la Dominion Textile.

En effet, l'un d'eux a déclaré qu'il s'était rendu au tuyau d'égout de cette compagnie pour y vérifier ce qui en sortait et qu'il avait constaté la le

point d'arrivée du goudron. Le gouvernement a été immédiatement informé mais, à cause des congés de Pâques, la venue d'experts n'est attendue que pour lundi ou mardi. Les riverains du lac ont été invités à retirer de l'eau tout ce qui pourrait être endommagé par le goudron en attendant une solution au problème.

Salariés d'Europe solidaires avec des syndiqués québécois

GENEVE (AFP) — Tous les salariés d'Europe doivent marquer leur solidarité avec les 50 syndicalistes québécois emprisonnés, parce que les Européens auront aussi à se défendre contre l'emprise des sociétés multinationales, comme l'ont fait ces syndicalistes, a affirmé jeudi à Genève, la Confédération mondiale du travail. CMT dans une conférence de presse.

M. Parent, dirigeant de la Confédération des syndicats nationaux du Canada, a rappelé aux journalistes que trois présidents de syndicats et 47 militants de la fonction publique québécoise avaient été condamnés à un an de prison et environ un demi-million de dollars d'amende pour outrage à un magistrat.

Mais en fait, a-t-il affirmé, ils ont tenté d'obtenir du gouvernement une négociation pour l'ensemble des fonctionnaires. Ils se sont alors heurtés à un

refus, car leur gouvernement provincial "savait que cela ferait fuir les investisseurs étrangers favorables à un système de négociations par entreprise et hostile à la globalisation des revendications". Or, a affirmé M. Parent, les investissements étrangers représentent 70 p. c. du total au Québec.

Dans ces conditions, les Européens doivent savoir que la situation risque de devenir semblable chez eux, et ils doivent soutenir les syndicalistes canadiens. Déjà la CMT, ainsi que la Confédération internationale des syndicats libres, CISL, ont demandé au gouvernement provincial la grâce des condamnés, ou au moins leur libération anticipée sans condition. Mais les syndicats comptent également sur les pressions de l'opinion publique européenne et sur les instances qu'ils vont engager auprès du Bureau international du travail pour le respect des droits syndicaux.

La police reprend deux des dix évadés de Cowansville

COWANSVILLE, Qué. (PC) — Deux des 10 prisonniers qui se sont échappés du pénitencier de Cowansville étaient entre les mains de la police hier soir et des porte-parole de la prison ont déclaré qu'ils s'attendent à ce qu'un troisième évadé se rende aujourd'hui.

M. Jean Desrochers, directeur adjoint du pénitencier, a annoncé que neuf gardes additionnels sont arrivés hier au pénitencier afin d'aider à mettre un terme à une série d'évasions qui a débuté la semaine dernière.

Les nouveaux gardes ont été appelés de Montréal, mercredi, par le solliciteur général. M. Warren Allmand, après que 10 prisonniers eurent pris la fuite. M. Allmand a déclaré hier à Ottawa que de nouvelles mesures, dont l'élimination des buisons et des fureurs à l'extérieur du périmètre de la clôture entourant l'établissement, seraient prises afin de permettre une détection plus rapide des éventuelles évasions.

Robert Stevenson, qui était toujours au large après l'expiration de son permis d'absence de deux jours, s'est constitué prisonnier hier tandis que Gaston Doiron, qui s'est échappé vendredi dernier, a été arrêté dans une station de métro. Ce dernier portait sur lui une cagoule de calibre 22 à canon tronqué mais il n'a offert aucune résistance aux policiers.

M. Desrochers s'attend d'ailleurs à ce que André Lévesque se constitue prisonnier aujourd'hui.

MONTREAL (PC) — Gaston Doiron, l'un des dix prisonniers évadés de Cowansville a été arrêté, jeudi, dans une station du métro de Montréal, après un vol à main armée qui avait rapporté \$5.000.

La police a déclaré qu'il était en possession d'un fusil de calibre 22 à canon scé mais qu'il n'avait offert aucune résistance. Doiron, âgé de 25 ans, qui purgeait une peine de 15 ans pour vol à main armée, s'était évadé vendredi soir du pénitencier de Cowansville.

D'autre part, Robert Stevenson, âgé de 28 ans qui n'était pas revenu de son congé statutaire lundi, s'est rendu à la police de Montréal jeudi.

Neuf gardiens supplémentaires ont été affectés à la prison de Cowansville suite à une série spectaculaire de sept évasions du pénitencier tandis que trois autres prisonniers ne revenaient pas après un congé statutaire.

Sont encore au large: Réal Charbonneau, âgé de 27 ans, qui purgeait une peine d'emprisonnement à vie pour meurtre. Il s'est évadé vendredi.

Jacques Savigny, âgé de 29 ans, Claude Landry, âgé de 32 ans et Jacques Eymard, 25 ans, qui purgeaient chacun une peine de 10 ans ou plus pour vol à main armée. Ils se sont évadés lundi soir en escaladant la clôture de l'institution.

Jean Moisan, âgé de 25 ans, qui s'est soustrait de la garde de la personne qui l'accompagnait au match Canadiens-Philadelphie, mardi soir. Il avait demandé à aller téléphoner à sa mère.

Pierre Ouellet, âgé de 24 ans et Clément Lebel, âgé de 35 ans, tous deux considérés comme dangereux. Ouellet pur

geait une peine de quatre ans pour effraction et Lebel une peine de 20 ans pour vol à main armée, conspiration en vue de vol et homicide.

Enfin, André Lévesque, âgé de 27 ans, qui ne s'est pas présenté à la prison hier soir ou aujourd'hui. Il aurait annoncé qu'il se rendait.

Grèves interrompues par les vacances

MONTREAL (PC) — Les étudiants des 37 CEGEP sont partis en congé de Pâques, mercredi, au milieu d'une crise qui secoue ces institutions depuis deux semaines maintenant, suite aux décisions et retards du ministère de l'Éducation, au sujet du classement des professeurs et des salaires qui s'y rapportent.

Un porte-parole d'un syndicat de professeurs a déclaré, jeudi, que les enseignants de 23 collèges avaient voté en faveur d'un arrêt de l'enseignement, c'est-à-dire du gel des cours, pour protester. Les CEGEP emploient environ 5.000 professeurs.

Le porte-parole, Mlle Lucille Beauchemin, présidente de la Fédération nationale des enseignants du Québec (CSN) a expliqué que ce gel des cours prenait diverses formes et qu'il était difficile de connaître son impact pour l'instant.

Au CEGEP Dawson, un porte-parole a déclaré qu'il pensait que les étudiants prenaient pour acquis que leurs congés allaient s'allonger. Dans les CEGEP, on demande aux étudiants de venir aux cours pour y discuter du problème auquel

leurs professeurs font face.

Une importante proportion des professeurs sont dans l'ignorance de leur classification qui devait être rendue publique le 15 mars dernier et d'après les évaluations, environ 40 pour cent des professeurs se verront rétrogradés, lorsque leur nouveau classement entrera en vigueur, le 1er juillet.

Le 15 mars dernier, le ministère devait aussi débloquent les crédits nécessaires pour payer les rétroactivités des professeurs qui s'accumulent depuis plus d'un an et demi. Ce qui n'a pas eu lieu.

Les professeurs travaillent actuellement sous le coup du décret qui leur interdit toute grève jusqu'en 1972, date à laquelle un rapport doit être remis sur leur classification.

Trois CEGEP ont transgressé les ordres du gouvernement et ont payé leurs professeurs selon leurs propres échelles de salaires.

Les CEGEP de St-Laurent, Vanier et Dawson, ont été immédiatement mis sous tutelle. Dans la plupart des collèges, les étudiants ont ratifié des résolutions d'appui à leurs professeurs.

arrêté, jeudi, dans une station du métro de Montréal, après un vol à main armée qui avait rapporté \$5.000.

La police a déclaré qu'il était en possession d'un fusil de calibre 22 à canon scé mais qu'il n'avait offert aucune résistance. Doiron, âgé de 25 ans, qui purgeait une peine de 15 ans pour vol à main armée, s'était évadé vendredi soir du pénitencier de Cowansville.

D'autre part, Robert Stevenson, âgé de 28 ans qui n'était pas revenu de son congé statutaire lundi, s'est rendu à la police de Montréal jeudi.

Neuf gardiens supplémentaires ont été affectés à la prison de Cowansville suite à une série spectaculaire de sept évasions du pénitencier tandis que trois autres prisonniers ne revenaient pas après un congé statutaire.

Sont encore au large: Réal Charbonneau, âgé de 27 ans, qui purgeait une peine d'emprisonnement à vie pour meurtre. Il s'est évadé vendredi.

Jacques Savigny, âgé de 29 ans, Claude Landry, âgé de 32 ans et Jacques Eymard, 25 ans, qui purgeaient chacun une peine de 10 ans ou plus pour vol à main armée. Ils se sont évadés lundi soir en escaladant la clôture de l'institution.

Jean Moisan, âgé de 25 ans, qui s'est soustrait de la garde de la personne qui l'accompagnait au match Canadiens-Philadelphie, mardi soir. Il avait demandé à aller téléphoner à sa mère.

Pierre Ouellet, âgé de 24 ans et Clément Lebel, âgé de 35 ans, tous deux considérés comme dangereux. Ouellet pur

geait une peine de quatre ans pour effraction et Lebel une peine de 20 ans pour vol à main armée, conspiration en vue de vol et homicide.

Enfin, André Lévesque, âgé de 27 ans, qui ne s'est pas présenté à la prison hier soir ou aujourd'hui. Il aurait annoncé qu'il se rendait.

Ici et là dans la province

Viols

MONTREAL — (P.C.) — Sept hommes âgés entre 18 et 22 ans et trois mineurs ont été arrêtés, jeudi, suite à un enlèvement et un viol collectifs de deux jeunes étudiantes de 15 ans originaires de Boston et en visite à Montréal.

La police recherche encore trois personnes au sujet de ce drame survenu tôt mercredi matin.

Les 10 personnes arrêtées ont été identifiées par les victimes à partir de groupes constitués à la fois de personnes non impliquées et des supposés agresseurs.

Les deux jeunes filles faisaient partie d'un groupe d'étudiants et de professeurs en visite organisée. Selon la police, les jeunes filles ont été enlevées vers 1 heure du matin dans le centre ville, poussées dans une voiture et amenées dans un appartement du sud-ouest de la ville où elles ont été violées.

Après le drame, les assaillants ont déposé leurs victimes à plusieurs coins de rues de leur hôtel en leur disant de

trouver leur chemin et de rentrer à pied.

Les jeunes filles ont été examinées et soignées par un médecin montréalais. Le groupe des visiteurs est maintenant retourné à Boston.

Vol de \$5.000

SHERBROOKE (PC) — Deux individus se sont emparés de \$5.000, mercredi, dans une succursale de la Banque Royale de Sherbrooke.

Personne n'a été blessé mais quelques employés ont été victimes d'un choc nerveux après le départ des voleurs.

Au moment du hold-up, il y avait sept employés et cinq ou six clients dans la banque, a déclaré le gérant de la succursale qui voyait un vol pour la deuxième fois de sa carrière.

"Les gars ont employé les procédures normales à un semblable vol et, personnellement, je n'ai pas eu peur. Ils sont venus me chercher dans mon bureau et tout le monde est resté calme", a-t-il déclaré.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE

On s'tord de rire !!!

LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE

HORAIRE : 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, p.m.

EN COULEURS

CANARDIERE

Stationnement gratuit - Les Galeries Canadienne - 661-8575



Action politique

par Robert Bourso

Un 4e budget sans hausse de taxes (3)

Les allègements fiscaux de notre budget 73-74 ont un double objectif: premièrement, faire passer le budget à un déficit modeste, et deuxièmement, stimuler l'activité économique en vue de donner encore plus de signification à la très nette reprise constatée en 1972.

POUR LE CONTRIBUABLE A REVENU MODESTE

Cent-vingt-cinq mille (125.000) Québécois additionnels n'auront plus à payer l'impôt sur le revenu provincial à la suite de la décision prise de hausser, avec effet rétroactif au premier janvier 1973, les exonérations de \$2.000 à \$2.500 pour les célibataires et de \$4.000 à \$5.000 pour les personnes mariées. En plus de répondre à des exigences de justice sociale, cette mesure comporte une autre importante dimension: elle devrait inciter un plus grand nombre de Québécois à occuper les emplois disponibles puisque l'augmentation du revenu personnel de cette catégorie de contribuables et en élargissant de ce fait l'écart entre ce revenu et les prestations sociales, les gens auront un intérêt financier réel à se trouver un emploi.

Signalons également que les bénéficiaires de cette hausse d'exonération n'auront plus à payer de contribution au régime d'assurance-maladie et le gouvernement remboursera au Régime des rentes la moitié de la contribution des travailleurs autonomes pour ceux qui gagnent moins de \$2.500 à \$5.000.

Enfin, tous les contribuables québécois profiteront d'une hausse des exemptions de la taxe de vente pour les petits achats de \$0.10 à \$0.15 et de la taxe sur le repas de \$1.24 à \$1.49.

ACCROITRE LA REPRISE ECONOMIQUE

L'année 1972, comme en témoignent les chiffres officiels, aura été celle d'une reprise économique particulièrement significative. Nous avons voulu que le budget 73-74 du gouvernement donne à cette reprise un élan supplémentaire.

Le montant brut des immobilisations des secteurs public et parapublic a été porté de \$1.6 milliard à \$1.8 milliard afin de permettre à ces secteurs de jouer pleinement leur rôle dans le développement économique du Québec. En vue de stimuler encore davantage les investissements manufacturiers — on sait qu'en 1972 les immobilisations dans ce secteur se sont accrues de 23,6% comparativement à une hausse de 2,5% pour l'ensemble du pays — nous avons décidé de permettre aux entreprises québécoises de fabrication et de transformation, à l'exclusion des industries extractives, d'amortir sur une période de deux ans la machinerie industrielle.

Dans le domaine agricole, l'exemption de l'impôt sur le gain de capital par le cultivateur laissant, à son décès, sa terre à ses enfants et la hausse de l'exemption spéciale de \$25.000 à \$75.000 lorsqu'il fait don de sa terre à ses enfants contribueront à renforcer le caractère familial de nos exploitations agricoles.

J'ai la conviction que l'ensemble de ces mesures d'allègements fiscaux permettra au Québec de faire un pas de plus sur la voie de la prospérité et de la justice sociale.

la ville de québec

VENTE A L'ENCHERE DE VEHICULES AUTOMOBILES NON RECLAMES

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'en vertu d'une résolution du Comité Exécutif nous procéderons à la vente à l'enchère de certains véhicules automobiles non réclamés lesquels seront vendus mardi, le 24 avril 1973 aux heures et endroits suivants, savoir A une heure (1.00 h. p.m.)

GARAGE ST-JEAN — (1.00 P.M.)

MARQUE	ANNEE	MODELE	COULEURS
RAMBLER	1967	coach	brun-bl.
ACADIAN	1961	coach	blanc
AUSTIN	1962	sedan	gris
CHEVROLET	1957	sedan	noir
RENAULT	1967	sedan	brun
BUICK	1959	sedan	brun
ACADIAN	1963	coach	rouge
PONTIAC	1965	convertible	bleu

GARAGE POULIOT AUTOS — (1.45 P.M.)
366, TURCOTTE — VILLE DE VANIER

MARQUE	ANNEE	MODELE	COULEURS
FORD	1962	sedan	blanc
COMET	1964	sedan	turquoise
OLDSMOBILE	1966	sedan	brun
FORD	1965	coach	bleu-bl.
PONTIAC	1962	coach	vert-bl.
ACADIAN	1965	sedan	noir
COMET	1967	convertible	bleu
AUSTIN	1967	coach	noir
CHEVROLET	1962	sedan	gris
CORTINA	1967	sedan	bleu
MERCURY	1964	station	bleu
FORD	1963	convertible	vert
CHEVROLET	1963	sedan	brun
RAMBLER	1965	sedan	noir
CADILLAC	1961	sedan	noir-bl.
STUDEBAKER	1966	coach	noir-bl.
FORD-FALCON	1964	coach	brun
MERCURY-COMET	1962	sedan	turquoise
CHEVROLET	1957	sedan	bleu
RAMBLER	1962	station	bleu
FORD	1957	sedan	blanc
HONDA	1965	coach	rouge
PONTIAC	1962	coach	blanc
PEUGEOT	1967	sedan	blanc
CHEVROLET	1966	sedan	vert
FALCON	1967	sedan	rouge
PONTIAC	1965	convertible	rouge
ACADIAN	1957	station	brun
CHEVROLET	1957	station	blanc
PONTIAC	1957	coach	brun
FORD	1967	sedan	bleu
FALCON	1963	sedan	brun
CHRYSLER	1961	sedan	rouge
PEUGEOT	1967	sedan	vert
OLDSMOBILE	1965	hard top	rouge

GARAGE CARNAVAL AUTOS Inc. - 3.45 p.m.
RUE JOLY

MARQUE	ANNEE	MODELE	COULEURS
PONTIAC	1962	convertible	bleu-brun
RAMBLER	1963	coach	brun
CHEVELLE	1962	sedan	bleu
RAMBLER	1964	sedan	gris
PONTIAC	1962	sedan	rouge
ACADIAN	1967	sedan	vert
ACADIAN	1964	coach	bleu
CORVAIR	1961	station	rouge
MERCURY	1963	sedan	gris
FORD	1960	sedan	bleu
OLDSMOBILE	1963	sedan	noir
OLDSMOBILE	1966	sedan	rouge
PONTIAC	1962	sedan	rouge
METEOR	1964	sedan	bleu
OLDSMOBILE	1964	coach	vert
CHRYSLER	1967	coach	bleu
CHEVROLET	1962	convertible	noir
DODGE	1963	station	or
PONTIAC	1963	sedan	gris
PONTIAC	1962	sedan	blanc
PONTIAC	1960	sedan	vert
VOLKS	1959	coach	vert
PLYMOUTH	1967	coach	beige
MERCURY	1962	sedan	brun
PONTIAC	1958	sedan	brun
PONTIAC	1963	sedan	noir
PONTIAC	1962	sedan	noir
MERCURY	1963	sedan	rouge
ENVOY	1959	sedan	gris
PONTIAC	1959	sedan	blanc

Argent comptant ou chèque certifié seulement

ROMEO MATTE
Commissaire-priseur
Cour municipale, Parc Victoria, Québec

Prix de l'or

LONDRES — (P.A.) — Cotes du prix de l'once d'or, en dollars américains, à la fermeture jeudi :

Londres	90.75
Paris	92.59
Francfort	90.50
Zurich	90.50-91.00
Hong Kong	89.53
Beyrouth	\$2.92-\$2.93 le kilo.

Evaluation

TORONTO (P.C.) — Handy and Harman of Canada Ltd évaluait jeudi l'argent canadien à 2.144 l'once de Troyes.

PROVINCE DE QUEBEC LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU COMTE DE CHAUVEAU

Avis public est par la présente donné, par le soussigné, directeur général de la susdite commission scolaire, qu'à une session tenue le 17 avril 73, Messieurs les Commissaires ont adopté une résolution aux fins d'emprunter à long terme un montant de \$6,510,000.00 pour la construction de la polyvalente de Loretteville.

LE DIRECTEUR GENERAL Chs-H. Paquin, Neufchâtel, le 18 avril 73.

Corporation Municipale de St-David Comté de Lévis Province de Québec Re: 2201-4 APPEL D'OFFRES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE CONTRAT 2201-4

La Ville de St-David de l'Aurore, comté de Lévis, demande des soumissions pour des travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire.

Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus au bureau de Monsieur Louis-P. Couture, ingénieur-conseil, 1380 ouest, Boulevard St-Cyrille, Québec 6, Qué. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de \$25.00, lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté une soumission sur remise en bon état des documents dans les dix jours de l'entrée des soumissions. Celles-ci devront être scellées et marquées: "SOUMISSION CONTRAT 2201-4".

Les soumissions seront reçues jusqu'à 20.00 heures le 7 mai 1973, au bureau du secrétaire-trésorier. Elles seront ouvertes et lues à l'assemblée du Conseil qui aura lieu le soir même, et le contrat pourra être accordé après étude par le Conseil et rapport de l'ingénieur.

Pour être valable, toute soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté ou d'une garantie de soumission (Bid Bond) équivalent à 10% du montant de la soumission et remis au nom de la Ville de St-David de l'Aurore, et d'une lettre d'intention conforme aux exigences du cahier des charges.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Rodolphe Bélanger, Greffier.

CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE SACRÉ-CŒUR, COMTE DE SAGUENAY

Projet: 1032-1

APPEL D'OFFRES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SANITAIRES RESEAU DE DISTRIBUTION

La Corporation Municipale du Village de Sacré-Cœur, comté de Saguenay, demande des soumissions pour la construction d'un réseau général de distribution d'eau prise d'eau et système de protection-incendie.

Les plans et le cahier des charges seront disponibles à partir du 24 avril 1973 au bureau de M. LOUIS-P. COUTURE, ingénieur-conseil, 1380 ouest, Boulevard St-Cyrille, Québec 6. Ils peuvent être obtenus moyennant un dépôt de \$50.00 qui sera remboursé aux soumissionnaires dont les propositions n'auront pas été retenues pour octroi du contrat, à condition que les documents soient remis à l'ingénieur dans les dix jours de l'entrée des soumissions.

Ces dernières seront reçues jusqu'à 5.00 heures p.m., le 15 mai 1973 au bureau du secrétaire-trésorier, à Sacré-Cœur, comté de Saguenay. Elles devront être contenues dans une enveloppe scellée avec l'inscription: "Soumission pour le projet 1032-1". La Corporation Municipale prendra connaissance des propositions reçues le soir même à 8.00 heures au lieu ordinaire des assemblées du Conseil.

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un dépôt de garantie ou d'un cautionnement de soumission d'une valeur égale ou supérieure à \$80,000.00, le tout devant être conforme aux spécifications du cahier des charges.

GUY DESCHENES, Secrétaire-Trésorier. QUÉBEC, le 14 avril 1973.

Tendance à Montréal

MONTREAL (P.C.) — Les cours étaient à la hausse dans tous les compartiments, à l'exception des papiers et des bancaires, hier, à la Bourse de Montréal, dans un marché faiblement animé.

Le volume combiné aux Bourses canadienne et de Montréal, s'est inscrit à 1.18 million d'actions, contre 983,000 mercredi.

Les industrielles ont pris 15 à 243.57, les services publics, 13 à 158.84 et l'indice composé, 10 à 230.25, tandis que les métaux cédaient 1.23 à 121.29 et les bancaires, 32 à 272.46.

Dominion Textiles a fléchi de 1-4 à 39, sur un volume de 93,400 actions et Fallinger a progressé de 15 cents à \$3.65 sur un volume de 216,675 actions.

À la Bourse de Montréal, Placer a pris 35-8 à \$57.78 et Imasco, 1 à \$34.34, tandis que B.C. Forest Products cédaient 1-4 à \$36.12 et Scott's Restaurants, 1 à \$18.14.

À la Bourse Canadienne, Royal Agassiz a avancé de 3 cents à 55 cents sur un volume de 28,634 actions.

Comportement des valeurs :

	Jeudi	Mercredi
Gains	113	93
Pertes	127	151
Inchangées	71	80
TOTAL	311	324

TITRES LES PLUS ACTIFS Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
Dn. Text	32,600	9 1/2	9	9	—
Cineva	24,025	10 1/2	10	10 1/2	+ 1/2
C Brwr	21,300	5 1/2	5	5 1/2	+ 1/2
Sels R	20,000	1 1/2	1 1/4	1 1/2	—
Cnt I D	10,000	230	205	230	+ 5
Cnt I D	10,000	17 1/2	17 1/4	17 1/2	+ 1/4
BP C	9,000	15 1/2	15 1/4	15 1/2	+ 1/4

MINES

Fallig	216,675	300	355	365	+ 15
Royles	26,634	54	55	55	+ 1
Gasq	18,400	105	105	106	+ 1
Dan Cp	7,000	8 1/2	7 1/2	8 1/2	—
Musch	15,500	35	32	35	— 1

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Tendance à Toronto

TORONTO — (P.C.) — Aurières en tête, les cours enregistrèrent de légères hausses, hier, à la Bourse de Toronto, dans un marché modéré.

L'indice des aurifères a pris 6.68 points à 259.27, son niveau le plus élevé depuis juin 1968. L'indice des industrielles a progressé de 18 à 223.82; les métaux de base, 87 à 104.19 et les pétroles de l'ouest, 13 à 244.03.

Les boissons, les manufactures, les grands magasins et les sidérurgiques étaient parmi les gagnants, tandis que les bancaires, les raffineries de pétrole, les papiers et les forestières ainsi que les immobilières, cédaient du terrain.

Les gains l'emportèrent légèrement sur les pertes.

Le volume s'est inscrit à 2.30 millions d'actions, d'une valeur globale de \$19.23 millions, contre 2.02 millions d'actions, évaluées à \$20.14 millions mercredi.

Ivaco Industries a pris 1/4 à \$23, tandis que Niagara Wire and Weaving Co. Ltd., se maintenait à \$30.

Leon's Furniture a gagné 3/4 à \$16; Northern and Central Gas, 1/4 à \$11. Gaz Métropolitain et Canadian Industrial Gas and Oil sont demeurés inchangés à \$4.80 et \$8 1/4 respectivement.

Dans les aurifères, Dome Mines a avancé de 2 1/4 à \$84 1/2; Campbell Red Lake, à \$52 et Little Long Lac, 15 cents à \$2.35.

Eddy Match a pris 2 à \$19; Banister Continental, 1 1/4 à \$20 1/2; Grafton Group, 1 1/2 à \$41; Canadian Corporate Management A, 1 à \$26 et Interprovincial Steel, 1 à \$15 1/2.

Peel-Elder a reculé de 1/4 à \$25; Interpol, 1/4 à \$20 1/2; Erie Diversified, 1 1/2 à \$39 1/2; Inco, 3/4 à \$31 1/2 et Imperial Oil, 1/4 à \$41 1/2.

United Sisco Mines a grimpé de \$1.15 à \$9.25; Gibraltar, 3/4 à \$12 et Bethlehem Copper, 1/4 à \$14 1/2; International Mogul, a fléchi de 1/4 à \$14 1/2 et Bankeno, 20 cents à \$6.90.

Decca a avancé de 30 cents à \$5.65; Siebens, 1/4 à \$13 1/2 et Scurry-Rainbow, 1/4 à \$17 1/2. Chieffry a cédé 1/4 à \$11 1/2.

Comportement des valeurs Jeudi Merc.

Gains	245	263
Pertes	244	223
Inchangées	75	76
TOTAL	262	246

TITRES LES PLUS ACTIFS Par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	chng.
At. P. Special	2,300	1.42	1.37	1.42	+ 1/2
All Canadian Com	2,300	1.42	1.37	1.42	+ 1/2
All Canadian Div	2,300	1.42	1.37	1.42	+ 1/2
All Canadian Vn	2,300	1.42	1.37	1.42	+ 1/2
All Canadian Div	2,300	1.42	1.37	1.42	+ 1/2
American Growth	2,300	1.42	1.37	1.42	+ 1/2
American Equity	2,300	1.42	1.37	1.42	+ 1/2
American Equity	2,300	1.42	1.37	1.42	+ 1/2
American Equity	2,300	1.42	1.37	1.42	+ 1/2
American Equity	2,300	1.42	1.37	1.42	+ 1/2

MINES

Sat. Int	146,750	10 1/2	8 1/2	9 1/2	+ 1 1/2
Chm. M	11,300	300	270	300	+ 20
Merid	17,250	225	220	225	+ 5
Sunbr	42,500	27 1/2	24	24	— 2
N Glv	41,200	19	16	16	— 1/2

PETROLES

North	46,100	35	33	35	+ 1
Almox	30,635	615	600	615	+ 15
Merid	17,250	225	220	225	+ 5
Pie Gs	16,250	64	57	64	+ 7
Mer Led	14,700	6	6	6	—

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril 1973

Canada Province de Québec CITE DE SILLERY

AVIS DE PROMULGATION DU REGLEMENT NO 716
SOYEZ AVISES qu'à sa séance du 15 janvier 1973, le Conseil municipal de la Cité de Sillery a adopté le règlement numéro 716 décrétant la fermeture de la rue Terrasse Elisabeth.
Le dit règlement numéro 716 a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 9 avril 1973.
Le dit règlement numéro 716 est déposé à mon bureau où les intéressés peuvent le consulter.
Le Greffier
GEORGES GRAVEL
SILLERY, 19 avril

Ottawa veut consacrer \$14 millions à des bureaux de l'assurance-chômage

Par Elie Lalancette de la P.C. — Le gouvernement fédéral entend consacrer environ \$14 millions à la réorganisation et à la création de bureaux régionaux de la Commission d'assurance-chômage.

En annonçant cette décision, jeudi, à Ottawa, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, responsable de la CAC, M. Robert Andras, a affirmé que cette réorganisation permettra l'ouverture de 18 nouveaux bureaux et l'agrandissement de 90 des bureaux actuels.

Le tout, selon lui, est de rapprocher du public les services de la CAC.

Ainsi, on entend diminuer la charge de travail dans les régions métropolitaines en la ramenant à des dimensions humaines par la répartition des demandes entre un certain nombre de petits groupes de travail.

Toute cette réorganisation se fera sans augmenter le nombre des fonctionnaires, qui se chiffre par environ 12,000 personnes.

Cette réorganisation permettra l'ouverture de huit nouveaux bureaux au Québec, lesquels seront situés à Montréal 3, Pointe-Claire, St-Laurent, Lachine, Québec et Repentigny.

L'Ontario en comptera quatre nouveaux, dont trois à Toronto et un à Mississauga.

Par ailleurs, 34 bureaux régionaux actuels du Québec seront agrandis.

HUMANISATION

Selon M. Andras, lorsque la nouvelle structure sera en place, les prestataires n'auront plus aucune raison de se sentir

aux prises avec une bureaucratie complexe, "détournée et impersonnelle".

Chacun des prestataires pourra faire affaire directement avec le fonctionnaire de l'assurance qui acceptera ou rejettera sa demande. Ceux qui recevront un avis de rejet sauront qu'il l'a signé.

De plus, un prestataire pourra recevoir un échec en cas d'urgence, s'il se voit obligé de recourir à une organisme de bien-être.

PETITS GROUPES

L'étape principale de la réorganisation consistera en l'établissement de petits groupes de travail essentiellement autonomes qui seront les éléments de base de la structure des bureaux de la CAC.

L'objectif est de permettre à tout prestataire de ne traiter qu'avec un seul fonctionnaire.

Présentement, les chèques des prestations sont faits et transmis à partir des cinq ordinateurs distribués à travers le Canada.

Cette modalité demeurera la même, mais, selon le président de la Commission, M. G. Cousineau, le fonctionnaire sera responsable de la demande du premier contact jusqu'à la prise de décision d'accepter ou de refuser.

Pour prévenir les abus, les conseillers en assurance fourniront, au jour, aux fonctionnaires de l'assurance et aux agents de contrôle des prestations, tous les renseignements sur la situation locale, qui leur sont indispensables pour régler équitablement les demandes de prestations.

Protestations auprès de policiers qui ont fait une descente parmi un groupe d'enfants près de Hull

OTTAWA (PC) — Une descente qu'ont effectuée des policiers civils chez un groupe d'enfants campant dans le Parc de la Gatineau, près de Hull, la semaine dernière, a suscité des protestations à l'endroit du gouvernement fédéral, de la Gendarmerie royale et de la Sûreté du Québec.

M. Chris Harris, conseiller au camp recevant l'appui financier du programme d'Initiatives locales, a déclaré, mercredi, que la descente du 12 avril avait affecté les enfants.

M. Harris a révélé qu'une lettre déplorant l'action de la police durant l'incident, survenue au lac Henry, situé à 60 milles de Hull, avait été envoyée au premier ministre Trudeau, au solliciteur général, M. Warren Almond, à la Gendarmerie royale et à la Sûreté du Québec.

"Nous nous apprêtons à dîner vers 14h, lorsque je remarquai quatre hommes se dirigeant en courant vers le camp. Ils avaient l'air de chasseurs en raison des fusils qu'ils avaient et des vêtements qu'ils portaient", a-t-il raconté.

M. Harris a continué en disant que lorsqu'il était sorti pour s'enquérir de ce que ces hommes voulaient, il avait été appréhendé par l'un d'eux, tandis que les autres pénétraient à l'intérieur de l'habitation.

C'est alors qu'on lui ordonna, en compagnie de son frère Robert et d'un autre membre du personnel, de lever les mains, pendant ce temps, une enseignante, Mlle Doreen Millin, et une autre conseillère, Mlle Carolyn Boucher, restaient avec les 16 enfants, dont l'âge varie entre huit et 16 ans.

Interrogatoires

M. Harris a affirmé que les hommes se promenaient dans

le camp pendant que d'autres policiers interrogeaient les enfants, leur demandant leur nom, leur âge et le nom de leurs parents.

Lorsque M. Harris leur demanda de s'identifier, "un agent me montra rapidement ses papiers de sorte que je ne pus savoir à quoi m'en tenir".

M. Harris a de plus signalé que son chien avait reçu un coup de pied de la part d'un policier lorsqu'il s'était approché d'un chien de la police.

Après avoir interrogé tout le monde, un officier révéla à M. Harris qu'ils étaient à la recherche d'un homme d'Ottawa. Il a soutenu par ailleurs que l'incident aurait pu être évité si la police s'était renseignée sur les activités du groupe auprès de la population du voisinage.

Les parents ont été informés de l'incident et sont d'avis que de pareilles situations devraient être évitées.

Un porte-parole de la Gendarmerie royale a révélé par ailleurs que la police d'Ottawa et la Sûreté du Québec avaient réclamé l'aide de la police fédérale dans cette affaire.

Il a affirmé qu'on avait fait appel à la Gendarmerie royale parce qu'on croyait à la possibilité d'une affaire de drogues, mais aucune drogue n'avait été trouvée et aucune accusation ne sera portée.

Les porte-parole de la police d'Ottawa n'ont pas fait de commentaires à propos de cette affaire.

Satellite en panne

OTTAWA (PC) — La panne d'un enregistreur installé à bord du satellite technologique américain, ERTS — Earth Resources Technology Satellite — vient de priver tous les pays du monde, à l'exception du Canada et des Etats-Unis, des données scientifiques qu'il transmettait sur commande.

En effet, les deux pays nord-américains disposent des installations nécessaires pour recueillir les données en direct quand le satellite survole leur territoire.

Selon le Dr Larry Morley, directeur du centre canadien, la panne remonte à deux semaines et il ne semble pas que l'on puisse y remédier.

La station canadienne est située à Prince Albert, en Saskatchewan. Lancé en juillet dernier, le satellite a été placé sur orbite circulaire à 560 milles d'altitude. Il avait pour mission de faire l'inventaire des ressources naturelles de la terre.

Le Dr Morley a précisé que lors de son lancement, le satellite était doté de deux appareils enregistreurs. Le premier était tombé en panne au bout de la première semaine. Le second a fonctionné pendant 6,000 heures, soit 1,000 heures de plus que prévu. Cependant, la panne des deux appareils s'entraîne nullement la transmission des informations en direct. Au moment de son lancement, on prévoyait que le satellite ne durerait qu'un an. Maintenant, la NASA estime qu'il pourra continuer de fonctionner jusqu'en 1976.

Quoiqu'il en soit, un satellite de rechange est en voie de préparation et il sera lancé aussitôt que ERTS aura cessé de vivre.

Offre d'emploi

La Commission Scolaire Régionale Jean-Talon

RÉGISTREUR DES SERVICES DES TRANSPORTS

Attributions :

Sous l'autorité du directeur des services de l'équipement le régisseur des services de transport est responsable de l'élaboration et de l'application des politiques de la commission concernant le transport des élèves.

Il voit, en particulier, à l'analyse des besoins, à la programmation des circuits, à la préparation et au contrôle des contrats, à l'entraînement et à la surveillance des chauffeurs d'autobus scolaires, à la sécurité des élèves transportés...

Il évalue le personnel sous sa responsabilité. Il accomplit toute autre tâche que lui confie le directeur des services de l'équipement.

Qualifications requises :

- Diplôme d'études collégiales en techniques administratives ou avec option appropriée.
- Huit (8) années d'expérience pertinente.

Traitement :

Selon la politique administrative et salariale du personnel de gestion, (\$7,000.00 à \$13,000.00). Toute candidature devra nous parvenir le ou avant le 30 avril 1973 à 12h00 au bureau du :

Directeur du service au personnel,
335 ouest, 76ième rue,
Charlesbourg 7.

Congrès : 75-11-2

A travers le pays

Salaires-députés

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Les députés à la Législature de Terre-Neuve se sont accordés, à l'unanimité, une augmentation salariale de \$2,000 par année.

Le premier ministre Frank Moores a d'autre part l'intention d'augmenter le salaire des ministres de \$1,000 plus tard au cours de la session.

Le salaire de base d'un député est donc porté à \$12,000.

Le premier ministre de Terre-Neuve touche \$12,000 en plus des frais de dépenses et d'un salaire législatif.

Etudiants-Chine

OTTAWA (PC) — Neuf étudiants de Pékin seront enregistrés, le 1er mai, à l'université Carleton à Ottawa. Les étudiants, six femmes et trois hommes, étudieront les langues au cours de l'été et feront des études canadiennes à l'automne.

Il est possible que cette initiative se transforme en un programme d'échange plus vaste.

Libéraux-vote

OTTAWA (PC) — Les libéraux, même s'ils ont perdu beaucoup de sièges lors de la dernière élection fédérale, en octobre, ont remporté 21,453 votes de plus qu'en 1968.

Les derniers chiffres de l'élection, publiés jeudi par le président général des élections démontrent que le gouvernement a attiré 3,718,398 votes, lors de l'élection précédente qui leur avait donné 155 sièges sur 264.

Les conservateurs ont de leur côté amassé, pour gagner 107 sièges comparativement au 109 du gouvernement, 828,868 votes de plus qu'en 1968.

Les néo-démocrates et les créditistes ont aussi recueilli davantage de suffrages, à cause d'une augmentation de 1-831,096 dans le nombre d'électeurs.

Innovations

OTTAWA (PC) — Selon le président du Conseil canadien des sciences, M. Roger Gaudry, la faillite du Canada dans le lancement de produits nouveaux n'est pas imputable aux chercheurs et aux savants mais provient plutôt de l'hésitation des dirigeants d'entreprises et des spécialistes de la mise en marche.

Whitlam-Canada

VANCOUVER (PC) — Le premier ministre australien Gough Whitlam a affirmé jeudi qu'il souhaitait que les liens entre le Canada et l'Australie deviennent plus forts.

A son arrivée à l'aéroport de Vancouver, M. Whitlam a déclaré que les situations internationale et interne des deux pays se ressemblent beaucoup.

Les deux pays, a-t-il aussi expliqué, sont traditionnellement alliés à l'Angleterre et aux Etats-Unis.

M. Whitlam a fait escale au Canada, où il doit rencontrer le premier ministre Trudeau brièvement, en route vers l'Angleterre pour voir la reine Elizabeth.

Défense-employés

OTTAWA (PC) — Le ministère de la Défense a nié jeudi qu'il avait l'intention de congédier des employés civils et les remplacer en accordant des contrats pour faire nettoyer ses édifices et approvisionner ses cafétérias.

Le ministère refusait ainsi les déclarations du président du syndicat des employés de la Défense, qui a déclaré que 5,000 employés des services administratifs et de nettoyage seraient congédiés.

Astronaute

OTTAWA (PC) — L'astronaute Harrison H. Schmitt, géologue et membre de l'expédition Apollo-17, s'adressera le 16 avril, à l'Institut canadien des arpenteurs, à Ottawa.

Environ 1,000 des 2,000 membres de cette association sont attendus à la réunion annuelle où ils entendront M. Schmitt parler de l'exploration de l'espace.

Buste-San Martin

OTTAWA (PC) — Le buste d'un héros de la guerre de l'Indépendance de l'Argentine, Josefa San Martin, a été dévoilé, lors d'une cérémonie à laquelle assistaient environ 200 représentants diplomatiques et municipaux.

Le maire Pierre Benoit a accepté le cadeau offert par l'Argentine, en déclarant qu'il rappellerait "l'amour passionné de la liberté" des peuples argentins et canadiens.

Des soldats argentins, en costume de l'époque de l'Indépendance, participaient à la cérémonie, au parc Mint.

San Martin a aussi dirigé les mouvements indépendantistes du Chili et du Pérou.

Conseillers

OTTAWA (PC) — M. A.J. de Grandpre, président de Bell Canada et A.S. Leach, président de Federal Grain Ltd., ont été nommés au conseil consultatif sur le traitement des cadres dans la Fonction publique.

Les nominations ont été annoncées hier, par le premier ministre Trudeau.

Mort suspecte

FREDERICTON (P.C.) — La Gendarmerie Royale s'est rendue hier dans l'état du Maine pour y chercher un suspect dans le meurtre de Lee E. Dargavel, ingénieur-chef adjoint de la New-Brunswick Electric Power Commission, dont le cadavre a été trouvé dans une maison isolée près de Long Creek, jeudi.

Nomination-CSC

OTTAWA (P.C.) — M. Roger Gaudry, recteur de l'université de Montréal, a été nommé président du Conseil des sciences du Canada pour un autre mandat de deux ans.

Il avait été nommé président du conseil, en mai dernier, à titre intérimaire.

Agé de 59 ans, M. Gaudry est docteur en chimie organique. En plus d'être récipiendaire de neuf grades honorifiques, il est auteur ou co-auteur de 90 ouvrages scientifiques traitant de la chimie organique et biologique.

Levées aéromagnétiques

OTTAWA (PC) — Les gouvernements du Québec et d'Ottawa viennent de signer une entente en vue d'effectuer des levées aéromagnétiques dans la péninsule de l'Ungava. Le coût du programme est de l'ordre de \$2.5 millions et il sera défrayé conjointement par les deux niveaux de gouvernement.

Les travaux auront lieu à partir de la baie d'Hudson jusqu'à Labrador, au nord du 55e parallèle.

Cette nouvelle a été annoncée, jeudi, par le ministre fédéral et québécois responsables des ressources, M. Donald Macdonald et Gilles Massé.

Le programme, qui sera échelonné sur une période de six ans, permettra une évaluation précise des richesses minières d'une partie de l'ancien bouclier précambrien d'une superficie d'environ 160,000 milles carrés.

Ce travail aidera également à la recherche de nouveaux dépôts de minéraux dans cette région et permettra l'étude de son éventuel potentiel économique.

La région où seront effectuées les levées contient du nickel, du fer et de l'amiant.

Hamilton-Alaska

OTTAWA (PC) — Alvin Hamilton, ancien ministre des Affaires du Nord dans le cabinet Diefenbaker, espère obtenir des Américains une partie de la côte de l'Alaska.

Dans une entrevue accordée hier, M. Hamilton a expliqué que ces terres désolées pourraient contribuer énormément au développement du Nord canadien en donnant au Canada un accès à la mer en cet endroit.

En 1903, d'après M. Hamilton, le représentant britannique à une commission de six membres aurait triché le Canada en appuyant les Etats-Unis au sujet du tracé de la frontière Alaska-Canada.

Trois Américains, deux Canadiens et un Britannique formaient cette commission. La proposition américaine sur la frontière coupait le nord-ouest de la Colombie britannique de l'Océan Pacifique.

M. Hamilton estime que le Canada devrait aller jusqu'à menacer d'arrêter ses exportations de gaz naturel vers les Etats-Unis pour obtenir ce passage.

Syndicats-autorité

VANCOUVER (PC) — Syd Thompson, président du Conseil du travail de Vancouver a déclaré devant plus de 600 syndiqués des chemins de fer, mercredi, que la seule façon pour eux d'obtenir justice est de débrider l'autorité.

M. Thompson a déclaré aux travailleurs qu'ils étaient capables d'étrangler l'établissement du pays, en paralysant le port de Vancouver, puis la province et tout l'Ouest canadien.

Commerce U.S.-Canada

WASHINGTON (PC) — Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis a exprimé son inquiétude devant l'intention canadienne d'augmenter ses exportations alors que le Canada est en déséquilibre commercial avec les U.S.A.

Dans le rapport annuel qu'il a présenté au Congrès américain, le secrétaire d'Etat William Rogers, promet d'autre part de résoudre certains problèmes traditionnels entre les deux pays, dont les accords sur l'automobile et les achats d'armements.

Il y a cependant eu peu de références au Canada dans le document de 750 pages, M. Rogers s'attachant surtout à revoir la politique étrangère américaine en 1972 et décrire les objectifs généraux pour 1973 en Europe, au Moyen-Orient, en Amérique latine et dans les négociations internationales sur le commerce et la monnaie.

Il a aussi déclaré que la collaboration avec le Canada sera augmentée dans les questions d'environnement et d'énergie.

Dans une brève allusion aux problèmes persistants dans les relations commerciales canado-américaines, le rapport notait les nouvelles lois canadiennes sur les investissements étrangers et les mesures pour augmenter l'emploi et réduire les disparités régionales.

On a pris soin de ménager les sensibilités d'Ottawa dans certains domaines. Ainsi, alors qu'on déclare que les Etats-Unis désirent bénéficier d'un plus grand accès aux marchés japonais pour les hommes d'affaires et les investisseurs américains et de la réduction des barrières du Marché commun, on ne mentionne pas ailleurs le Canada.

Stanfield-Québec

OTTAWA (P.C.) — Le chef conservateur Robert Stanfield, conformément à sa promesse de s'occuper davantage du Québec, y reviendra durant le week-end du 27 au 30 avril.

Le bureau de M. Stanfield a révélé que ce dernier couchait deux fois à Québec et une fois à Montréal. Il s'adressera vendredi au club Richelieu de Québec et dimanche il participera à une assemblée de mise en candidature dans le comté de Bonaventure, en Gaspésie.

Economie-réactions

FREDERICTON (P.C.) — Le gouvernement conservateur du Nouveau-Brunswick a défendu hier ses programmes de croissance économique, attaqués par le chef libéral de l'opposition, M. Robert Higgins.

M. Higgins a notamment souligné la fermeture de l'usine de coton à Marysville, la perte d'un contrat important avec Volkswagen Canada Ltd. et l'augmentation des tarifs ferroviaires affectant les ports des Maritimes.

Le premier ministre Richard Hadfield a répliqué qu'il avait tenté tous les efforts pour attirer de nouvelles industries dans la province et pour réduire le chômage.

Davis-mission

TORONTO (P.C.) — Le premier ministre ontarien William Davis dirigera une mission commerciale en visite en Grande-Bretagne, le 13 mai.

Cette mission résulte de pourparlers menés précédemment cette année à Toronto entre le premier ministre et M. Peter Walker, secrétaire britannique du commerce et de l'industrie.

Le premier ministre et le ministre de l'Industrie et du Tourisme, M. Claude Bennett, seront accompagnés, pour ce voyage, de 15 directeurs d'entreprises.

M. Davis a expliqué que le but de ce voyage était d'explorer les possibilités d'exportations canadiennes, compromises depuis l'entrée de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté économique européenne, et de promouvoir l'investissement britannique en Ontario.

Il avait été nommé président du conseil, en mai dernier, à titre intérimaire.

Agé de 59 ans, M. Gaudry est docteur en chimie organique. En plus d'être récipiendaire de neuf grades honorifiques, il est auteur ou co-auteur de 90 ouvrages scientifiques traitant de la chimie organique et biologique.

Le programme, qui sera échelonné sur une période de six ans, permettra une évaluation précise des richesses minières d'une partie de l'ancien bouclier précambrien d'une superficie d'environ 160,000 milles carrés.

Ce travail aidera également à la recherche de nouveaux dépôts de minéraux dans cette région et permettra l'étude de son éventuel potentiel économique.

La région où seront effectuées les levées contient du nickel, du fer et de l'amiant.

Cette nouvelle a été annoncée, jeudi, par le ministre fédéral et québécois responsables des ressources, M. Donald Macdonald et Gilles Massé.

Le programme, qui sera échelonné sur une période de six ans, permettra une évaluation précise des richesses minières d'une partie de l'ancien bouclier précambrien d'une superficie d'environ 160,000 milles carrés.

Ce travail aidera également à la recherche de nouveaux dépôts de minéraux dans cette région et permettra l'étude de son éventuel potentiel économique.

La région où seront effectuées les levées contient du nickel, du fer et de l'amiant.

Cette nouvelle a été annoncée, jeudi, par le ministre fédéral et québécois responsables des ressources, M. Donald Macdonald et Gilles Massé.

Le programme, qui sera échelonné sur une période de six ans, permettra une évaluation précise des richesses minières d'une partie de l'ancien bouclier précambrien d'une superficie d'environ 160,000 milles carrés.

Ce travail aidera également à la recherche de nouveaux dépôts de minéraux dans cette région et permettra l'étude de son éventuel potentiel économique.

La région où seront effectuées les levées contient du nickel, du fer et de l'amiant.

Cette nouvelle a été annoncée, jeudi, par le ministre fédéral et québécois responsables des ressources, M. Donald Macdonald et Gilles Massé.

Le programme, qui sera échelonné sur une période de six ans, permettra une évaluation précise des richesses minières d'une partie de l'ancien bouclier précambrien d'une superficie d'environ 160,000 milles carrés.

Ce travail aidera également à la recherche de nouveaux dépôts de minéraux dans cette région et permettra l'étude de son éventuel potentiel économique.

La région où seront effectuées les levées contient du nickel, du fer et de l'amiant.

Cette nouvelle a été annoncée, jeudi, par le ministre fédéral et québécois responsables des ressources, M. Donald Macdonald et Gilles Massé.

Le programme, qui sera échelonné sur une période de six ans, permettra une évaluation précise des richesses minières d'une partie de l'ancien bouclier précambrien d'une superficie d'environ 160,000 milles carrés.

Ce travail aidera également à la recherche de nouveaux dépôts de minéraux dans cette région et permettra l'étude de son éventuel potentiel économique.

La région où seront effectuées les levées contient du nickel, du fer et de l'amiant.

Cette nouvelle a été annoncée, jeudi, par le ministre fédéral et québécois responsables des ressources, M. Donald Macdonald et Gilles Massé.

Le programme, qui sera échelonné sur une période de six ans, permettra une évaluation précise des richesses minières d'une partie de l'ancien bouclier précambrien d'une superficie d'environ 160,000 milles carrés.

Ce travail aidera également à la recherche de nouveaux dépôts de minéraux dans cette région et permettra l'étude de son éventuel potentiel économique.

La région où seront effectuées les levées contient du nickel, du fer et de l'amiant.

Le CRTC veut assurer une radio FM différente du AM

Par Elie LALANCETTE

OTTAWA (PC) — Le Conseil de radio-télévision canadienne a décidé d'assurer, une fois pour toutes, un rôle distinct à la radio FM, en publiant un projet de politique susceptible de lui faire jouer un rôle différent de la radio AM et de lui attirer des auditeurs.

Ainsi, selon un document de 18 pages rendu public, jeudi à Ottawa, le CRTC indique :

- que les émissions de radio FM seront soumises à de nouvelles normes;
- que les émissions simultanées sur les bandes AM et FM devront cesser six mois après la publication de ces nouvelles normes;
- que les nouveaux requérants de permis FM devront démontrer que leur programmation ne fait pas double emploi avec la bande AM;
- que la propriété commune des permis AM et FM ne sera plus autorisée, à moins que les objectifs de sa politique soient respectés;

Le conseil tient à ce que la radio FM joue un rôle nouveau et distinct, répondant à des besoins différents auxquels la radio AM ne répond pas actuellement. Pour atteindre cet objectif, on croit qu'il faudra réorienter et élargir les formules d'émissions radiophoniques et les types de contenu.

Ainsi, par exemple, le FM devrait réaliser une variété d'émissions destinées à attirer, selon le CRTC, une sélection d'auditeurs, en augmentant le nombre de périodes réservées à des émissions consacrées à des thèmes suffisamment définis qui explorent des concepts distincts.

Le genre d'émissions, selon l'organisme para-gouvernemental, programmées à l'avance dans des horaires stables, favoriserait une plus grande écoute et permettrait d'exploiter les ressources humaines et techniques, qui, jusqu'à maintenant, n'ont pas encore été assez exploitées.

Même si le CRTC conçoit plus de liberté pour les émissions FM que pour les AM, il croit qu'on ne peut négliger leur préparation technique.

Dans le domaine de l'information, la radio FM, précise le document, doit soigner le traitement des éléments de l'actualité et exploiter beaucoup mieux qu'on ne le fait présentement, l'abondance des informations et des journalistes qualifiés.

Le CRTC recommande que les responsables de stations FM fassent appel à des personnes de leur localité possédant des capacités d'expression pour leur offrir des occasions régulières de contribuer à leur programmation.

Le Conseil ne tolérera pas l'achat d'émissions radiophoniques étrangères préfabriquées comme moyen de respecter l'exigence de la politique visant à la réintroduction sur les ondes FM d'une proportion d'émissions consacrées à des thèmes précis et identifiés.

M. Ouellet a expliqué que son ministère envisage de supprimer ces obstacles en apportant ses produits sur les marchés où s'effectuent les ventes d'outre-mer.

Ainsi, les postes canadiens auront leurs représentants au Royaume-Uni, en Europe de l'Ouest et éventuellement en Australie, en Nouvelle-Bélande et au Japon, notamment.

Il a précisé que son ministère participera, par exemple, à la grande exposition philatélique internationale dite "IBRA München" qui aura lieu à Munich, en Allemagne, du 11 au 20 mai.

Le Canada exposera dans "la classe officielle" où seront également en montre des timbres de choix de divers pays.

En participant ainsi aux expositions internationales de philatélie, le ministre canadien des Postes aura l'occasion d'accroître l'exposition et la vente des timbres-poste du Canada à l'échelle mondiale.

D'autre part, a poursuivi M. Ouellet, la nomination d'agents outre-mer va de pair avec l'accroissement prévu des ventes de timbres à la suite de leur exposition sur le marché international.

Obstacles

Présentement, les commandes venant d'outre-mer ne représentent pas de cinq pour cent du total des recettes pro-

que la propriété de plusieurs permis FM dans une même localité ne sera plus tolérée à part l'exception;

— que les étudiants et groupes communautaires sont encouragés à utiliser des canaux FM comme moyen d'offrir le premier service radiophonique local dans les petits centres;

— que les annonces publicitaires doivent être choisies pour briser le moins possible la continuité des programmes et, enfin, qu'il y aura des consultations avec les provinces pour savoir s'il serait bénéfique que tous les récepteurs de radio soient équipés à la fois de bande AM et FM.

COMPARAISONS

Présentement, selon le CRTC, un nombre important de fréquences FM attendent d'être utilisées dans diverses régions, alors que le spectre AM est de plus en plus congestionné.

Par ailleurs, la radio FM peut offrir un service très supérieur

venant de la vente d'articles philatéliques.

Cela est dû, en grande partie, aux différences de langues, au change des devises étrangères, aux délais plus longs et autres facteurs qui posent des problèmes particuliers dans le cas des commandes en provenance de l'étranger.

M. Ouellet a expliqué que son ministère envisage de supprimer ces obstacles en apportant ses produits sur les marchés où s'effectuent les ventes d'outre-mer.

Ainsi, les postes canadiens auront leurs représentants au Royaume-Uni, en Europe de l'Ouest et éventuellement en Australie, en Nouvelle-Bélande et au Japon, notamment.

Il a précisé que son ministère participera, par exemple, à la grande exposition philatélique internationale dite "IBRA München" qui aura lieu à Munich, en Allemagne, du 11 au 20 mai.

Le Canada exposera dans "la classe officielle" où seront également en montre des timbres de choix de divers pays.

En participant ainsi aux expositions internationales de philatélie, le ministre canadien des Postes aura l'occasion d'accroître l'exposition et la vente des timbres-poste du Canada à l'échelle mondiale.

D'autre part, a poursuivi M. Ouellet, la nomination d'agents outre-mer va de pair avec l'accroissement prévu des ventes de timbres à la suite de leur exposition sur le marché international.

Obstacles

Présentement, les commandes venant d'outre-mer ne représentent pas de cinq pour cent du total des recettes pro-

flue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisent de graisse superflue ne dis- facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Plan d'amaigrissement Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse super-

Plan d'amaigrissement

Recette à domicile

Le Collège Sainte-Anne

CHURCH POINT, COMTE DE DIGBY, N.E.

Contactez : Le Secrétaire-Général

PROGRAMME BILINGUE

1973-1974

Programme bilingue destiné aux ETUDIANTS

francophones ou anglophones

désireux d'acquérir une langue

seconde (l'anglais ou le français)

tout en poursuivant leurs

études collégiales

BACCALAUREAT ES ARTS

BACCALAUREAT ES SCIENCES

BACCALAUREAT EN SCIENCES

COMMERCIALES

LES SPORTS

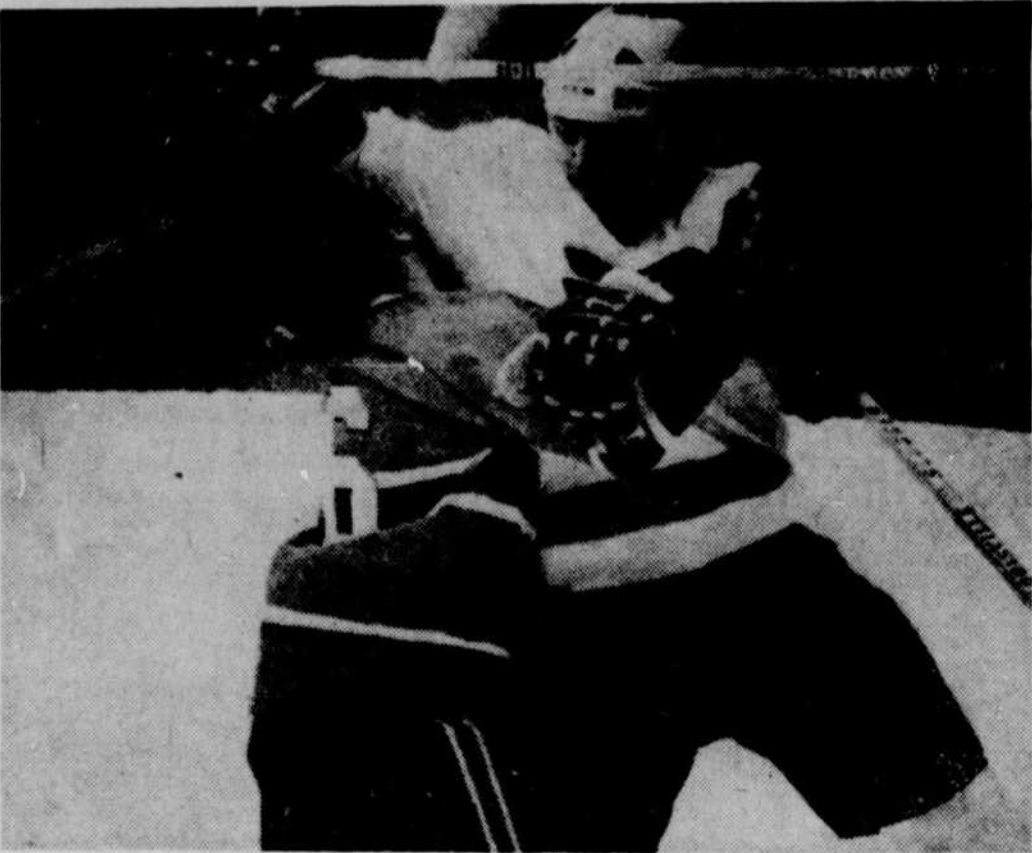
L'Action Québec

66e année, No 496
Vendredi,
20 avril 1973

Dr RENE MARCHAND o.d.
Dr DENIS OUELLET o.d.
OPTOMETRISTES
PLACE LAURIER Ste-Foy
800 PLACE D'YOUVILLE Québec
TEL.: 653-8486 TEL.: 692-2111
EXAMEN DE LA VUE — LENTILLES CORNEENNES

Les Canadiens de Montréal ont peut-être joué hier soir leur meilleure partie des présentes séries éliminatoires. Même s'ils ont eu de la difficulté à vaincre les Flyers de Philadelphie au compte de 2 à 1, on sentait qu'ils avaient retrouvé leurs jambes et ceci ne peut être que de bon augure pour les prochaines rencontres. Le capitaine du Tricolore, Henri Richard, a constitué en quelque sorte la bougie d'allumage et les montées à l'emporte-pièce du "petit no 16" ont frotté l'ardeur de ses coéquipiers. Non seulement a-t-il patiné à vive allure tout au long de la partie, ce qui lui a permis d'enregistrer le but gagnant, mais il a aussi distribué plusieurs bonnes mises en échec, comme on peut le voir sur la photo. Il frappe ici sur la clôture à l'arrière du filet des Flyers le défenseur André Dupont, pourtant beaucoup plus gros que le no 16 du Canadien.

(Téléphoto: UPI)



Le Canadien a repris l'avantage de la glace

PHILADELPHIE (PC) — Les Canadiens de Montréal ont compté deux buts en première période hier soir, puis ont tenu le coup en l'emportant 2-1 sur les Flyers de Philadelphie et en prenant une avance de 2-1 dans leur série demi-finale, 4 de 7, de la coupe Stanley.

Réjean Houle et Henri Richard ont déjoué Doug Favell tandis que Terry Crisp marquait le seul but des Flyers contre Ken Dryden.

Le 4e match de la série aura lieu à Philadelphie à 3h p.m. dimanche.

Les Flyers ont affiché une marge de 13-9 dans les lancers au cours de la première période, mais les Canadiens les ont tenus à neuf et quatre lancers dans les 2e et 3e engagements respectivement.

Les Flyers ont remplacé leur gardien par un allier dans la dernière minute de jeu, mais ont eu peu de chances de compter.

Le centre Rick MacLeish, compteur de 50 buts au cours de la saison, a été retiré de l'alignement après la période de préparation au match parce qu'il était victime d'une attaque d'amaigrissement.

BUTS

Les Flyers ont contenu les Canadiens dans leur zone au début du match, mais c'est Houle qui a ouvert le pointage à

6:34 avec un lancer de revers que Favell n'a jamais vu.

Dryden s'est ensuite bien défendu pendant une punition aux Canadiens, en plus de résister devant Bill Clément plus tard.

A moins de trois minutes de la fin de l'engagement, Pierre Bouchard et Dave Schultz en sont venus aux coups dans un match nul bon pour des majeures.

Richard a porté l'avance des visiteurs à 2-0 à 13:19 de la période avec l'aide de Frank Mahovlich qui a ainsi récolté sa 100e aide dans les séries de fin de saison.

Joe Watson, des Flyers, a écopé d'une mineure dans la 2e période et les Canadiens ont eu le temps de lancer à plusieurs reprises sur Favell avant le début officiel de la pénalité.

A 10:09 de la 2e reprise, Crisp a soulevé la rondelle au-dessus de Dryden pendant une attaque massive des locaux. Dryden avait d'abord arrêté deux lancers rivaux.

Le but a fortement réjoui la foule de 16,666 qui a été tenue en haleine pendant la balance de l'engagement à la suite de l'offensive continuelle des Flyers.

Toutefois, les chances locales ont diminué dans la dernière reprise et Dryden a mis fin au dernier assaut dangereux des locaux en arrêtant le lancer de Bill Flett qui s'était échappé.

Pointeurs Stanley

	B.	A.	Pts
Hull, Chicago	7	7	14
Cournoyer, Montréal	7	4	11
Pappin, Chicago	5	5	10
Martin, Chicago	5	5	10
Perreault, Buffalo	3	7	10
Mikita, Chicago	2	8	10
Tkaczuk, Rangers	7	2	9
Vickers, Rangers	5	4	9
Stapleton, Chicago	2	7	9
Fairbairn, Rangers	1	8	9

Marcotte, une autre étape — Guerrero Chavez

Sa récente victoire très décisive aux dépens de Donato Paduano, "l'ange sacré" de la boxe au Québec, a gonflé Guerrero Chavez d'une confiance illimitée. Il se rappelle toujours de sa première rencontre avec Fernand Marcotte Jr., en septembre 1971, mais il a coulé beaucoup d'eau sous le pont depuis. Et, c'est précisément à ces dix-neuf mois écoulés depuis la première rencontre, que Chavez réfère pour comparer son talent à celui de Marcotte.

"Nous avons tous deux pris beaucoup d'expérience, mais je crois en avoir un peu plus que lui et ce sera toute la différence, le sept mai", avoue-t-il. Chavez a considérablement changé depuis sa première visite à Québec. Il avait peine à s'exprimer et jamais, il n'aurait osé minimiser les chances de son rival, mais les récents succès lui permettent de croire qu'il vaincra Marcotte sans trop de mal dans quinze jours.

"Au fait, si ça ne suffit pas, je suis bien prêt à prendre tous les boxeurs de Québec, un après l'autre, dans des matches à leur choix. J'espère qu'on me respectera ensuite", ajoute-t-il. Aidé par son épouse, Chavez est débordant d'optimisme. Elle ne se gêne pas

d'ailleurs, pour lui mettre les mots dans la bouche.

"Je ne connais pas grand chose à la boxe, mais il faudrait être aveugle pour ne pas voir que Guerrero est actuellement de sa classe au Canada. Il a raison de vouloir des batailles avec Clyde Gray et Jose Napoles", affirme-t-elle.

Ainsi, Fernand Marcotte ne constitue même pas un obstacle de taille. C'est une simple étape normale dans la carrière d'un futur champion.

En apprenant que Marcotte avait l'intention de prendre sa retraite, s'il ne parvenait pas à le battre, il a répliqué: "C'est malheureux, mais je devrais l'aider à se retirer le plus tôt possible avant qu'il ne se blesse gravement. Comme dans tous les autres sports, il n'y a place que pour très peu de champions. C'est vraiment regrettable pour Marcotte, car je considère néanmoins, qu'il est un charmant garçon".

La guerre est ouverte et Chavez entend retourner à Montréal avec une victoire impressionnante. Plusieurs batailles importantes l'attendent après son match avec Marcotte et il ne saurait laisser passer toute cette manne.

Le match de dix rounds aura lieu au Colisée de Québec, le sept mai prochain.

Les pourparlers de fusion demeureront inévitables

LOS ANGELES (PA) — Le président de l'AMH, Gary Davidson, a déclaré hier que les pourparlers officiels en vue d'une fusion entre les proprios de son circuit et ceux de la LNH se poursuivaient, "mais notre circuit croit qu'on n'a pas besoin de la LNH pour le moment".

Davidson a ajouté qu'il n'était pas surpris de la position de la LNH, qui a dit mercredi qu'elle se retirait de tous pourparlers officiels ou officieux en vue d'une fusion.

"J'ai aussi pris l'attitude de ne pas sanctionner ces pourparlers", a dit Davidson, mais ils se poursuivront en dépit de l'opposition du président Campbell, de la LNH.

Davidson a révélé qu'on l'avait mal cité à New York la semaine dernière alors qu'il aurait déclaré que les proprios avaient voté au sujet d'une fusion.

"On n'a pas voté, mais chaque proprio a décidé indépendamment de poursuivre les pourparlers".

Partenaires égaux

Une fusion "pourrait survenir dans six mois ou 10 ans" a ajouté Davidson, mais nous n'y consentirions pas sans être partenaires égaux.

Les proprios de l'AMH ne consentiront pas à une fusion "dont les prix et indemnités excéderaient \$50 millions",

L'appui de la foule locale est un facteur déterminant

par Henri BERTRAND

Orval Tessier, qui ne veut pas attribuer la défaite de son club à Cornwall mercredi à l'intimidation et la brutalité des joueurs des Royals, entend bien reprendre l'avance dans la série finale 4 de 7 qui déterminera l'équipe qui représentera le Québec dans le tournoi pour l'obtention de la coupe Memorial. Il aura l'occasion de prouver ses dires ce soir au Colisée, alors que son club recevra le club ontarien dans la troisième joute de cette finale. Comme il semble bien que cette série se rendra à la limite des sept joutes, les Remparts ne peuvent se payer le luxe de perdre une joute à domicile, s'ils veulent conserver l'avantage de la glace jusqu'à la fin.

"Nous débutons une nouvelle série demain (ce soir)", a dit Tessier, "et je sais que mon club reprendra l'avance par 2 à 1. J'ai toujours dit et je le répète, mon club est cent fois meilleur que celui de Racette, sur le plan hockey et il est inconcevable que la brutalité et la rudesse puissent être un facteur important dans cette série", a-t-il ajouté. "Mais pour obtenir une victoire, il faut que tout le monde travaille durant 60 minutes."

Mercredi, certains de mes joueurs ont été lamentables, surtout à la défense", où, selon lui, seul Richard Perron a été à la hauteur de la situation. "Je ne peux dire que Pérusse a joué sa meilleure joute de la saison, mais que pouvait-il faire lorsque ses défenseurs le laissent presque seul devant ses filets?", a dit Orval. "Au point de vue bataille, je ne peux blâmer mes joueurs, car tous ceux qui ont été impliqués dans des accrochages ont tenté de se défendre. Ils n'ont pas gagné de batailles mais ils se sont défendus. Ce côté robuste de la série ne me tracasse pas trop, car après tout je ne dirige pas une équipe de boxeurs, mais un club de hockey, et sur ce plan je sais que je possède les meilleurs atouts". Il est évident que Tessier a raison, mais tous les joueurs devront raisonner comme lui et montrer à l'adversaire tout ce dont ils sont capables. Il paraît que le "meeting" qu'a tenu Tessier après la pratique d'hier n'a pas été drôle du tout et l'instructeur s'est vidé le coeur en disant certaines choses qui ne sont pas publiables. Il est évident qu'à la suite de leur performance de mercredi, certains joueurs ont vu leurs

parts sur le marché du hockey perdre de la valeur, mais, par contre, certains autres ont grimpé de quelques rangs dans l'évaluation des entraîneurs, des clubs majeurs. Parmi ceux-ci vient en tête André Savard qui, de l'avis de plusieurs, a joué sa meilleure joute de la saison. "Sans lui, nous aurions été humiliés encore plus", a déclaré Tessier.

Le mentor local ne prévoit aucun changement majeur pour le match de ce soir, mais il pourrait faire quelques modifications sur ses formations si les choses ne marchent pas à son goût. Tout le monde semble être en parfaite condition physique et tous seront à leur poste.

Du côté des Royals, il est inutile de dire que Racette ne changera pas - de tactique et que la robustesse sera encore de mise pour la joute de ce soir, mais il est à douter que ses joueurs pousseront l'audace jusqu'à répéter leurs gestes de mercredi soir alors qu'ils sont attaqués à l'adversaire par en arrière. Ils n'oseront pas agir de la sorte devant une foule qui leur sera antipathique.

Les détenteurs de billets de saison avaient jusqu'à midi aujourd'hui pour faire leur réclamation et tous les billets qui n'ont pas été vendus sont offerts aux premiers venants. Les sièges non réservés seront d'ailleurs mis en vente à compter de 6h30 ce soir. La mise au jeu officielle aura lieu à 8h30 comme d'habitude.



Gary McGregor

Ce que j'en pense

PAR JEAN POULIOT

UN PONT QU'IL FAUDRA FRANCHIR

Les Remparts peuvent remporter le championnat de la ligue Junior Majeure du Québec sans gagner un match à Cornwall: c'est un privilège qu'ils se sont acquis en terminant au premier rang du calendrier régulier. Mais ils ne peuvent pas être des aspirants sérieux à la coupe Memorial s'ils se laissent intimider.

Gagner ou perdre des batailles n'a pas d'importance. Ce qui compte, c'est de ne pas reculer. Qu'on se rappelle l'année de la coupe Memorial! Les Black Hawks de St. Catharines avaient des batailleurs bien plus aguerris avec les Bloom, Guité et Fortier que les Québécois. Mais l'intimidation n'a pas eu de prise chez les joueurs locaux, même s'ils ont encaissé plus de coups qu'ils en ont donné. Au contraire, ce sont les dirigeants ontariens qui se sont laissés intimider par la foule qu'ils jouaient.

Je ne dis pas que les joueurs locaux doivent courir après Wensink, mais ils ne doivent pas non plus faire des détours par le 1ère Avenue pour l'éviter. Quand les bâtons et les gants sont déposés, une bataille à coups de poing n'a jamais blessé sérieusement qui que ce soit. Et si deux joueurs s'adonnent à accepter le combat avec Wensink dans le même match, il en aura pour 20 minutes sur le banc des punitions (2 majeures et une mauvaise conduite automatique). Là, il ne peut intimider que le chronomètre.

Comme dit un vieux proverbe arabe: "Le brave ne meurt qu'une fois, mais le lâche meurt mille fois... de peur".

Il faut se faire à l'idée que des Wensink, il y en aura une demi-douzaine chez les champions de l'Ontario et ceux de l'Ouest. Et si un de nos juniors a l'intention de poursuivre sa carrière chez les pros, il est mieux de s'attendre, après la démonstration des durs-à-cuire des Flyers de Philadelphie, que le prix du boeuf sera à la hausse au prochain repêchage, aussi bien dans la ligue Nationale que dans l'Association Mondiale.

Labossière manquera aux Aeros à Winnipeg

WINNIPEG (PC) — Les Jets de Winnipeg et les Aeros de Houston commenceront leur série demi-finale de l'AMH ce soir, alors que les deux clubs sont affaiblis au centre.

En éliminant les Sharks de Los Angeles en quart-de-finale, les Aeros ont perdu les services du centre Gordon Labossière, dans le dernier match de cette série.

Labossière, meilleur marqueur des Aeros, avec 36 buts et 96 points, s'est tordu un genou.

Quant aux Jets, ils ont éliminé les Saints du Minnesota sans les services de Christian Bordeleau, blessé à une cheville. Il reviendra peut-être au jeu, ce soir.

Toutefois, son pilote Bobby Hull ne désire pas l'envoyer dans la mêlée, de peur qu'il se blesse de nouveau.

Bordeleau qui a accumulé 47 buts et 54 aides, entre Hull et Norm Beaudin, cette saison, se sentait bien après un exercice de 90 minutes, hier.

"Ma cheville est remise à 70 pour cent, j'espère jouer un peu ce soir, mais je laisse la décision au pilote".

Enfin, Beaudin, qui a obtenu le plus de succès contre Houston, cette saison, soutient qu'il faudra lancer davantage "de la façon dont Rutledge a joué dans les séries".

Le deuxième match de la série aura lieu aussi à Winnipeg, dimanche soir, et les suivants à Houston, mardi et jeudi prochains.

Opinions

Même en l'absence de Labossière, Hull prétend que les Aeros "alignent d'autres centres expérimentés qui pourraient nous causer des difficultés, si nous ne les surveillons pas de près".

Les Jets ont affiché une marge de 6-2 sur les Aeros en saison régulière, mais le pilote des Jets, Bobby Hull, soutient qu'il ne faut pas se fier aux statistiques à ce sujet, "en raison des circonstances".

Par ailleurs, Dineen espère obtenir un bon rendement de ses gardiens Wayne Rutledge et Don McLeod afin "de soutenir l'équilibre de notre offensive et défensive".

En l'absence de Bordeleau, Bill Sutherland a bien fait entre Hull et Beaudin, mais Dineen a assuré qu'il n'assignerait pas un joueur spécial à la poursuite de Hull.

Enfin, Beaudin, qui a obtenu le plus de succès contre Houston, cette saison, soutient qu'il faudra lancer davantage "de la façon dont Rutledge a joué dans les séries".

Le deuxième match de la série aura lieu aussi à Winnipeg, dimanche soir, et les suivants à Houston, mardi et jeudi prochains.

Trophée mondial AVCO

La trophée du championnat de l'AMH sera connue sous le nom du trophée Avco. En présentant le trophée conçu par Don Murphy de Toronto, Gary L. Davidson, président de l'AMH, a déclaré qu'il était magnifiquement et unique. "Je crois que le trophée mondial Avco deviendra l'un des trophées les plus renommés du monde du sport. Le trophée rend hommage aux services financiers Avco, l'une des sociétés qui a le plus contribué à la cause du hockey".

La nouvelle a été communiquée simultanément à Toronto

par William Galloway, premier vice-président d'Avco et responsable de l'exploitation canadienne et à Los Angeles par Gary Davidson et H. Wallace Merryman, président d'Avco. Parmi les autres personnalités qui assistaient à la conférence de nouvelles de Los Angeles, on remarquait C. J. Connell, vice-président d'Avco, responsable des communications, Denis Murphy, président des Sharks de Los Angeles et cofondateur de l'AMH et Max Muhleman, administrateur exécutif, WHA Properties Limited.

Eliminatoires

AMH SERIE E

Avril 18 — Cleveland 2, Boston 3
Avril 19 — Cleveland 2, Boston 3
Avril 21 — Boston à Cleveland
Avril 22 — Boston à Cleveland

SI NECESSAIRE

Avril le 26: Cleveland à Boston
Mai le 1er: Boston à Cleveland
Mai le 3: Cleveland à Boston

SERIE F

Avril le 20: Houston à Winnipeg
Avril le 22: Houston à Winnipeg
Avril le 24: Winnipeg à Houston
Avril le 26: Winnipeg à Houston

SI NECESSAIRE

Avril le 29: Houston à Winnipeg
Mai le 1er: Winnipeg à Houston
Mai le 3: Houston à Winnipeg

LNH

SERIE E

Semi-finale 4 de 7
Samedi (14 avril) — Philadelphie 5, Montréal 4
Mardi (17 avril) — Philadelphie 3, Montréal 4
Jeudi (19 avril) — Montréal à Philadelphie
Mardi (24 avril) — Philadelphie à Montréal

SERIE F

Semi-finale 4 de 7
Jeudi (12 avril) — Rangers 4, Chicago 1
Dimanche (15 avril) — Rangers 4, Chicago 5
Mardi (17 avril) — Chicago 2, Rangers 1
Jeudi (19 avril) — Chicago 3, New York 1
Mardi (24 avril) — Rangers à Chicago

LJMQ

SERIE G

Finale 4 de 7
Dimanche (15 avril) — Cornwall 5, Québec 7
Mercredi (18 avril) — Québec 4, Cornwall 7
Vendredi (20 avril) — Cornwall à Québec (8h.00)
Dimanche (22 avril) — Québec à Cornwall (7h.30)
Mercredi (25 avril) — Cornwall à Québec (8h.00)

SI NECESSAIRE

Vendredi (27 avril) — Québec à Cornwall (8h.00)
Dimanche (29 avril) — Cornwall à Québec (?)

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
399, de la Cascadore
Tel.: 525-5119
Centre d'Achat Cascadore
Centre d'Achat Laurier

Résultats
à Québec

JEUDI
COURSE NO 1
Trot — Bourse \$500.00
No 2 Kimberly Don (C Dupont) 10.00
2.50 — No 6 Lecco Chief (R Dufour) 2.40 2.10 — No 8 Shadydale Romy (Y Beaudin) 2.50
Ont aussi couru: Swift Yogi, Billy J. K. Fabroni, Pershing's Polly, Galapagos.

TEMPS: 2:15.
COURSE NO 2
Amble — Bourse \$500.00
No 3 Frisco Goldie (P Lachance) 11.30
4.00 2.40 — No 5 Dukes Victor (J C Guenette) 3.30 3.00 — No 6 Bouyant Fleurie (Y Boly) 3.00.

Ont aussi couru: Gray Star, Parker Forbes, Easy On, Emil Adio, Prince Miles.
TEMPS: 2:13.
PARI-DOUBLE — 2-3 — \$49.90.
COURSE NO 3
Trot — Bourse \$700.00
No 1 Bluejay Rodney (F Nadeau) 2.30 2.30 2.30 — No 4 Lightning Jim (J C Guenette) 5.50 2.50 — No 3 Flickish Affair (S Piau) 2.30.

Ont aussi couru: Promite N. Flockadem, Corker Dean, The Prude (retraité).
TEMPS: 2:09.4.
COURSE NO 4
Amble — Bourse \$500.00
No 2 Leo Mir (R Bélanger) 16.90
7.50 4.00 — No 3 Dixon Adios (P Lachance) 17.00 5.50 — No 3 Adios Bill (G Labonté) 4.30.

Ont aussi couru: Henry Tar, Tommy Blackstone, Mark's Joany, Sunrise Goose, Frosty Guy (P.L.).
TEMPS: 2:13.3.
QUINELLA — 2-5 — \$70.00.
COURSE NO 5
Amble — Bourse \$1,000.00
No 3 Sauterleur Bunter (J C Martineau) 9.10 4.00 4.20 — No 6 Pason Jennine (A Jean) 9.10 6.70 — No 4 Pasyon Fleurie (E Bédard) 9.10.

Ont aussi couru: Mr Beau Patch, Boumfrise, Janeys Dream, Nobility Direct, Burdies Buddy.
TEMPS: 2:09.1.
COURSE NO 6
Trot — Bourse \$500.00
No 1 Ambror Earl (P Nadeau) 8.90
3.10 2.60 — No 4 Beckwith, Prince (A Jean) 3.10 2.50 — No 7 Julie Kay Bob (Y Larose) 2.90.

Ont aussi couru: Rod Wyn Girl, Shadydale Glow, Darnley's Choice, Clever Hoo, Trader Dillon (retraité).
TEMPS: 2:12.2.
QUINELLA — 1-4 — \$10.00.
COURSE NO 7
Amble — Bourse \$500.00
No 7 Miles Tina (Y Boly) 11.50
4.00 3.50 — No 1 Dahn Holly (C Dupont) 2.60 3.30 — No 3 Mr Flintstone (J Cyrenel) 5.00.

Ont aussi couru: Meadow Byrd, Straight Talk, Bevs Pella, Nechako Clarke, Trumpet Hanover.
TEMPS: 2:09.4.
COURSE NO 8
Amble — Bourse \$500.00
No 1 Don Frise (J Cyrenel) 5.40 4.30
3.10 — No 7 Swinging Louise (C St-Jacques) 6.10 4.60 — No 5 Dee Dee Bunter (P Nadeau) 2.60.

Ont aussi couru: Abrasive Yankee, Gerry Rotan, Courtney Bob, J D Champ, Cha Cha's Dream.
TEMPS: 2:10.4.
QUINELLA — 1-7 — \$36.00.
COURSE NO 9
Amble — Bourse \$700.00
No 3 Tami (Y Roger) 35.90 9.00 4.40
No 2 Hy Belemia (A Tremblay) 3.60 2.60 — No 3 Mindy Rainbow (J Cyrenel) 2.60.

Ont aussi couru: Leta, Ace Dean, Laureline, Dreaming John, Mystery Pistol (retraité).
TEMPS: 2:08.1.
COURSE NO 10
Amble — Bourse \$700.00
No 7 Mark Bill (J Bruyère) 6.90
2.50 2.60 — No 5 M. Frontenac (J Duquette) 7.80 4.60 — No 4 A Choice Guy (Y Catellier) 3.10.

Ont aussi couru: In Touch, Bree Fox, All Brass, The Songwriter, Rigaud Eden, Sped Frise (retraité).
TEMPS: 2:09.4.
EXACTA — 1-5 — \$36.90.

Résultats à Blue Bonnets
JEUDI
COURSE NO 1
Trot — Bourse \$2,500.
No 4 Perfect Mir (G Gendron) 3.40
2.30 2.60 — No 2 Wyncott Tom (J P Charon) 4.30 3.60 — No 6 Berties Boy (Y Gauthier) 5.00.

Ont aussi couru: Ivanhoe Hanover, Boss Allen, Two Mountains Fury, Wealthy.
Retraité: No 2 Rod Gray.
TEMPS: 2:12.5, 1:53.1, 1:36.2, 2:07.3.
COURSE NO 2
Amble — Bourse \$1,000.
No 11 Wonder (N Jones) 10.00 6.10
5.00 — No 8 Noble Diamond (J Herbert) 6.30 5.70 — No 2 Meadow Jacob (S Grise) 6.00.

Ont aussi couru: Casa Dundee, Headmaster, Keystone Adage, Van-way Anne.
Retraité: No 4 Marlen Spangler et No 9 Zeke Zam.
TEMPS: 3:11, 1:01.4, 1:34, 2:06.4.
PARI-DOUBLE — 4-1 — \$34.90.
COURSE NO 3
Amble — Bourse \$1,400.
No 6 Miles Away (G Côté) 29.30
12.60 6.80 — No 6 Muncy Again (A Haman) 10.00 6.20 — No 1 Hanganis (J P Charon) 8.60.

Ont aussi couru: Edgewood Bruce, Carrolle Fride, Flour Colossal, Eastwood Volaido, Cecile Mir, Knight In Arms.
TEMPS: 3:14, 1:02.1, 1:35, 2:05.1.
COURSE NO 4
Trot — Bourse \$1,000.
No 3 Flanvier (J Hébert) 4.50 3.40
No 2 Carlish Horn (P Piau) 4.70

Ont aussi couru: Rockettes Boy, Ruth Ann Charlton, Karen Mon, Doties Boy, Jan Van, Conray Duches, Clever Bomb.
TEMPS: 3:12, 1:04.1, 1:36.3, 2:06.4.
QUINELLA — 3-5 — \$10.00.
COURSE NO 5
Amble — Bourse \$1,300.
No 5 Patty Mist (R Samson) 6.60
3.50 3.10 — No 1 Diamond Dale (M Piau) 2.10 3.10 — No 4 Berties Boy (J P Charon) 3.70.

Ont aussi couru: Marches Piau, Brave Sir, Bada Dominio, Oak Dom, Middlebrook Boy, Frisco George.
TEMPS: 3:11, 1:05, 1:37, 2:07.1.
COURSE NO 6
Trot — Bourse \$1,000.
No 1 Miss K Todd (M Piau) 3.50
2.50 — No 6 Syndy Chee (P Robillard) 3.90.

Ont aussi couru: Licking Speed, Dark Smoke, Rocket Drummond, Flit Bayel, Aawayn Brook.
TEMPS: 3:11, 1:04.2, 1:36.3, 2:06.2.
QUINELLA — 1-6 — \$12.00.
COURSE NO 7
Amble — Bourse \$1,400.
No 2 Shawn Herbert (R Seaman) 5.30 3.70 3.00 — No 1 Lady Manor (A Bédard) 5.70 3.50 — No 9 Miss Adios Wind (M Labonté) 3.60.

Ont aussi couru: Betcha, Moe E Coy, Two Mountain Sila, Joe Le Grand, Master Cloud, Tricky Mir.
TEMPS: 3:12, 1:04, 1:36.1, 2:07.3.
COURSE NO 8
Trot — Bourse \$1,000.
No 3 Main Nib (J Hébert) 5.90 4.30
No 5 Mr Parish (G Gendron) 5.20

Ont aussi couru: Perfection Mark, Souadage Rdoney, Dine Boy, Voltaire Hanover, Sand Dollar, Matthew Hanover, Seville Drummond.
TEMPS: 3:12, 1:02.4, 1:36, 2:08.
QUINELLA — 3-5 — \$13.90.
COURSE NO 9
Trot — Bourse \$2,300.
No 2 Loup Garou (G Gendron) 5.60
3.00 3.10 — No 3 Twin City Justly (J Hébert) 5.50 2.90 — No 1 Uncles Mon (A Haman) 2.80.

Ont aussi couru: Sockit To Me, Template, Dandy Lou, Flickit Express, Angus Duke.
TEMPS: 3:11, 1:03.4, 1:35.4, 2:06.2.
COURSE NO 10
Amble — Bourse \$1,000.
No 5 Bone Senator (S Boucher) 8.70
2.60 — No 5 Rob Ron Era (G Gendron) 2.50.

Ont aussi couru: Beute Coloniale, Lehigh Express, Rocky Gang, Belle Coloniale, Belle of Mine, Tail Back.
TEMPS: 3:13, 1:03.1, 1:34.3, 2:08.1.
Retraité: No 7 Kary Knight.
EXACTA — 3-5 — \$23.30.
ASSISTANCE: 1,781.
PARI-MUTUEL: \$528,724.

Les Rangers font face à l'élimination

NEW YORK (P.A.) — Dennis Hull a compté deux buts et les Black Hawks de Chicago ont infligé un revers de 3-1 aux Rangers de New York, hier soir, pour s'assurer une priorité de 3-1 dans leur série demi-finale.

Hubert Martin a brisé une égalité de 1-1 moins de six

minutes avant la fin de la troisième période et Hull a enfilé son deuxième but de la soirée environ trois minutes plus tard.

Hull a profité d'un avantage numérique pour ouvrir le pointage à mi-chemin en période médiane mais Vic Hadfield a riposté dans la

troisième minute de jeu du dernier tiers. Hadfield a déjoué Tony Esposito sur un lancer du revers après que le défenseur Jim Neilson eut lancé de la ligne bleue.

Le pointage est demeuré égal jusqu'à ce que le défenseur Pat Stapleton n'exécute une passe parfaite à Martin qui a compté sur un tir précis du poignet. Hull a ensuite réussi son cinquième filet des séries.

Esposito a bloqué 38 lancers tandis qu'Ed Giacomin a été mis à l'épreuve 21 fois.

Les Hawks ont une fois de plus préconisé un style de jeu défensif, postant régulièrement quatre joueurs à leur ligne bleue pendant que les Rangers attaquaient et attendaient les ouvertures.

Esposito, assiéger pendant la majeure partie de la rencontre, a offert une autre belle performance. Mais la stratégie des Hawks a porté fruit puisque leurs trois buts ont été comptés à la suite d'attaques des Rangers.

"C'est notre style de jeu: attendre les ouvertures", a

déclaré Ralph Backstrom, qui les Hawks ont obtenu des Kings de Los Angeles dans le cadre d'un échange au cours de la saison régulière.

Selon Hull, la tenue d'Esposito a été un facteur dominant dans la victoire des Hawks en ce sens qu'elle permettait aux joueurs d'attendre les occasions favorables.

"Tony a été fantastique", a déclaré Hull dans le vestiaire des siens. "Il nous a gardés dans la partie comme

il l'a fait depuis le début de la série".

Première période:
Aucun but.
Punition: Russell C 5:49.
Deuxième période:
1-Chicago: Hull 2e (Angotti, Stapleton) 11:20
2-Rangers: Hadfield 2e (Neilson, Rattelle) 11:20
3-Chicago: Martin 2e (Stapleton) 14:11
4-Chicago: Hull 3e (Martin) 16:50
Punitions: Irvine R 3:39, Stapleton C 10:13.

Lancers par:
Chicago 2 13 6-21
Rangers 10 19 0-39
Gardiens: Chicago, Esposito; Rangers, Giacomin.
Assistance: 17,500.

Jacques Plante est venu pres que incognito à Québec hier. Au lieu de passer au bureau des Nordiques le matin pour rencontrer Marius Fortier, il a visité directement le président et a paraphé la majorité des clauses de son contrat, spécialement en ce qui concerne la durée et la liberté d'action. Les détails en seront connus lors d'une réunion d'information tousjours prévue pour mardi prochain.

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

vs Texas Hand (1-0)
vs Minnesota Mando (1-1)
vs Baltimore Lohich (1-2)
vs Boston Alexander (2-0)
vs Cleveland Patten (1-1)
vs Chicago Perry (2-1)
vs Kansas City Bahnsen (0-1)
vs New York Busby (1-1)
vs Milwaukee Stottlemyre (2-1)
vs California Parsons (1-1)
vs Oakland Wright (0-2)
vs Holtzman (1-1)

LIGUE NATIONALE
vs Atlanta Gentry (1-1)
vs Cincinnati Gullett (2-1)
vs San Diego Corkins (1-1)
vs Houston Roberts (0-1)
vs San Francisco Willoughby (0-1)
vs Los Angeles Downing (1-0)

Une 2e pour les Whalers

BOSTON (P.A.) — Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre sont venus de l'arrière avec 2 buts de Larry Pleau en deuxième période, hier soir, et ont vaincu les Crusaders de Cleveland 3-2 pour prendre une avance de 2-0 dans leur série demi-finale.

Ron Buchanan a ouvert le pointage avec l'aide de Gerry Pinder dans la quatrième minute de jeu du premier vingt et son but fut suivi à 5:19 par celui de son coéquipier Wayne Muloon.

Tom Webster a riposté pour les Whalers une minute plus tard, pendant que les Crusaders jouaient à court d'un homme. Il a enfilé son huitième but des séries sur un lancer du revers après que le gardien Gerry

Cheevers eut été mis à l'épreuve par un lancer de Brad Selwood.

Pleau a profité d'un avantage numérique pour créer l'égalité dans la sixième minute de jeu de la période médiane et a procuré les devants aux siens à 8:47 après avoir saisi le retour d'un lancer de Tim Sheehy.

SOMMAIRE

Première période:
1-Cleveland: Buchanan 3e (Pinder, Pumper) 5:19
2-Cleveland: Muloon 1er (Krake) 5:19
3-Nouvelle-Angleterre: Webster 2e (Selwood, Hurley) 6:19
Punitions: Green NA 0:33, Selby NA, Hodgson C, mineurs, mineurs, 4:31, Dorey NA, Clearwater C, 4:53, Schmyr C 6:13, Cheevers C 7:01, Jarrett C 12:41.

Deuxième période:
4-Nouvelle-Angleterre: Pleau 2e (Dorey, Sheehy) 5:22
5-Nouvelle-Angleterre: Pleau 3e (Sheehy) 5:47
Punitions: Sheehy NA, Jarrett C 1:33, Krake C 4:40, Pleau NA, Muloon C, 9:39, Dorey NA 15:45, Krake C, mineurs, 19:36.

Troisième période:
Aucun but.
Punitions: Selwood NA 4:34, Brindley C 8:24, Webster NA 10:36, Krake C 17:37.

Lancers par:
Cleveland 11 11 9-31
Nouvelle-Angleterre 13 12 9-34
Gardiens: Cleveland, Cheevers; Nouvelle-Angleterre, Smith.
Assistance: 7,119.

Pointeurs AMH

	B.	A.	Pts
Beaudin, Winnipeg	5	10	15
Webster, N.-Ang.	8	6	14
Dorey, N.-Ang.	0	11	11
Sutherland, Winnipeg	4	6	10
Hull, Winnipeg	3	7	10
Caffery, N.-Ang.	3	7	10
Pociel, Houston	2	8	10
Lund, Houston	3	6	9
Andrea, Cleveland	2	7	9
Wiste, Cleveland	3	5	8

La tenue d'Esposito renverse Francis

(par Al Colletti)
NEW YORK (P.C.) — L'instucteur Emile Francis était stupéfait par la tenue du gardien Tony Esposito, des Black Hawks de Chicago.
Nous sommes accablés au mur et nous devons absolument gagner le cinquième match, mardi soir, sans quoi "l'école est finie", a ajouté le pilote des Rangers de New York à l'issue de la victoire de 3-1 remportée par les Hawks hier soir.

Dans le vestiaire des Hawks, l'instructeur Billy Reay a fait la paix avec les représentants de la presse et a désigné trois porte-parole pour répondre aux questions des journalistes.

"J'ai ici un memorandum de la LNH disant que trois joueurs

doivent être désignés pour s'entretenir avec la presse. Les trois joueurs désignés sont Stapleton, Mikita et Backstrom".
Pat Stapleton, Stan Mikita et Ralph Backstrom ont cependant réintégré leur vestiaire rapidement. Reay n'a pratiquement pas parlé et les journalistes sont retournés à leur travail.

Reay avait fait l'objet de nombreuses critiques après que ses joueurs eurent vaincu les Rangers 2-1 mardi soir. Il avait en effet désigné un seul porte-parole, soit J.-P. Bordeleau. Le Conseil des gouverneurs de la Ligue nationale a pris connaissance de l'incident lors de sa réunion de mercredi et Reay a été prévenu de respecter les règlements.

NEW YORK (PA) — Burt Hutton a affiché une tenue de trois coups sûrs et a contribué à un simple de deux points lors d'une poussée de cinq points d's la 1ère manche hier en conduisant les Cubs de Chicago à un gain de 7-0 aux dépens des Mets de New York.

Les Mets avaient gagné le 1er match du double 3-1 alors que Jerry Kosman limitait les Cubs à cinq coups sûrs tandis que Jerry Grote et Wayne Garrett frappaient des coups importants.

Les Cubs ont réussi tous leurs points dans la 1ère manche du 2e match aux dépens de Jim McAndrew.

Les Mets avaient mis fin à une disette de 29 manches sans point dans la 4e reprise du 1er match avec deux points résultant d'un double de Garrett et d'un simple de Grote.

Le pilote Yogi Berra, des Mets, était absent à cause de maladie et a cédé sa place à Rube Walker.

1ère partie:

Chicago 010 000 000-1 5 1
New York 000 200 01x-3 10 1

Reuschel 1-1, LaRoche 8 et Hundy; Kosman 2-0 et Grote. C: NY-Milner 4.

2ème partie:

Chicago 500 000 011-7 10 0
New York 000 000 000-0 3 0

Hutton 1-1 et Rudolph; McAndrew 0-2 Sadecki 1, Hennigan 7, Stone 9 et Dyer.

BOSTON (PA) — Mickey Stanley a cogné un circuit de trois points hier en conduisant les Tigers de Detroit à un gain de 11-7 sur les Red Sox de Boston et à un balayage de leur série de quatre matches.

Wody Fryman, en dépit de circuits par Dwight Evans et le frappeur désigné Orlando Cepeda, a enregistré le gain

avec l'aide de Tom Timmerman. Boston en était à son 5e revers d'affilée, après quatre gains successifs au début de la saison.

Stanley, qui avait cogné un double d'une poussée de deux points dans la 2e manche, a réussi son exploit dans la 3e aux dépens de John Curtis, qui a cédé sa place à Sonny Siebert dans l'engagement suivant.

Detroit 023 101 031-11 16 1
Boston 022 010 011- 7 10 1

Fryman 1-0 Timmerman 6 et Freehan; Curtis 0-2, Siebert 4, Veale 6, Bolin 9 et Fisk 4. C: Det-Stanley 2; Bos-Cepeda 2, Evans 1.

BALTIMORE (PA) — Un circuit de trois points par Bobby Murcer a couronné une explosion de six points dans la 2e manche hier alors que les Yankees de New York ont déclassé les Orioles de Baltimore 6-1.

Les Yankees ont réussi cinq simples d'affilée en prenant d'abord une avance de 3-0 aux dépens de Jim Palmer, puis Mercer a accueilli le lanceur de relève Orlando Pena avec un circuit sur son premier lancer.

Fritz Peterson, qui a remporté son premier gain après deux revers, a tenu les Orioles à cinq coups sûrs, y compris le circuit d'Earl Williams, son 3e en trois matches.

New York 060 000 000-6 10 1
Baltimore 000 100 000-1 5 0

Peterson 1-2, McDaniel 9 et Munson; Palmer 0-1, Pena 2 et Williams 3. C: NY-Murcer 1; Bal-Williams 3.

CLEVELAND (PA) — George Scott a cogné deux circuits et Darrell Porter, un hier alors que les Brewers de Milwaukee ont surclassé les Indiens de Cleveland 10-7.

Porter a réussi son exploit de trois points dans la 5e manche.

Scott a ajouté un point d'assurance avec un simple dans la 7e manche.

Milwaukee 012 030 130 10 10 1
Cleveland 000 304 000- 7 9 0

Porter; Dunning, Wilson 5, Lamb, 6, Farmer 0-2, 8, Kilkenny 8, Johnson 9 et Duncan. C: Milwaukee, Scott (2) 3, Porter 1; Cleveland, Spikes 2.

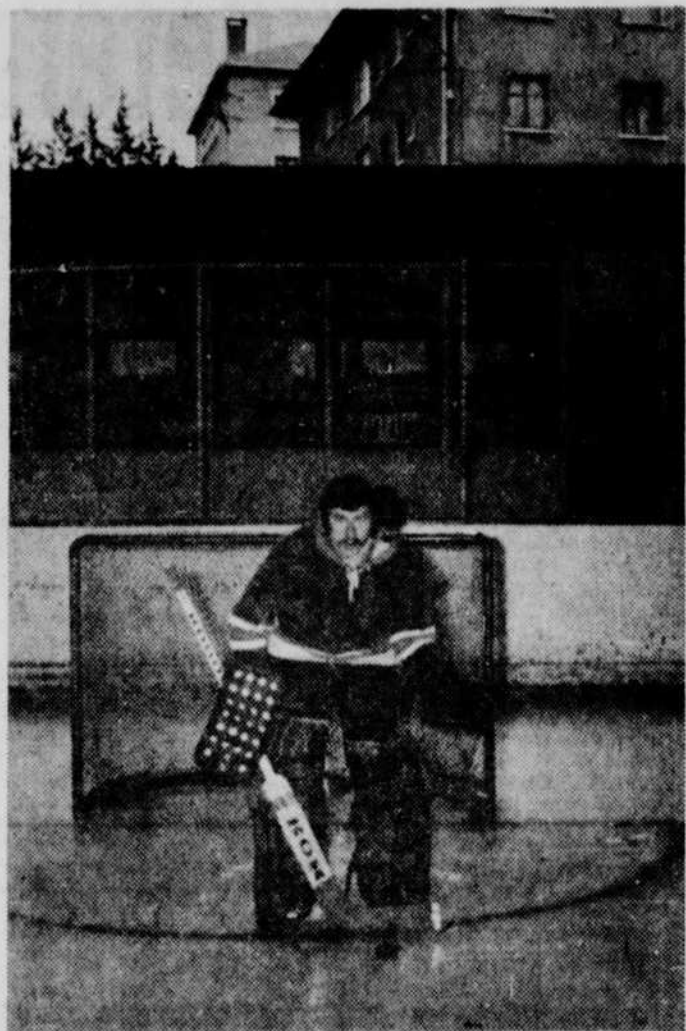
KANSAS CITY (PA) — Amos Otis a produit quatre points avec un circuit, un triple et deux simples, en plus d'en compter trois lui-même, hier soir alors que les Royals de Kansas City ont bombardé trois lanceurs des As d'Oakland de 19 coups sûrs en l'emportant 16-8.

Otis a participé à deux poussées de quatre points au cours des deux premières manches, en plus de cogner un circuit de deux points dans la 3e reprise.

Gene Tenace a cogné le 4e circuit de la saison pour les As.

Oakland 021 102 020 8 15 1
K City 443 130 10x16 19 1

Odum 1-3 Lindblad 1, Knowles 5 et Fosse Splitstorf, 3-0, Wright 8, Garber 9 et Taylor. C: Oakland, Tenace 4; Kansas City, Otis 3.



Jean-Marie Leclerc, ex-gardien de but du Couillard de Ste-Foy, arrive de France aujourd'hui après avoir complété sa deuxième saison avec une équipe de hockey française. Le jeune gardien de but québécois a très bien fait à sa seconde année en territoire français, se classant le meilleur gardien de la Ligue Nationale de France. Avant son départ de France, il a paraphé un fabuleux contrat de trois ans avec le Gap Hockey Club. Il quittera donc Québec en juillet pour les trois prochaines années. Auparavant, soit en juin, il convoiera en justes noes avec Marlène Laffleur, de Québec. Plus apprécié en France qu'au Québec, Jean fera carrière en Europe pour les prochaines années, où le hockey prend beaucoup d'ampleur.

Loto-Perfecta

numéros	arrivée
1	ADIOS DILLARD 4e
10	ANDERSON BONNIOS 6e
3	BACHELOR GAY 5e
6	BARBARA ANN DIRECT 8e
4	C.A. DUNDEE 2e
X	FAST BRUSH X
X	HIRONDELLE X
9	HORATIO 9e
5	POTENT YANKEE 10e
X	SHORT TIME X
8	SIGURD 7e
7	TAURUS LOBELL 3e
2	WICKET MIR 1er
VOTRE CHOIX	
RESULTATS	
2	4 7 1

2-4-7-1 rapporte \$924.60

C'est hier soir qu'a eu lieu la course de Loto-Perfecta à Blue Bonnets et, sans doute, devant des centaines de milliers de téléspectateurs.

Les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée portaient les numéros suivants: 2-4-7-1.

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 2 sous la lettre A, 4 sous la lettre B, 7 sous la lettre C et 1 sous la lettre D, gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$924.60 pour une mise de \$1.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 2-4-7-1 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite \$40.20 pour chaque mise de \$1.

Il y a eu 183 prix dans l'ordre et 3,475 prix dans le désordre.

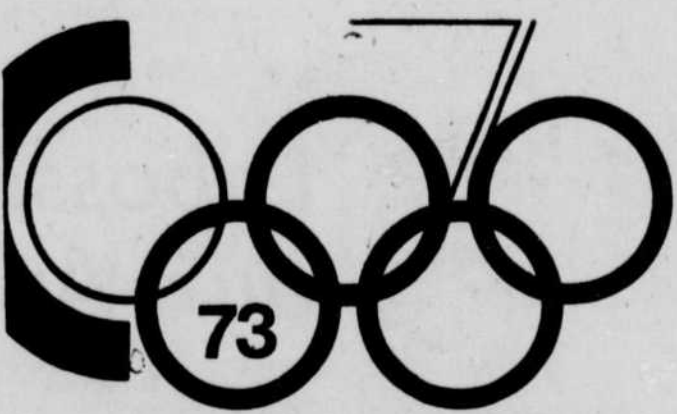
Baseball

SAN FRANCISCO (PA) — Bobby Bonds a produit trois points à l'aide d'un simple et d'un circuit, hier soir, alors que les Giants de San Francisco ont disposé des Dodgers de Los Angeles au compte de 8-6.

Willie Davis a procuré une avance de 4-3 aux Dodgers à la troisième manche avec un circuit de trois points mais

les Giants se sont ralliés et ont remporté une quatrième victoire consécutive.

S Francisco 021 200 201-8 11 0
Los Angeles 004 000 020-6 10 3
Willoughby 1-1, Sosa 8, Moffitt 8 et Rader, Ostien 1-1, Culver 7, Hough 8, Brewer 9 et Ferguson, C: San Francisco, Bonds, Los Angeles, Davis.



N.D.L.R. A la veille de la réalisation des concours olympiques qui se tiendront du 1er au 12 mai 1973, dans les écoles et les collèges du Québec, le texte suivant est publié dans le but de renseigner les étudiants sur l'olympisme en général et surtout les disciplines qui figurent au programme olympique.

Ce document a été préparé par la Confédération des sports du Québec avec la coopération des fédérations sportives provinciales.

LE CANOE KAYAK



Scout-Action

Méthode à la branche éclairer
Le grand-conseil (suite)

La semaine passée nous nous étions arrêtés à la présentation des projets des équipes au cours du grand conseil de lancement. C'était le premier temps du conseil.

Dans un deuxième temps, il nous faut maintenant bâtir le projet. Le thème qui rallie le maximum de suffrages ou, plus précisément, celui qui suscite le plus d'enthousiasme est choisi comme axe central et n'est pas d'y rattacher le plus grand nombre des activités présentées par les équipes. Le choix de ce projet est, en effet, celui de tout le monde et chacun tient, dans la mesure du possible, à y retrouver ce qu'il souhaite réaliser. Le projet choisi doit faire le consensus de tous afin que chacun s'y trouve engagé.

Dans un troisième temps, court celui-là, le groupe tout entier doit s'engager sur le grand projet. C'est ce projet qui est la raison de vivre de la troupe et c'est autour de lui que se réaliseront les autres activités par les garçons. Cette perspective doit être bien comprise: la raison de vivre de l'unité n'est pas de se réunir toutes les semaines à heure fixe, c'est de vivre des aventures et le programme des rencontres est fait en fonction de ces activités.

Pour manifester concrètement l'unanimité autour du thème on choisit un "slogan", phrase courte qui sera le cri de ralliement pendant toute cette période. Le slogan est un appel à la découverte, au jeu... au rêve.

Les conseils d'expédition

Le conseil d'expédition réunit pilotes et équipes d'animation, toutes les trois semaines environ, pour préparer la phase suivante des activités. C'est une réunion en vue d'actions concrètes et pour répartir les missions d'équipes.

Considérant le pilote comme le représentant de son équipe, les animateurs le feront s'exprimer afin de connaître les désirs de sa patrouille. A partir de ces échanges, on veillera à la répartition de responsabilités précises et limitées à tel ou tel garçon de la troupe, selon ses intérêts pour l'activité et en cherchant à promouvoir sa progression.

Les décisions prises doivent être rendues publiques (panneau-actualité) afin que chacun puisse se rendre compte de l'avancement du projet, de sa place dans la réalisation, des responsabilités attribuées à chacun. Le projet, même s'il comporte des activités très diverses, ne se vit quand même pas à la petite semaine. Encore une fois, il faut permettre à l'enfant de rêver avant de vivre l'aventure.

Le conseil d'expédition est un élément de formation, c'est une "assemblée délibérante" et, comme telle, elle doit avoir un président (un pilote). Les membres de l'équipe d'animation y participent en veillant à ne pas dépasser leur rôle de guide, d'expert à l'occasion, en ne profitant jamais de leur ascendant pour manipuler.

Les points fixes

Nous avons déjà mentionné les mots "valeurs", "découverte des valeurs". Ces valeurs sont un des plus sûrs éléments de la progression et on doit les voir évoluer chez le garçon au cours de son passage à la troupe.

Le point fixe est le moment privilégié du retour sur une activité, un jeu, une découverte. S'il peut être parfois utile de s'arrêter pendant une demi-heure pour réfléchir et évaluer les activités passées, il n'en demeure pas moins que beaucoup d'autres moments sont à saisir, parce que naturels. Si l'on profite de chaque instant de la vie d'une troupe, le grand projet est rempli de points fixes. Prenons l'exemple d'une partie de hockey ou de ballon, qu'est-ce qu'ils font? Ils analysent leur activité: les gagnants donnent les raisons de leur victoire et les perdants trouvent les points faibles qui ont contribué à leur défaite. C'est spontané... et ce n'est pas un point fixe préparé par l'équipe d'animation.

C'est bien sûr, cela demande une grande présence d'esprit et de la maturité à l'équipe d'animation. Elle doit saisir au vol, et pendant quelques minutes seulement, des occasions comme celle-ci de faire passer un message, un témoignage de vie, si limité soit-il.

Un point fixe, c'est l'occasion de découvrir des valeurs d'amitié, de partage, de pardon... d'illustrer la loi scout, c'est aussi l'occasion de faire partager les découvertes des équipes, de revivre un bon moment, de faire renaitre l'enthousiasme, de réengager chacun des garçons dans le projet qui se déroule.

La semaine prochaine, nous terminerons ce survol de la méthodologie éclairer en étudiant la fin du grand projet: le grand conseil final, le grand boom et deux autres éléments de formation: le livre de bord et le contrat.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR
par HAROLD R. FOSTER



Résumé: Lorsque, sous les débris de la corniche, le présumé corps du prince Heidmar est trouvé, il y a une grande consternation.



Lorsque Grimmer apprend la tragique nouvelle sa douleur est si grande qu'il peut difficilement supprimer une grimace.



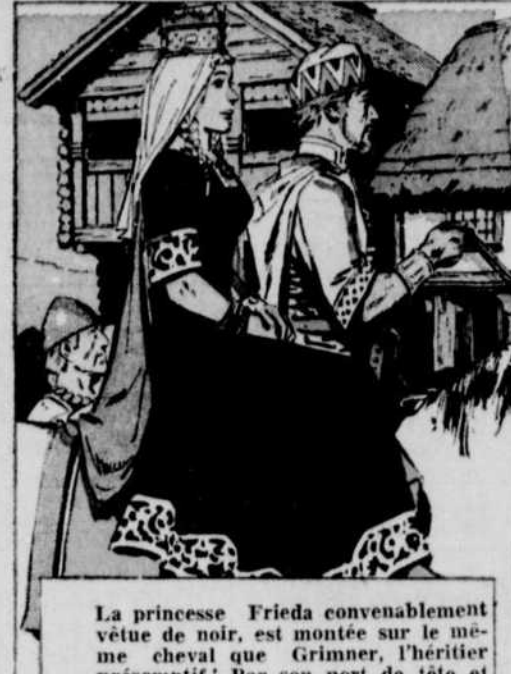
Mais il prouve qu'il a les qualités d'un roi en ordonnant l'exécution immédiate de l'ordure qui avait repéré la corniche qui n'aurait pas tombé sans aide.



Frieda, sa future épouse, approuve cette décision: "C'est pour le bien du royaume que toute source de scandale soit supprimée immédiatement", affirme-t-elle.



Sur les marches d'une taverne, Heidmar regarde ses propres funérailles avec satisfaction. Chaque détail est exécuté efficacement, si ce n'est que le corps en pièces dans le cercueil n'est pas le sien.



La princesse Frieda convenablement vêtue de noir, est montée sur le même cheval que Grimmer, l'héritier présomptif. Par son port de tête et son jeu de menton, c'est facile de deviner qui dirigera éventuellement le royaume d'Holvik.



Le prince Arn se promène à travers les collines pour échapper à la formalité sans fin de la cour. Il était devenu l'ami d'Heidmar et souffre de sa supposée mort. Mais comme représentant du roi Aguar, il doit rester pour le couronnement de Grimmer.
La semaine prochaine: UN ROYAUME POUR UN CHEVAL.



La Famille TETEBECHE

par Chic Young



TU AURAS DU ME VOIR DANS LA PARTIE D'AUJOURD'HUI... J'AI FRAPPE UN COUP DE CIRCUIT AVEC TROIS HOMMES SUR LES BUTS

PHILOMENE
(par Ernie Bushmiller)



J'AI LANCE DE FAÇON SENSATIONNELLE... J'AI RETIRE LES TROIS PREMIERS HOMMES AU BATON



PUIS A LA CINQUIEME MANCHE J'AI FRAPPE UN TROIS BUTS



ET A LA FIN DE LA SIXIEME JE...

VIENS AVEC MOI



POURQUOI M'AMENES-TU ICI?



PARCE QUE TOUT LE VENT QUE TU FAIS AIDERA MON JARDINAGE A POUSSER PLUS RAPIDEMENT

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)

COMMERCES — INDUSTRIES

- 105 Argent à prêter
- 110 Argent demandé
- 115 Associé demandé
- 120 Hypothèques
- 125 Occasions d'affaires
- 130 Immeubles
- 135 Bureaux à louer
- 140 Bureaux demandés
- 145 Commerces à louer
- 150 Commerces à vendre
- 155 Commerces demandés
- 160 Entrepôts à louer
- 165 Entrepôts à vendre
- 170 Entrepôts demandés
- 175 Locaux à louer
- 180 Locaux demandés

SERVICES (200)

- 203 Agences matrimoniales
- 205 Arènes et parterres
- 209 Assurances
- 211 Cartes professionnelles
- 214 Cours Enseignement
- 217 Déménagement Transport
- 220 Entrepôts
- 223 Entrepreneurs
- 226 Extermination (vermine)
- 229 Garderies
- 232 Imprimerie
- 235 Infirmeries
- 237 Médecins
- 238 Photographie
- 241 Plomberie Chauffage
- 244 Rembourrage
- 247 Réparation entretien
- 250 Réceptions restaurants
- 253 Salons de beauté
- 256 Services divers

LOGIS (300)

- 305 Chalets à vendre
- 306 Chalets à louer
- 307 Chalets demandés
- 309 Chambres à louer
- 310 Chambres à louer (Champlain)
- 311 Chambres à louer (Limoulin)
- 312 Chambres à louer (Montcalm)
- 313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)
- 314 Chambres à louer (St-Roch)
- 315 Chambres à louer (St-Sauveur)
- 316 Chambres à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)
- 317 Chambres à louer (Charlebourg)
- 318 Chambres à louer (Rive-Sud)
- 319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)
- 320 Chambres à louer (Banlieue)
- 321 Chambres demandées
- 322 Chambre et pension
- 323 Chambre et pension demandées
- 330 Logements à louer (Champlain)
- 331 Logements à louer (Limoulin)
- 332 Logements à louer (Montcalm)
- 333 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)
- 334 Logements à louer (St-Roch)
- 335 Logements à louer (St-Sauveur)
- 336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neuchâtel)
- 337 Logements à louer (Charlebourg)
- 338 Logements à louer (Rive-Sud)
- 339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours	6 jours
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Annonces à la ligne agate : 18c la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier...\$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Tél.: 522-4771

Tarifs des abonnements

Vente au numéro : \$0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec :	par semaine	par année	pour six mois
	\$0.60	\$30.00	\$16.00
	pour trois mois		\$9.00

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur :	par semaine	par année	pour six mois
	\$0.50	\$25.00	\$13.00
	pour trois mois		\$7.75

Par la poste, au Québec :	par semaine	par année	pour six mois
	\$2.00	\$100.00	\$50.00
	pour six mois		\$30.00

Dans les autres provinces :	par semaine	par année	pour six mois
	\$3.00	\$150.00	\$75.00

Aux États-Unis :	par semaine	par année	pour six mois
	\$4.00	\$200.00	\$100.00

Pays étrangers :	par semaine	par année	pour six mois
	\$5.00	\$250.00	\$125.00

Faire parvenir votre remise à

l'Action Québec
C.P. 1727
G1K 7K9
Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom : _____
Adresse : _____

Montant inclus : _____



Commerces — Industries

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 2ème hypothèque avec ou sans remboursement. — Tél.: 663-6806.

1 35215 16-4 (24 fs) 105

1ère HYPOTHÈQUE — Argent à prêter

sur résidentiel ou commercial dans Québec et banlieue, Charles-Henri Giroux "notaire", 2560, des Plaines, Ste-Foy, P.Q. Tél.: 651-2605.

1 35219 11-4 (24 fs) 105

ARGENT À PRÊTER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial

sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrier, Laforce, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813.

1 35023 30-3 (24 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2ème hypothèque par

tranche de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires; achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appelez en tout temps 626-4198.

1 35274 17-4 (24 fs) 105

130 Immeubles

Vous devez vendre votre propriété, commerce ou terrain. Consultez-nous, 5 personnes entièrement à votre service. Immeubles Canadiens Enr., "Courtiers". Tél.: 529-6178.

1 34757 8-3 (l.v.s. au 28-4) 130



SERVICES (200)

217 Déménagement - Transport

OSCAR Couture Transport Enr. Déménagement dans toute la province, assurance, service rapide. Tél.: 839-5182.

1 35330 20-4 (l.v.s. au 3-5) 217

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. Tél.: 525-4755. Succursale 505, Place Bess. Tél.: 651-2440.

1 35203 10-4 (24 fs) 226

247 Réparation, Entretien

SERVICE À DOMICILE SUR: sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. Tél.: 523-3815. Fernand Gauthier Enr., 282, Lavigne, Québec 4, G1R 1B2.

1 35333 19-4 (24 fs) 247

GUILLOT INC.

POUR vos travaux de rénovation d'électricité, plomberie, chauffage, appelez 661-9211.

1 35018 31-3 (l.v.s. au 25-5) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar, discothèque. Boul. Laurier, coin Lavigne. Tél.: 651-2440.

1 35152 7-4 (24 fs) 250



LOGIS (300)

331 Logements à louer (Limoulin)

Limoulin — 384, 2ème Rue. 2 logements de 4 pièces, chambres de bain, eau chaude, gaires, hangars : \$65.00. — Tél.: 527-3628.

1 35261 14-4 (14 fs) 331

EN VACANCES

12 MOIS SUR 12



PLACE CHARLESBOURG

6800, 1ère AVENUE
Piscine intérieure, terrasse, saunas, confort, tranquille, téléviseur, tout électrique, meublé sur demande.
JOUR 681-0221 — SOIR 626-8448

1 35223 13-4 (24 fs) 331

247 Réparation - entretien

BELANGER Precision
Service pièces - réparations

213, 3e avenue
Tél.: 529-8479

1 35153 6-4 (l.merc. au 30-5) 247

(341) Logements à louer

PLATEAU LORETTEVILLE

EN PRIMEUR À QUÉBEC

3 1/2, 4 1/2 - 6 PIÈCES (MEUBLE SI DESIRE)

Centre-ville

★ conception des plus modernes
★ meubles futuristes et confortables
★ tous les jeux imaginables pour enfants et adultes
★ centre de loisirs au coin de la rue
★ maquette sur les lieux

5, RUE BOUCHER

Pour informations :

842-8850

843-2398

1 35015 27-3 (24 fs) 341

332 Logements à louer (Montcalm)

H PLACE DES BRAVES

846, CHEMIN SAINT-FOY, QUÉBEC
I 663-0842 - 681-5745

T 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

T 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2

La météo

MONTREAL — (P.C.) — Voici les prévisions météorologiques pour le vendredi 20 avril 1973:

Régions de l'Outaouais, de Montréal, de Québec, des Cantons de l'Est et des Laurentides:

Aujourd'hui: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui: 65 dans les régions de l'Outaouais et de Montréal, 55 à 60 dans les autres régions. Minimum cette nuit: 35 à 40. Samedi: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Maximum samedi: 65 dans les régions de l'Outaouais et de Montréal, 55 à 60 dans les autres régions.

Régions du St-Maurice et du lac St-Jean: Aujourd'hui et samedi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui et samedi: 45 à 50. Minimum cette nuit: 30 à 35.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Rimouski et de la Gaspésie:

Aujourd'hui et samedi: généralement ensoleillé. Maximum aujourd'hui et samedi: 40 et plus. Minimum cette nuit: 30.

TORONTO — (P.C.) — Températures relevées hier dans les principales villes de l'Amérique du Nord:

Minimum Max.

Vancouver 37 53

Victoria	32	53	Sydney	40	56
Jasper	27	50	St-Jean, T.-N.	34	48
Edmonton	30	49	Chicago	54	68
Calgary	30	42	Détroit	55	73
Regina	36	40	Buffalo	55	72
Winnipeg	44	70	Albany	52	79
Toronto	55	63	Boston	56	73
Ottawa	45	69	New York	57	79
Montréal	44	66	Washington D.C.	56	78
Québec	37	55	Miami	73	79
Fredericton	36	—	St-Louis	59	61
Saint-Jean, N.-B.	34	58	Los Angeles	50	67
Moncton	38	52	San Francisco	47	61
Halifax	35	51			
Charlottetown	35	51			

Mots croisés

Problème No 2434

HORIZONTAL

- 1-Inflexion variée de la voix.
- 2-Braveries — Fin du jour.
- 3-Du verbe détecter — Espace de terre.
- 4-Unité de travail Opinion fautive.
- 5-Quel dure un certain temps — Versus — Particule.
- 6-Prép. lat. — Royal.
- 7-Mouche du sommeil — Marquait de la joie.
- 8-Dans sûreté — Disposé — De la gamme.
- 9-Laique — Type représentatif des États-Unis.
- 10-Sectateur d'Arius — Qui est au bon air.
- 11-D'un verbe gai — Ville d'Italie — Lettres jumelles.
- 12-Voir (anglais) — Sa sainteté — Genre de mollusque lamellibranche, qui fait des trous dans le bois des vaisseaux.

VERTICAL

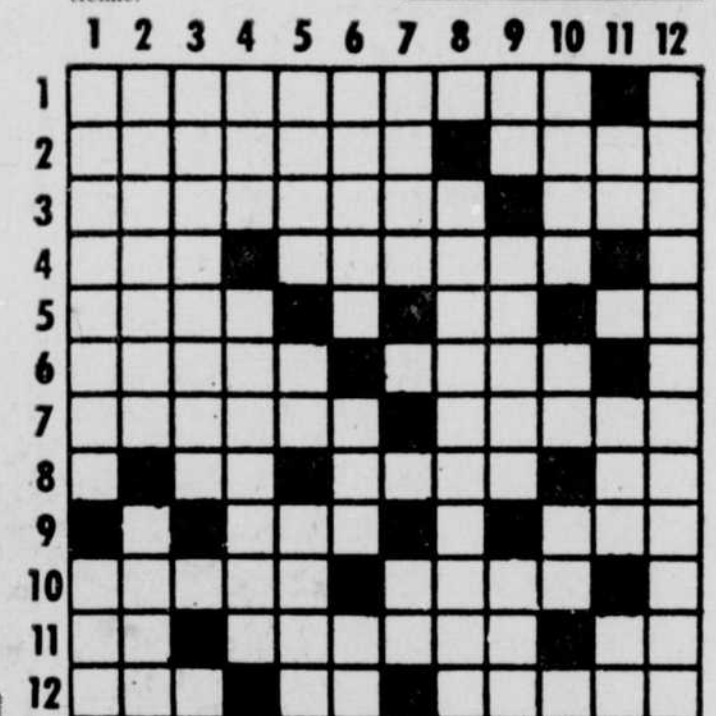
- 1-En musique, mode dans lequel on écrit un morceau — Membre du cheval.
- 2-Braveries — Invité, convié.
- 3-Réclame, repos (pl.).
- 4-Bison d'Europe — Peuple berbère de l'Afrique ancienne.

- 5-Entrelacement de grains de verre, dont on orne les lustres — Dans Perse — Plante aromatique.
- 6-Aitres, moins une lettre — Tête d'une tige de bié — En les.
- 7-Souverain de Russie — Année.
- 8-Avec sévérité.
- 9-Partie dure du corps humain — Se servait — Roue à gorge de pouille.
- 10-Tres foncé — Adverbe de lieu — Pron. pers.
- 11-Lui — Du verbe aller — Venu au monde.
- 12-Actuellement.

PROCEDEZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION-QUEBEC la Clé des Mots Croisés 3 à 15 lettres. Définitions exactes. PRIX: \$2.00 — et la Nouvelle clé des Mots Croisés (2 et 3 lettres). PRIX: \$0.60.

Solution du problème No 2433

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
 1 RASSADE EVOE
 2 ARIEN TIREUR
 3 SIRE AIN RIS
 4 ID SAMEDI EE
 5 IC MEKE H S
 6 UTILE S POS
 7 SERINE ALIVE
 8 SES TIRAS S
 9 R SURAT AC
 10 RADIS VIA
 11 SOLE ES BELL
 12 ETUIS ETIHEE



Nécrologie

ALLARD (Rachel) — A Ste-Foy, le 18 avril 1973, à l'âge de 41 ans, est décédée Dame Rachel Laverdière, épouse de M. Réal Allard. Elle demeurait au 1259, d'Argenteuil, Ste-Foy.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils et sa fille: Michel et Lina; ses beaux-parents: M. et Mme Eddy Allard; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Bel-lavance (Jeanne Laverdière), Mme Rita Bonin, M. et Mme Lorne Dupont (Aurore), M. Antonin Laverdière, M. et Mme Conrad Vé-zina (Hélène), M. et Mme Camille Boissonault (Monique), M. Armand Laverdière, Mlle Carmen Laverdière, M. et Mme Conrad Aubin (Carole), M. et Mme Paul Robitaille (Lise), M. et Mme André Laverdière, M. et Mme Daniel Allard (Rachel Blanchet), M. et Mme Gaby Denis (Germaine Allard), M. et Mme Lionel Allard (Cécile Bolduc), Mme Jeanne d'Arc Allard, Mlle Rita Allard, Mlle Anita Allard, M. et Mme René Allard (Jacqueline Côté), M. et Mme Roland Olivier (Lucie Allard), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 avril, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église de St-Louis-de-France et de là au cimetière Belmont.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures. 19-4 (2 fs)

GINGRAS (Blanche-Régina) — A l'hôpital St-Ambroise de Loretteville, le 18 avril 1973, à l'âge de 77 ans et 4 mois, est décédée Dame Blanche-Régina Langevin, épouse de M. Albert Gingras. Elle demeurait au 193, St-Ignace, St-Raymond, comté de Portneuf.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Marc Gingras (Germaine Laperrière), M. et Mme Léopold Gingras (Aurore Paquet), M. et Mme Roland Béchard (Rolande), M. et Mme Robert Poulin (Margot), M. et Mme Claude Gingras (Carmen Genois), M. et Mme Victorin Gingras (Marie-Paule), M. et Mme Jean-Aimé Gingras (Cécile Longpré), M. et Mme Guy Rochette (Lorraine), M. et Mme Gérard Desrochers (Jacqueline), M. et Mme Marcel Gingras (Colombe Côté), M. et Mme Bruno Dery (Solange), M. et Mme Yvon Gingras (Lise Jobin); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Emile Langevin, M. et Mme Antoine Langevin, M. et Mme Rosaire Langevin, M. Pierre Cantin, M. et Mme Hermi-das Langevin, Mme Maurice Renaud, M. et Mme Eugène Allaire, M. et Mme Georges Savard, Mme Joseph Gingras, de Montréal, Mme Gédéon Marcotte, M. et Mme Charles Gingras, M. et Mme Eugène Gingras, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu samedi le 21 avril, à 3 heures. Départ du foyer funéraire Roland-C. Cantin, 101, St-Joseph, St-Raymond, à 2 h. 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. 19-4 (2 fs)

GOSSÉLIN (Antoinette) — A Québec, le 19 avril 1973, à l'âge de 64 ans, est décédée Dame Antoinette Lafamme, épouse en premières noces de feu M. Albert Ouzilleau et en secondes noces de M. Gaston Gosselin. Elle demeurait au 844 rue Claire-Fontaine, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Bérard Pepin (Gisèle), M. et Mme Armand Dulac (Louissette), M. et Mme Roger Talbot (Monique), M. et Mme Raymond Ouzilleau (Françoise Laroché), M. et Mme Robert Ouzilleau (Colette Coiro); ses frères et ses sœurs: M. Alexandre Lafamme, M. Ovide Lafamme, Mme Philippe Carrier (Annie), M. Lorenzo Lafamme, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, cousins et cousines et petits-enfants.

Les funérailles auront lieu lundi le 23 avril, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 20-4 (2 fs)

LINTEAU (Rosaire) — A Loretteville, le 19 avril 1973, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Rosaire Linteau, époux de Dame Imelda Pepin. Il demeurait au 33 rue St-Joseph, Loretteville.

Les funérailles auront lieu lundi le 23 avril, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville, à 9 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. 20-4 (2 fs)

MÉTIVIER (Godefroy) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 20 avril 1973, à l'âge de 71 ans et 3 mois, est décédé M. Godefroy Métivier, ex-employé de la Cité de Québec, époux de Dame Jeanne Cloutier. Il demeurait au 1240, Dorchester-Nord.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils, ses filles, gendres et belles-filles: M. et Mme Alfred Métivier (Julienne Dompière), M. et Mme Roger Desrochers (Jeannette Métivier), Mlle Aline Métivier, M. et Mme René Cyr (Jeanne-Eva Métivier), M. et Mme Michel Lemay (Pierrette Métivier), M. et Mme Jean-Claude Métivier (Pauquette Lalancette), M. et Mme Paul Lacroix (Louise Métivier), M. et Mme Gérard Boyte (Murielle Métivier), M. et Mme Jean-Marie Métivier (Ginette Montminy), M. et Mme Jean-Paul Métivier (Huguette Jolin), M. Conrad Métivier; son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Georges Métivier; plusieurs beaux-frères et belles-sœurs dont Mme Aurèle Métivier et M. Georges Lavoie, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu lundi le 23 avril, à 10 heures. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 40, pour l'église St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. 20-4 (2 fs)

ROUSSEAU (Albertine) — Au foyer St-Flavien, comté de Lotbinière, le 18 avril 1973, à l'âge de 76 ans et 4 mois, est décédée Dame Albertine Bergeron, épouse de M. Alphonse Rousseau. Elle demeurait à St-Agapit, comté de Lotbinière.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Donat Moreau (Jeanne d'Arc), M. et Mme Alphonse Paquet (Lucille), M. et Mme Roland Rousseau (Madeleine Rousseau), M. et Mme Marc-Aurèle Demers (Gisèle), M. et Mme Jean-Marie Boulay (Rolande), M. et Mme Emile Rousseau (Olivette Rousseau), M. et Mme Antonio Rousseau (Jeannette Rousseau), M. et Mme Marcel Rousseau (Fleurbaey Faucher), M. et Mme Philippe Côté (Gabrielle), M. et Mme Roland Gingras (Denise), Marguerite (Sr Ste-Jeanne d'Arc), M. et Mme Jean-Charles Savoy (Simone), M. et Mme Julien Rousseau (Pierrette Laroché), ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

Un libéra sera chanté avec la liturgie de la parole, à 3 heures, samedi le 21 avril et la messe de 9 heures 30 du dimanche de Pâques sera à ses intentions.

Départ des salons funéraires Beaudoin & Ferland Ltée, St-Agapit, à 2 heures 50, pour l'église de St-Agapit et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé de 5 h. à 7 h. 19-4 (2 fs)

Décès de célébrités

St. John's, T.-N. — Edward J. Russell, 56 ans, gendre de l'ancien premier ministre de la province, M. Joseph Smallwood. Trouvé dans un champ de sa ferme après avoir été atteint à la tête par des balles de fusil. No 190473 P.-H. N.

Le grand roque

Le vendredi 20 avril 1973

TOURNOI DE L'EST

Le club Serge-Lacroix, qui s'est adjoint récemment de nouveaux animateurs, lance une quatrième série de Tournois de l'Est, pour marquer l'événement. Ils se dérouleront, comme au début, au Motel Universel, chemin Sainte-Foy, à proximité de la Cité Universitaire. Le premier de la série a été fixé aux 28 et 29 avril, c'est-à-dire au cours du week-end prochain. Comme d'habitude, ce sera un tournoi système suisse de cinq rondes, trois le samedi et deux le dimanche, commençant le samedi matin à 10 heures et se terminant le dimanche vers les 18 heures, alors qu'on procédera à la distribution des prix. En effet, il y aura sept prix d'attribué dans les différentes catégories, en plus des prix de présence comme des Jeux d'échecs, des échiquiers et des manuels sur le jeu d'échecs. Les frais d'inscription sont de \$15, dans la catégorie principale, mais les étudiants sont admis pour \$10 et les moins de 15 ans pour \$5. Les dames sont invitées tout spécialement et comme on désire qu'elles s'inscrivent en grand nombre, elles n'auront aucun déboursé à faire, tout en jouissant du privilège de gagner des prix. Il s'agit toujours d'un tournoi "ouvert", c'est-à-dire que les étrangers sont les bienvenus. Ceux qui apporteront leur sac de couchage sont assurés de trouver un gîte, s'ils communiquent d'avance avec le Club Serge-Lacroix, 722, Côte d'Abraham. Tél.: 524-7877. No 190473 P.-H. N.

Le vendredi 20 avril 1973

TOURNOI DE L'EST

Le club Serge-Lacroix, qui s'est adjoint récemment de nouveaux animateurs, lance une quatrième série de Tournois de l'Est, pour marquer l'événement. Ils se dérouleront, comme au début, au Motel Universel, chemin Sainte-Foy, à proximité de la Cité Universitaire. Le premier de la série a été fixé aux 28 et 29 avril, c'est-à-dire au cours du week-end prochain. Comme d'habitude, ce sera un tournoi système suisse de cinq rondes, trois le samedi et deux le dimanche, commençant le samedi matin à 10 heures et se terminant le dimanche vers les 18 heures, alors qu'on procédera à la distribution des prix. En effet, il y aura sept prix d'attribué dans les différentes catégories, en plus des prix de présence comme des Jeux d'échecs, des échiquiers et des manuels sur le jeu d'échecs. Les frais d'inscription sont de \$15, dans la catégorie principale, mais les étudiants sont admis pour \$10 et les moins de 15 ans pour \$5. Les dames sont invitées tout spécialement et comme on désire qu'elles s'inscrivent en grand nombre, elles n'auront aucun déboursé à faire, tout en jouissant du privilège de gagner des prix. Il s'agit toujours d'un tournoi "ouvert", c'est-à-dire que les étrangers sont les bienvenus. Ceux qui apporteront leur sac de couchage sont assurés de trouver un gîte, s'ils communiquent d'avance avec le Club Serge-Lacroix, 722, Côte d'Abraham. Tél.: 524-7877. No 190473 P.-H. N.

Le vendredi 20 avril 1973

TOURNOI DE L'EST

Le club Serge-Lacroix, qui s'est adjoint récemment de nouveaux animateurs, lance une quatrième série de Tournois de l'Est, pour marquer l'événement. Ils se dérouleront, comme au début, au Motel Universel, chemin Sainte-Foy, à proximité de la Cité Universitaire. Le premier de la série a été fixé aux 28 et 29 avril, c'est-à-dire au cours du week-end prochain. Comme d'habitude, ce sera un tournoi système suisse de cinq rondes, trois le samedi et deux le dimanche, commençant le samedi matin à 10 heures et se terminant le dimanche vers les 18 heures, alors qu'on procédera à la distribution des prix. En effet, il y aura sept prix d'attribué dans les différentes catégories, en plus des prix de présence comme des Jeux d'échecs, des échiquiers et des manuels sur le jeu d'échecs. Les frais d'inscription sont de \$15, dans la catégorie principale, mais les étudiants sont admis pour \$10 et les moins de 15 ans pour \$5. Les dames sont invitées tout spécialement et comme on désire qu'elles s'inscrivent en grand nombre, elles n'auront aucun déboursé à faire, tout en jouissant du privilège de gagner des prix. Il s'agit toujours d'un tournoi "ouvert", c'est-à-dire que les étrangers sont les bienvenus. Ceux qui apporteront leur sac de couchage sont assurés de trouver un gîte, s'ils communiquent d'avance avec le Club Serge-Lacroix, 722, Côte d'Abraham. Tél.: 524-7877. No 190473 P.-H. N.

Le vendredi 20 avril 1973

TOURNOI DE L'EST

Le club Serge-Lacroix, qui s'est adjoint récemment de nouveaux animateurs, lance une quatrième série de Tournois de l'Est, pour marquer l'événement. Ils se dérouleront, comme au début, au Motel Universel, chemin Sainte-Foy, à proximité de la Cité Universitaire. Le premier de la série a été fixé aux 28 et 29 avril, c'est-à-dire au cours du week-end prochain. Comme d'habitude, ce sera un tournoi système suisse de cinq rondes, trois le samedi et deux le dimanche, commençant le samedi matin à 10 heures et se terminant le dimanche vers les 18 heures, alors qu'on procédera à la distribution des prix. En effet, il y aura sept prix d'attribué dans les différentes catégories, en plus des prix de présence comme des Jeux d'échecs, des échiquiers et des manuels sur le jeu d'échecs. Les frais d'inscription sont de \$15, dans la catégorie principale, mais les étudiants sont admis pour \$10 et les moins de 15 ans pour \$5. Les dames sont invitées tout spécialement et comme on désire qu'elles s'inscrivent en grand nombre, elles n'auront aucun déboursé à faire, tout en jouissant du privilège de gagner des prix. Il s'agit toujours d'un tournoi "ouvert", c'est-à-dire que les étrangers sont les bienvenus. Ceux qui apporteront leur sac de couchage sont assurés de trouver un gîte, s'ils communiquent d'avance avec le Club Serge-Lacroix, 722, Côte d'Abraham. Tél.: 524-7877. No 190473 P.-H. N.

Le vendredi 20 avril 1973

TOURNOI DE L'EST

Le club Serge-Lacroix, qui s'est adjoint récemment de nouveaux animateurs, lance une quatrième série de Tournois de l'Est, pour marquer l'événement. Ils se dérouleront, comme au début, au Motel Universel, chemin Sainte-Foy, à proximité de la Cité Universitaire. Le premier de la série a été fixé aux 28 et 29 avril, c'est-à-dire au cours du week-end prochain. Comme d'habitude, ce sera un tournoi système suisse de cinq rondes, trois le samedi et deux le dimanche, commençant le samedi matin à 10 heures et se terminant le dimanche vers les 18 heures, alors qu'on procédera à la distribution des prix. En effet, il y aura sept prix d'attribué dans les différentes catégories, en plus des prix de présence comme des Jeux d'échecs, des échiquiers et des manuels sur le jeu d'échecs. Les frais d'inscription sont de \$15, dans la catégorie principale, mais les étudiants sont admis pour \$10 et les moins de 15 ans pour \$5. Les dames sont invitées tout spécialement et comme on désire qu'elles s'inscrivent en grand nombre, elles n'auront aucun déboursé à faire, tout en jouissant du privilège de gagner des prix. Il s'agit toujours d'un tournoi "ouvert", c'est-à-dire que les étrangers sont les bienvenus. Ceux qui apporteront leur sac de couchage sont assurés de trouver un gîte, s'ils communiquent d'avance avec le Club Serge-Lacroix, 722, Côte d'Abraham. Tél.: 524-7877. No 190473 P.-H. N.

Le vendredi 20 avril 1973

TOURNOI DE L'EST

Le club Serge-Lacroix, qui s'est adjoint récemment de nouveaux animateurs, lance une quatrième série de Tournois de l'Est, pour marquer l'événement. Ils se dérouleront, comme au début, au Motel Universel, chemin Sainte-Foy, à proximité de la Cité Universitaire. Le premier de la série a été fixé aux 28 et 29 avril, c'est-à-dire au cours du week-end prochain. Comme d'habitude, ce sera un tournoi système suisse de cinq rondes, trois le samedi et deux le dimanche, commençant le samedi matin à 10 heures et se terminant le dimanche vers les 18 heures, alors qu'on procédera à la distribution des prix. En effet, il y aura sept prix d'attribué dans les différentes catégories, en plus des prix de présence comme des Jeux d'échecs, des échiquiers et des manuels sur le jeu d'échecs. Les frais d'inscription sont de \$15, dans la catégorie principale, mais les étudiants sont admis pour \$10 et les moins de 15 ans pour \$5. Les dames sont invitées tout spécialement et comme on désire qu'elles s'inscrivent en grand nombre, elles n'auront aucun déboursé à faire, tout en jouissant du privilège de gagner des prix. Il s'agit toujours d'un tournoi "ouvert", c'est-à-dire que les étrangers sont les bienvenus. Ceux qui apporteront leur sac de couchage sont assurés de trouver un gîte, s'ils communiquent d'avance avec le Club Serge-Lacroix, 722, Côte d'Abraham. Tél.: 524-7877. No 190473 P.-H. N.

Le vendredi 20 avril 1973

TOURNOI DE L'EST

Le club Serge-Lacroix, qui s'est adjoint récemment de nouveaux animateurs, lance une quatrième série de Tournois de l'Est, pour marquer l'événement. Ils se dérouleront, comme au début, au Motel Universel, chemin Sainte-Foy, à proximité de la Cité Universitaire. Le premier de la série a été fixé aux 28 et 29 avril, c'est-à-dire au cours du week-end prochain. Comme d'habitude, ce sera un tournoi système suisse de cinq rondes, trois le samedi et deux le dimanche, commençant le samedi matin à 10 heures et se terminant le dimanche vers les 18 heures, alors qu'on procédera à la distribution des prix. En effet, il y aura sept prix d'attribué dans les différentes catégories, en plus des prix de présence comme des Jeux d'échecs, des échiquiers et des manuels sur le jeu d'échecs. Les frais d'inscription sont de \$15, dans la catégorie principale, mais les étudiants sont admis pour \$10 et les moins de 15 ans pour \$5. Les dames sont invitées tout spécialement et comme on désire qu'elles s'inscrivent en grand nombre, elles n'auront aucun déboursé à faire, tout en jouissant du privilège de gagner des prix. Il s'agit toujours d'un tournoi "ouvert", c'est-à-dire que les étrangers sont les bienvenus. Ceux qui apporteront leur sac de couchage sont assurés de trouver un gîte, s'ils communiquent d'avance avec le Club Serge-Lacroix, 722, Côte d'Abraham. Tél.: 524-7877. No 190473 P.-H. N.

Le vendredi 20 avril 1973

TOURNOI DE L'EST

Le club Serge-Lacroix, qui s'est adjoint récemment de nouveaux animateurs, lance une quatrième série de Tournois de l'Est, pour marquer l'événement. Ils se dérouleront, comme au début, au Motel Universel, chemin Sainte-Foy, à proximité de la Cité Universitaire. Le premier de la série a été fixé aux 28 et 29 avril, c'est-à-dire au cours du week-end prochain. Comme d'habitude, ce sera un tournoi système suisse de cinq rondes, trois le samedi et deux le dimanche, commençant le samedi matin à 10 heures et se terminant le dimanche vers les 18 heures, alors qu'on procédera à la distribution des prix. En effet, il y aura sept prix d'attribué dans les différentes catégories, en plus des prix de présence comme des Jeux d'échecs, des échiquiers et des manuels sur le jeu d'échecs. Les frais d'inscription sont de \$15, dans la catégorie principale, mais les étudiants sont admis pour \$10 et les moins de 15 ans pour \$5. Les dames sont invitées tout spécialement et comme on désire qu'elles s'inscrivent en grand nombre, elles n'auront aucun déboursé à faire, tout en jouissant du privilège de gagner des prix. Il s'agit toujours d'un tournoi "ouvert", c'est-à-dire que les étrangers sont les bienvenus. Ceux qui apporteront leur sac de couchage sont assurés de trouver un gîte, s'ils communiquent d'avance avec le Club Serge-Lacroix, 722, Côte d'Abraham. Tél.: 524-7877. No 190473 P.-H. N.

Le vendredi 20 avril 1973

TOURNOI DE L'EST

Le club Serge-Lacroix, qui s'est adjoint récemment de nouveaux animateurs, lance une quatrième série de Tournois de l'Est, pour marquer l'événement. Ils se dérouleront, comme au début, au Motel Universel, chemin Sainte-Foy, à proximité de la Cité Universitaire. Le premier de la série a été fixé aux 28 et 29 avril, c'est-à-dire au cours du week-end prochain. Comme d'habitude, ce sera un tournoi système suisse de cinq rondes, trois le samedi et deux le dimanche, commençant le samedi matin à 10 heures et se terminant le dimanche vers les 18 heures, alors qu'on procédera à la distribution des prix. En effet, il y aura sept prix d'attribué dans les différentes catégories, en plus des prix de présence comme des Jeux d'échecs, des échiquiers et des manuels sur le jeu d'échecs. Les frais d'inscription sont de \$15, dans la catégorie principale, mais les étudiants sont admis pour \$10 et les moins de 15 ans pour \$5. Les dames sont invitées tout spécialement et comme on désire qu'elles s'inscrivent en grand nombre, elles n'auront aucun déboursé à faire, tout en jouissant du privilège de gagner des prix. Il s'agit toujours d'un tournoi "ouvert", c'est-à-dire que les étrangers sont les bienvenus. Ceux qui apporteront leur sac de couchage sont assurés de trouver un gîte, s'ils communiquent d'avance avec le Club Serge-Lacroix, 722, Côte d'Abraham. Tél.: 524-7877. No 190473 P.-H. N.

Le vendredi 20 avril 1973

TOURNOI DE L'EST

Le club Serge-Lacroix, qui s'est adjoint récemment de nouveaux animateurs, lance une quatrième série de Tournois de l'Est, pour marquer l'événement. Ils se dérouleront, comme au début, au Motel Universel, chemin Sainte-Foy, à proximité de la Cité Universitaire. Le premier de la série a été fixé aux 28 et 29 avril, c'est-à-dire au cours du week-end prochain. Comme d'habitude, ce sera un tournoi système suisse de cinq rondes, trois le samedi et deux le dimanche, commençant le samedi matin à 10 heures et se terminant le dimanche vers les 18 heures, alors qu'on procédera à la distribution des prix. En effet, il y aura sept prix d'attribué dans les différentes catégories, en plus des prix de présence comme des Jeux d'échecs, des échiquiers et des manuels sur le jeu d'échecs. Les frais d'inscription sont de \$15, dans la catégorie principale, mais les étudiants sont admis pour \$10 et les moins de 15 ans pour \$5. Les dames sont invitées tout spécialement et comme on désire qu'elles s'inscrivent en grand nombre, elles n'auront aucun déboursé à faire, tout en jouissant du privilège de gagner des prix. Il s'agit toujours d'un tournoi "ouvert", c'est-à-dire que les étrangers sont les bienvenus. Ceux qui apporteront leur sac de couchage sont assurés de trouver un gîte, s'ils communiquent d'avance avec le Club Serge-Lacroix, 722, Côte d'Abraham. Tél.: 524-7877. No 190473 P.-H. N.

L'horoscope

SAMEDI, 21 AVRIL 1973



21 mars au 20 avril (Bélier) — Votre vitalité spirituelle est à la hausse en ce jour glorieux de la Résurrection! Vous jouissez d'un grand privilège.



21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous semez la joie et l'espérance dans un cœur troublé. Pratiquez l'indulgence sur une plus haute échelle.



22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Une journée qui sera comme une sorte de déli à vos aptitudes... et à vos habiletés.



22 juin au 23 juillet (Cancer) — Jamais auparavant le jour de Pâques n'aura eu une telle portée dans votre vie intérieure.



24 juillet au 23 août (Lion) — "Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, et donnez à César ce qui appartient à César". Journée sous le signe de la justice et de la magnanimité.



24 août au 23 septembre (Vierge) — La mesquinerie et l'injustice vous feront faire du mauvais sans. Ne renoncez pas à vos droits.



24 septembre au 23 octobre (Balance) — Inspirez-vous de la patience du Seigneur pour supporter les contretemps et les importuns. Votre cœur devrait être à la joie.



24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Soyez tout à la joie passagère et remettez à plus tard les préoccupations d'ordre matériel.



23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous ne serez pas facile à

LES SPORTS

Les Expos se détachent au 4e rang avec Singleton (3 PP) et Frias (3 CS)

MONTREAL (PC). — Pepe Frias et Mike Jorgensen ont cogné des doubles puis Ken Singleton a suivi avec un circuit lors d'une poussée de cinq points dans la 6e manche hier

Sommaire des EXPOS

PHILADELPHIE:

	Ab	P	Cs	Pp
Bowa, ac	4	0	0	0
Towar, 3b	4	0	0	1
Montanez, cd	3	0	0	1
Johnson, 1b	3	1	1	0
Luzinski, cg	3	0	1	1
Lersch, l	0	0	0	0
Hutton, fu	1	0	0	0
Unser, cc	4	1	2	0
Boone, r	3	1	1	0
Doyle, 2b	2	1	1	1
Christenson, l	2	0	0	0
Selma, l	0	0	0	0
Robinson, fu	1	1	1	1
Total	30	5	7	5

MONTREAL:

	Ab	P	Cs	Pp
Frias, 2b	5	1	3	1
Foli, ac	5	0	0	0
Jorgensen, 1b	4	2	2	1
Fairly, cg	4	1	2	0
Manguel, cg	0	0	0	0
Singleton, cd	3	1	2	3
Roque, cc	4	0	2	1
Laboy, 3b	3	0	0	0
Boccabella, r	4	1	2	0
Torrez, l	2	0	1	0
Walker, l	0	0	0	0
Total	34	6	14	6

Philadelphie 000 001 130-5
Montréal 001 005 00x-6

E-D. Johnson, Laboy, Fairly, DJ—
Philadelphie 2, Montréal 1. LSB—
Philadelphie 10, Montréal 10. 2B—
Fairly, Johnson, Frias, Jorgensen.
C—Singleton 1er. Sac—Unser, Torrez,
Walker. BS—Montanez.

Les lanceurs:

	mi	cs	p	pm	bb	rb
Christenson, p, 1-1	5	9	2	2	3	1
Selma	1	4	4	4	1	1
Lersch	2	4	0	0	0	2
Torrez, g, 1-3	6	4	2	2	3	4
Walker	3	3	3	1	2	1

Victoire préservée: Walker, 1ère.

Temps: 2h.33. — Assistance: 12,359. ■

Dernier match des Commandeurs

Les Commandeurs à Montmagny dimanche prochain

Les "Commandeurs" de Lévis-Lauzon, champions du circuit Junior "B" inter-cités, champions de cette région, auront une dernière occasion de chausser les patins, en fin de semaine prochaine, alors qu'ils disputeront une joute amicale à un clan d'Etoiles de la ligue Intermédiaire de Montmagny, dimanche soir, à compter de 20.00 hres, à l'Aréna de Montmagny. Tous les amateurs de cette région, auront l'unique occasion de voir à l'oeuvre, la jeune formation de la Rive-Sud, qui aligne quatre porte-couleurs de cette localité, tels les Pierre Richard, Michel Clavet, Germain "Punch" Gagné et Gilles Dufour. On pourra revoir une dernière fois cette saison, les Serge Bourque, Régis Vallières, Marc Rancourt et André Paquet. ■

et les Expos de Montréal ont supplanté les Phillies de Philadelphie 6-5.

Les Expos ont pris une avance de 1-0 dans la 3e reprise lorsque Jorgue Roque a poussé Jorgensen au marbre avec un simple, mais les Phillies ont égalé les chances dans la 6e grâce à un double de Deron Johnson.

Lorsque John Boccabella a commencé la 6e avec un simple, Dick Selma s'est amené au monticule. Mike Torrez a envoyé Boccabella au 2e avec un sacrifice, puis Frias l'a poussé au marbre avec un double.

Jorgensen l'a imité après un retrait. Après un but sur balles intentionnel à Ron Fairly, Singleton a cogné un circuit dans le champ opposé, son premier

de la saison, en assurant le gain aux locaux.

Les Phillies ont marqué leur 2e point avec un ballon sacrifice dans la 7e, puis en ont ajouté trois autres à l'aide de trois coups sûrs et deux erreurs dans la 8e.

Torrez, qui a eu besoin de l'aide de Tom Walker, a récolté son premier gain en quatre parties.

Déclarations

"De la façon dont le club frappe présentement, peu importe le lanceur rival, nous comptons des points.

"Tout le monde frappe et personne ne traîne le club sur son dos, chacun faisant sa part", a déclaré le gérant Gene Mauch après le match.

Mauch a ajouté que, même si Pepe Frias a affiché une tenue de 3-5, Ron Hunt demeurerait le 2e but régulier des Expos.

"Ron est toujours mon homme, mais, si Frias continue de frapper ainsi, nous lui trouvons une place dans l'alignement.

"N'oubliez pas qu'il peut aussi évoluer au 3e but et à l'arrêt-court".

D'autre part, le débutant Mike Torrez a admis qu'il n'avait pas son contrôle hier, mais était heureux de s'en tirer avec un gain.

"J'ai perdu tellement de matches où je lançais bien et n'obtenais pas de support offensif qu'il est merveilleux de savoir

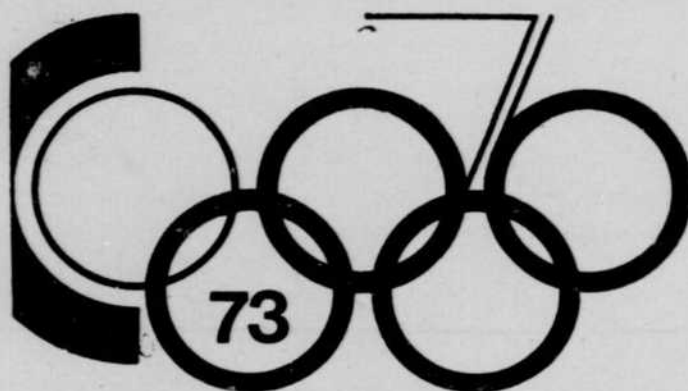
que lorsque vous connaissez des difficultés, les gars peuvent vous aider.

"Je ne pouvais lancer où je voulais aujourd'hui et je me suis concentré à varier mes lancers en tenant les Phillies hors d'équilibre".

Mauch a admis n'avoir jamais vu Torrez éprouver autant de difficultés qu'au cours des cinq premières manches jeudi.

"Il n'avait pas son étoffe habituelle, mais il ne voulait donner rien de bon aux frappeurs rivaux".

Phila 000 001 130-5 7 1
Montréal 001 005 00x-6 14 2
Christenson 1-1, Selma 6,
Lersch 7 et Boone; Torrez 1-3,
Walker 7 et Boccabella. C.,
Montréal, Singleton 1. ■



N.D.L.R. A la veille de la réalisation des concours olympiques qui se tiendront du 1er au 12 mai 1973, dans les écoles et les collèges du Québec, le texte suivant est publié dans le but de renseigner les étudiants sur l'olympisme en général et surtout les disciplines qui figurent au programme olympique. Ce document a été préparé par la Confédération des sports du Québec avec la coopération des fédérations sportives provinciales

LA BOXE

Collaboration spéciale de la Confédération des Sports du Québec.

La boxe est naturellement un sport de combat, au même titre que la lutte, l'escrime et le judo. Cependant, au contraire de l'opinion que l'on s'en fait généralement en Amérique, il s'agit d'un sport de défense plutôt que d'attaque. C'est d'ailleurs là que réside la différence entre la boxe amateur et la boxe professionnelle.

Reconnue par le Comité international olympique et présentée pour la première fois de l'ère moderne aux Jeux olympiques à St-Louis aux États-Unis, en 1904, la boxe est, comme la lutte d'ailleurs, une discipline datant de l'antiquité. En Grèce, à l'époque, ces deux sports s'appelaient le pugilat (oueste) et le pancrace. Bien entendu, on ne portait pas de gants rembourrés et il y avait plusieurs variantes, mais ils comportaient quantité de similitudes avec les disciplines d'aujourd'hui.

La boxe a toujours eu ses détracteurs et ce ne fut pas sans raisons. Lors de la 23e olympiade de l'ère antique (des premiers Jeux olympiques eurent lieu aux environs de l'an 884 avant Jésus-Christ) on accepta cette discipline, mais les arbitres étaient armés de fouets pour corriger les fautes des combattants. Il s'agissait alors d'esquiver avec art, mais non de frapper ni d'encaisser. Les athlètes devaient subjuguer l'adversaire par des feintes et des artifices et l'on jugeait de la meilleure technique. Il suffisait de gagner, non de tuer. Malheur à celui qui laissait sans vie son adversaire. Il y eut quand même des excès qui furent goûtés seulement par les amateurs d'affrontements sanglants.

Lors des premiers Jeux de l'ère moderne, à Athènes en 1896, la boxe n'était pas au programme parce que ceux qui la pratiquaient provenaient, semble-t-il, de "la lie de la population" et ce n'est qu'en 1904 qu'on l'accepta. Provisoirement toutefois car aux Jeux suivants, à Stockholm, cette discipline fut de nouveau exclue en raison de son interdiction par la loi suédoise d'alors.

LES AUTRES DIFFICULTÉS

Outre le fait que la boxe est très souvent la cible des ennemis de la violence, qui n'ont pu faire la part des choses entre le pugilat amateur et celui des professionnels, cette discipline est, comme le cyclisme, le ski, le tennis et quantité d'autres sports, dominée par un secteur professionnel.

Ce cousinage a rendu de nombreux et fort mauvais services aux amateurs qui sont de véritables athlètes à la recherche d'une plénitude physique pour la gloire et non l'argent.

L'organisme international souverain ne contrôle pas les professionnels et d'ailleurs, en boxe amateur, les règlements sont distincts: trois rounds de trois minutes au lieu de dix, douze ou quinze rounds chez les pros; trois rounds de deux minutes pour les boxeurs novices (ceux qui ont livré trois combats ou moins); des gants plus épais (dix onces); le protège-dents et le casque protecteur obligatoires (au Canada); un jugement, un arbitrage et un contrôle médical plus stricts, etc.

Malgré tout, en raison de l'aspect de cette discipline et surtout à cause de la mauvaise image projetée trop souvent par le monde professionnel de la boxe, elle se heurte à de grandes difficultés.

Il y a, en effet, beaucoup moins d'adeptes aujourd'hui, les étudiants se dirigeant vers les nombreuses autres activités physiques qui leur sont proposées. Tout un milieu social, même au Québec, rejette la boxe et elle ne reste populaire que dans les couches déshéritées, là où des jeunes gens, suffisamment doués, considèrent que c'est une façon de s'en sortir, à la condition toutefois qu'ils aboutissent un jour dans le cercle du professionnalisme.

Au Québec on a déjà compté plus de 500 boxeurs licenciés. Il existe quantité de clubs encore aujourd'hui, mais à peine 150 pugilistes, dont une cinquantaine seulement demeurent très actifs. Le problème est aigu.

Quantité des meilleurs espoirs se font connaître par la boxe amateur mais font immédiatement le saut, ensuite, chez les pros, ce qui réduit considérablement les effectifs.

Par contre, dans les pays de l'Est, c'est un sport comme un autre parce qu'on n'y éprouve pas de problème avec le professionnalisme, lequel n'y existe pas. Etant donné, d'ailleurs, que la boxe offre autant de possibilités de médailles d'or aux Olympiques, ce qui importe avant tout pour les athlètes d'États.

Comme on s'en doute, de nombreux accidents et des décisions injustes ont émaillé l'histoire de la boxe olympique dans le passé. Cela est souvent dû au fait que le résultat d'un match est le fait d'une décision humaine, donc souvent erronée. L'arbitre et les juges jouent un rôle très important à ce sujet, que le combat ait été gagné par KO, par arrêt de l'arbitre, par abandon ou par décision unanime ou partagée.

LES PLUS GRANDS CHAMPIONS

En boxe professionnelle, le nom de Jos Louis est passé à la légende en raison de son règne de 12 ans chez les poids lourds de l'univers. Mais plus près de nous, quantité d'ex-champions olympiques sont devenus d'illustres millionnaires du ring grâce à leurs poings. Qu'il suffise de mentionner la médaille d'or des mi-lourds en 1960 à Rome, Cassius Clay, le champion poids lourd de 1964 à Tokyo, Joe Frazier et le vainqueur en 1968 à Mexico, George Foreman, qui devaient tous trois gravir ensuite jusqu'au sommet les échelons chez les professionnels.

Quantité d'autres champions olympiques ont fait leur marque depuis 1904, mais il serait vraiment trop long de les énumérer. Cependant, pour marquer ici de façon non équivoque la différence entre la boxe amateur et la boxe professionnelle, rappelons qu'en 1968 à Mexico, le grand britannique Finnegan a remporté la médaille d'or des poids moyens même s'il avait constamment tenté d'échapper à un robuste américain qui cherchait le KO, fuyant et ne se signalant que par ses "jabs" et ses esquives peureuses. Chez les pros, il aurait sûrement perdu.

Pour revenir à des proportions plus normales, soit le Québec, signalons que la boxe amateur, régie par une fédération provinciale, atteint son point culminant en mars de chaque année par la présentation des Gants dorés, soit les championnats annuels du Québec auxquels prennent part les meilleurs boxeurs des 33 clubs parsemés sur notre territoire (certains dans des écoles secondaires).

Et comme la fédération provinciale est affiliée à l'Association canadienne (CABA), il y a ensuite le déroulement des championnats de l'Est du pays dont les vainqueurs sont appelés peu après à affronter les champions de l'Ouest pour le titre national de leur catégorie respective, ce qui pourra leur valoir une sélection pour les Jeux de l'Empire et même, à tous les quatre ans, pour les Jeux olympiques.

Ces catégories, au nombre de 11, sont "mini-mouches" (105 livres et 13 onces ou moins), "mouche" (112 livres et quelque), "coq" (119 livres), "plume" (125 livres), "légers" (132), "mi-welter" (139), "welter" (147), "mi-moyens" (156), "moyens" (165), "mi-lourds" (178) et "lourds" (178 livres et dix onces ou plus). Les combattants doivent être âgés entre 16 et 31 ans et d'au moins 17 ans au niveau international.

Les rivaux s'affrontent sur un ring devant présenter une surface de 16 pieds de côté au minimum et de 20 pieds de côté au maximum, surélevée de trois à quatre pieds du sol et entourée des trois câbles.

Afin de mieux connaître ce milieu où le jeune utilise l'art de la boxe comme une occasion personnelle de dépassement, une manière de reconnaissance de sa propre personnalité, une tentative de s'intégrer dans le monde adulte, il suffit de communiquer avec la Fédération provinciale.

Au Québec, la boxe est régie par la Fédération de Boxe Amateur du Québec, membre de la Confédération des Sports du Québec, 881, est, boul. de Maisonneuve, Montréal 132, P.Q.

Pour tous renseignements sur ce sport, on peut s'adresser à son club sportif, à son conseil régional de loisirs, ou à la Confédération des Sports du Québec. ■

CHEZ Lorenzo
FONDUE SPAGHETTI
1195-3e Ave Limoilou
529-0238

Québec
66e année, No 496
Vendredi,
20 avril 1973
15 cents

l'Action Québec



W. H. H. H.

En ce vendredi-saint

Le monde chrétien célèbre aujourd'hui l'anniversaire de la mort du Christ. Dans les tortures, les angoisses et les morts quotidiennes, un grand souffle de libération s'affirme déjà. L'Eglise croit qu'un jour prendra fin la passion de l'humanité et que Pâques sera célébrée dans la joie par les pauvres, les déshérités et les petits. /

Un projet de \$30 millions dans la haute-ville

— Détails p. 3

Les chantiers maritimes sont fermés

Grève et lock-out

— Détails p. 1



A la suite du lock-out décrété hier par la Davie Shipbuilding de Lauzon, la plupart des 2,300 employés sont venus entendre leur dirigeants syndicaux ce matin. Il semble que les négociations, qui ont repris, peu après, dureront toute la fin de semaine. Une autre réunion syndicale est prévue pour 8h mardi matin. Selon des syndiqués, "nous sommes prêts à aller jusqu'au bout, et nous n'accepterons pas de contrat insignifiant". On sait toutefois que tout ne semble pas aller pour le mieux actuellement dans l'industrie navale, faute de contrats.

(Photo : l'Action-Québec, par François Boulay) ■

TÉLÉ

A L'INTERIEUR :

Un guide-horaire descriptif de télévision et de cinéma.

CINÉ